



Rapport Annuel

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020



LETTRE DE DAX DASILVA

Lightspeed est née de notre foi en l'esprit entrepreneurial indépendant des petites et moyennes entreprises. Notre logo, une flamme, représente le feu et la passion des détaillants, des restaurateurs et des autres entreprises qui donnent vie à nos villes et à nos collectivités avec la saveur locale et le cachet culturel qui leur sont propres. Chez Lightspeed, nous créons des logiciels, des solutions et des systèmes de soutien qui aident les PME à réaliser leurs rêves et leurs ambitions. Nous sommes leur technologie, et nous sommes leur partenaire.

Lightspeed a su repenser l'infonuagique, la mobilité, le commerce électronique, l'omnicanalté, l'accueil du client, l'analytique, la fidélité, la chaîne d'approvisionnement et les systèmes de paiement pour créer une plateforme et un écosystème riches qui facilitent le commerce et qui évoluent au même rythme que nos clients. Nous avons toujours cherché à connaître les besoins que doivent satisfaire nos clients pour offrir le meilleur d'eux-mêmes et nous avons toujours repoussé les limites de notre évolution pour être les premiers sur le marché à soutenir la croissance de nos clients.

Il n'a jamais été aussi compliqué d'exploiter une petite ou moyenne entreprise. En particulier, dans le climat actuel de distanciation sociale causée par la pandémie mondiale du COVID-19, les PME se tournent vers les plateformes omnicanales afin de pouvoir offrir des services infonuagiques de magasinage, de commandes et de livraison en ligne. Les produits et services doivent être repérables en ligne pour que soient suscitées des commandes et des réservations. Les médias sociaux et la fidélisation sont devenus des enjeux majeurs. Les PME doivent être en mesure d'offrir le bon produit au bon consommateur au bon moment. Voilà ce qu'il faut pour réussir en tant que PME à l'ère moderne du commerce. C'est ce qu'il faut pour concurrencer les grandes surfaces et les géants du commerce électronique. Il y a environ 226 millions de PME dans le monde, dont 47 millions de détaillants et de restaurants. Ils ont tous le même besoin : disposer de systèmes puissants et simples d'utilisation qui les aideront à gérer et à faire croître leur entreprise. Lightspeed est la plateforme tout indiquée pour les propriétaires de petites et moyennes entreprises. Lightspeed démocratise la technologie qui avantage ses clients et qui les aide à se distinguer, à évoluer, à innover et à prospérer.

Nous sommes convaincus que Lightspeed est positionné pour être le partenaire de choix pour les PME désirant migrer vers des opérations omnicanales. Les PME n'ont pas le temps, les ressources ou, dans bien des cas, les capacités nécessaires pour assembler de multiples solutions ponctuelles en vue d'atteindre leurs objectifs. Notre plateforme de premier plan règle les nombreuses difficultés auxquelles ils sont confrontés. Nous sommes le partenaire et le réseau de confiance des entreprises qui ont une vocation locale, mais qui font reposer leur réussite sur l'analyse et l'interprétation des données et qui se branchent délibérément aux mondes en ligne et mobile, où la maximisation du succès est tributaire de la présence omnicanale.

Lightspeed a entrepris plusieurs mesures de soutien aux PME qui ont été affectés par la pandémie mondiale du COVID-19, y compris, d'offrir Lightspeed Delivery, Lightspeed eCommerce et Lightspeed Loyalty gratuitement pour trois mois. Lightspeed a aussi déployé une initiative nommée #lightspeedlocal qui encourage ses employés à faire des achats locaux et à soutenir les PME dans notre réseau en remboursant les employés de ses 14 bureaux internationaux jusqu'à 500 \$ en devise locale pour des achats effectués chez des clients détaillants ou du secteur de l'hôtellerie de Lightspeed, que ce soit par des achats en ligne, ou des commandes de restaurant pour emporter ou livraison. Nos employés et nos clients sont au cœur de tout ce que nous faisons. Pendant cette période de distanciation sociale et d'incertitude, il est plus important que jamais de soutenir les PME de manière tangible.

Lightspeed s'est bâtie autant sur la culture que le code. Notre mission sociale est d'animer les rues de nos villes et nos collectivités grâce à des PME alimentées par la technologie. Nous avons pour objectif d'accompagner les PME dans toutes les étapes de leur croissance. Nous jouissons également d'une présence internationale, si bien qu'aujourd'hui, nous vendons nos produits dans plus de 100 pays, grâce à nos équipes réparties dans neuf villes et à nos partenaires dans le monde entier, à une clientèle croissante qui rapporte plus de 22,3 milliards de dollars de VTB.

Nous croyons que la possibilité de transformer le commerce et de créer des occasions pour tous grâce à une technologie accessible est immense. Nous avons pris une position de chef de file et ne faisons que commencer. Nous sommes déterminés à être le fournisseur mondial de technologie synonyme de l'avenir du commerce connecté et omnicanal – des innovations pour faire le pont entre les commerçants, les vendeurs et les consommateurs dans une économie numérique qui est en constante évolution et où le monde change d'une manière qui n'a pas encore été vue. Notre mission consiste à stimuler les ambitions des PME partout dans le monde, à uniformiser les règles du jeu et à éclairer la voie à suivre. Nous vous invitons à vous joindre à nous dans cette aventure où le commerce est en constante évolution et où Lightspeed est prêt à vous guider.

Le fondateur et chef de la direction de Lightspeed,



Dax Dasilva



Mission de Lightspeed

**«Dynamiser les villes
et les collectivités en
outillant les PME»**

Aperçu de Lightspeed

- 🔥 **Leader mondial de plateforme de commerce infonuagique omnicanale** outillant les PME dans la nouvelle économie numérique
- 🔥 **Clientèle croissante et diversifiée** qui génère >22G \$ de commerce
- 🔥 **Marché potentiel de taille considérable** principalement servi par des anciens systèmes mal équipés pour soutenir la migration des PME vers l'infonuagique
- 🔥 **Lightspeed Payments** génère une croissance significative auprès des clients détaillants et du domaine de l'hôtellerie en Amérique du Nord
- 🔥 **Une croissance forte et stable** dont une majorité des produits récurrents tirés des ventes de logiciels
- 🔥 **Bien capitalisé avec ~210M \$** en trésorerie



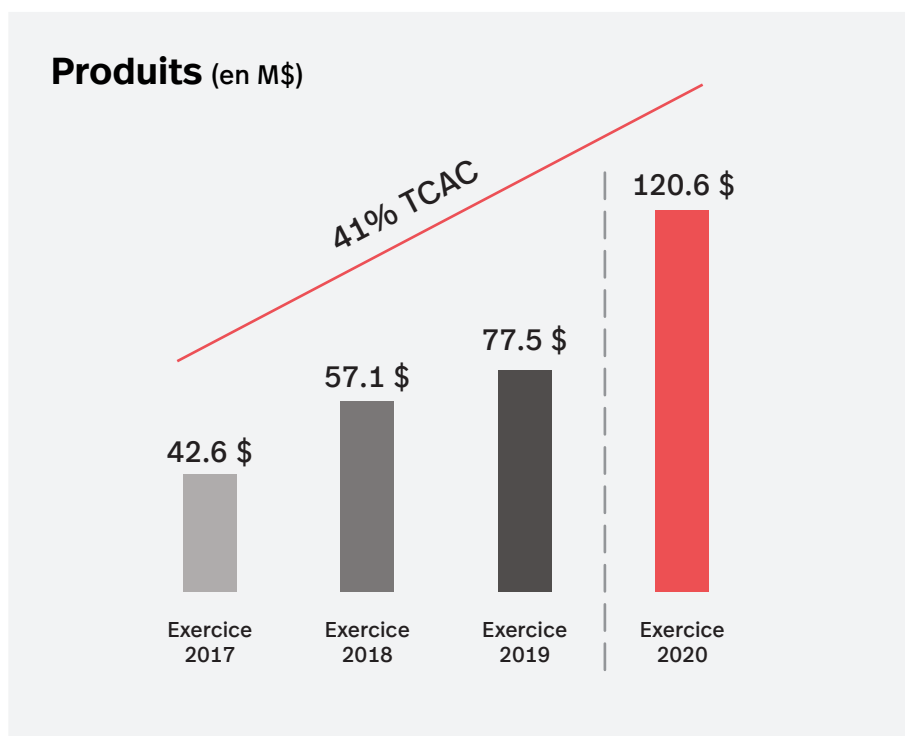
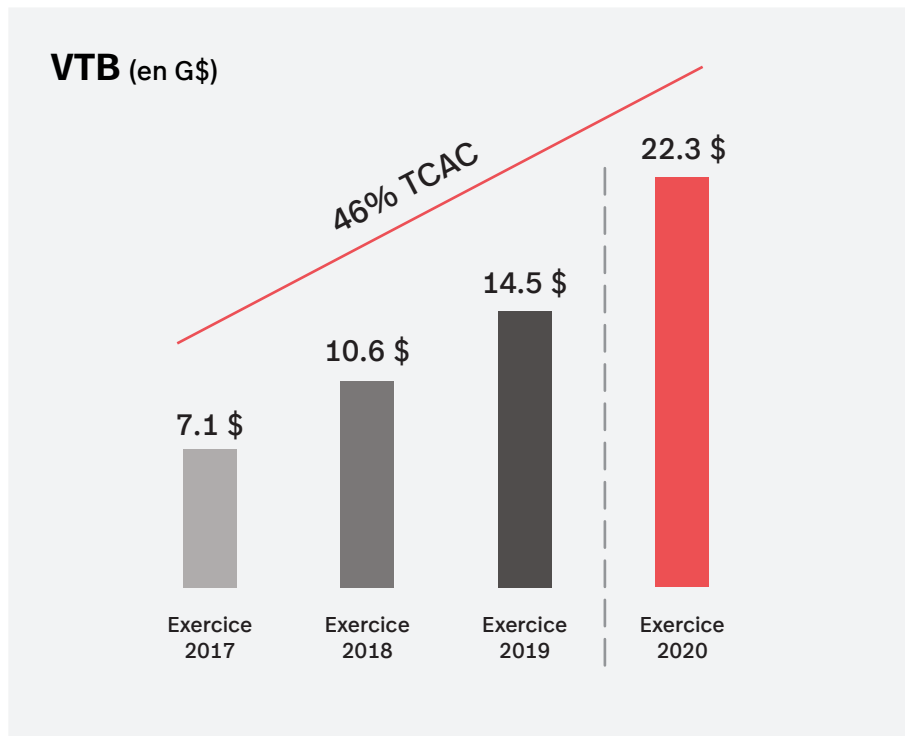


Tous les montants sont présentés en dollars américains tels qu'au 31 mars 2020. Veuillez-vous reporter à la section intitulée « Indicateurs de rendement clés » de notre rapport de gestion pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019 et pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019 pour consulter les définitions de volume de transactions brut (VTB) et emplacements clients.

Clientèle mondiale et diversifiée de haute qualité générant une croissance continue

- ✓ Taux de rétention net en dollar positif
- ✓ VTB >600,000 \$ par client
- ✓ Aucun client n'a généré >1% des produits à lui seul
- ✓ Internationalement diversifiée avec ~50% des emplacements à l'extérieur de l'Amérique du Nord
- ✓ ARPU mensuel de ~230 \$ à croissance continue
- ✓ Bien diversifiée à travers nombreux secteurs complexes dans les domaines de l'hôtellerie et de la vente au détail

Tous les montants sont présentés en dollars américains tels qu'au 31 mars 2020. Veuillez-vous reporter à la section intitulée « Indicateurs de rendement clés » de notre rapport de gestion pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019 et pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019 pour consulter les définitions de Taux de rétention net en dollars, VTB, Revenu moyen par utilisateur (ARPU) et Emplacements clients.



RAPPORT DE GESTION

Dans le présent rapport de gestion et à moins que le contexte indique ou exige une autre interprétation, toutes les mentions de « Société », « Lightspeed », « nous », « notre » ou « nos » font référence à Lightspeed POS Inc. ainsi qu'à ses filiales, sur une base consolidée, telle qu'elle a été constituée au 31 mars 2020.

Le présent rapport de gestion daté du 21 mai 2020, pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019 et pour les exercices clos les 31 mars 2020 (l'« exercice 2020 ») et 2019 (l'« exercice 2019 »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la Société et aux notes annexes pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019, inclus ailleurs dans le présent rapport annuel. Ce rapport de gestion est présenté à la date du rapport annuel et est à jour à cette date, à moins d'indication contraire. Les informations financières figurant dans le rapport de gestion sont tirées des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour les exercices 2020 et 2019, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants sont libellés en dollars américains, à moins d'indication contraire.

Information prospective

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » (ensemble, l'« information prospective »), au sens où l'entendent les lois sur les valeurs mobilières pertinentes. L'information prospective peut se rapporter aux perspectives financières et aux événements ou résultats prévus; elle peut comprendre des renseignements sur notre situation financière, notre stratégie d'affaires, nos stratégies de croissance, les marchés à notre portée, nos budgets, nos activités d'exploitation, nos résultats financiers, nos impôts, notre politique en matière de dividendes, nos plans et nos objectifs. En particulier, est considérée comme prospective l'information sur nos attentes à l'égard des résultats, du rendement, des réalisations, des perspectives et des possibilités futurs, des marchés sur lesquels nous exerçons nos activités et des répercussions de la pandémie de COVID-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la Santé le 11 mars 2020 (la « pandémie de COVID-19 »).

Dans certains cas, l'information prospective se signale par la terminologie utilisée : « prévoir », « cibler », « s'attendre à », « il existe une possibilité que », « budget », « calendrier », « estimation », « perspectives », « prévision », « projection », « éventuel », « stratégie », « avoir l'intention de », « croire », « estimer » ainsi que diverses variations ou flexions de ces termes, notamment au futur, au conditionnel ou à la forme négative, de même que des mots, expressions ou énoncés stipulant que certains événements, résultats, actions ou mesures peuvent ou pourraient « se produire » ou « survenir », « être atteints » ou « être prises », ou l'inverse, et d'autres termes ou expressions de même nature. En outre, tout énoncé qui se rapporte à des attentes, intentions, projections ou autres allusions à des événements ou circonstances futurs contient de l'information prospective. Les énoncés contenant de l'information prospective ne concernent pas des faits passés; ils représentent les attentes, les estimations et les projections de la direction à l'égard d'événements ou de circonstances futurs.

L'information prospective aux présentes comprend notamment des énoncés sur les éléments suivants : les attentes concernant les tendances du secteur d'activité; nos taux et nos stratégies de croissance; les marchés susceptibles d'être intéressés par nos solutions; la réalisation de développements de nos plateformes et l'expansion de celle-ci; les attentes concernant nos produits d'exploitation et le potentiel de nos solutions de paiement et autres à dégager des produits d'exploitation; nos plans et stratégies d'affaires; et notre position concurrentielle dans notre secteur d'activité.

L'information prospective aux présentes et d'autres renseignements de nature prospective sont fondés sur les opinions, les estimations et les hypothèses que nous formulons à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances passées, des conditions actuelles et des développements à venir, de même que sur d'autres facteurs que nous estimons raisonnables et appropriés dans les circonstances. Même si nous mettons un grand soin à préparer l'information prospective et à la passer en revue, rien ne garantit que les opinions, estimations et hypothèses qui la sous-tendent se vérifieront. Certaines hypothèses concernant notre capacité à accroître notre part de marché, à pénétrer de nouveaux marchés et à prendre de l'expansion verticalement dans notre secteur, notre capacité à maintenir en poste notre personnel clé, notre capacité à conserver et à élargir notre présence géographique, notre capacité à réaliser nos plans d'expansion, notre capacité à poursuivre nos investissements dans notre infrastructure afin de soutenir notre croissance, notre capacité à obtenir du financement et à conserver nos sources de financement actuelles selon des modalités acceptables, les taux de change et d'intérêt, le jeu de la concurrence, l'évolution et les tendances de notre secteur et de l'économie mondiale, et les

changements apportés aux lois, aux règles, aux règlements et aux normes mondiales constituent des facteurs significatifs pris en compte dans la préparation de l'information prospective et la formulation des attentes de la direction.

L'information prospective est nécessairement fondée sur des opinions, estimations et hypothèses que nous jugeons appropriées et raisonnables à la date à laquelle elle est établie. L'information prospective est subordonnée à des risques connus ou inconnus, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, les niveaux d'activité, le rendement ou les réalisations obtenus soient largement différents de ceux qui sont expressément ou implicitement exprimés dans l'information prospective. Ces facteurs de risque englobent, mais ne s'y limitent pas, à ceux mentionnés à la rubrique « Résumé des facteurs influant sur notre rendement » du présent rapport de gestion ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle, datée du 21 mai 2020, qui peut être consultée sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes devait se matérialiser ou si les opinions, estimations ou hypothèses qui sous-tendent l'information prospective devaient se révéler erronées, les résultats réels ou les événements futurs pourraient s'écarter de manière significative de ceux qui sont prévus dans l'information prospective. Les investisseurs éventuels ont tout intérêt à étudier attentivement les opinions, estimations ou hypothèses mentionnées ci-dessus et décrites en détail à la rubrique « Résumé des facteurs influant sur notre rendement ».

Nous avons tenté de cerner tous les facteurs de risque importants susceptibles de faire en sorte que les résultats réels s'écarteraient de manière significative de ceux exposés dans l'information prospective; cependant, d'autres facteurs de risque qui ne sont pas connus pour l'instant ou que nous estimons négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir cet effet. Rien ne garantit que l'information prospective s'avérera exacte, puisque les résultats obtenus et les événements futurs peuvent différer sensiblement de ceux que l'information prospective laisse présager. Aucun énoncé prospectif n'est garant des résultats futurs. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à l'information prospective, qui n'est valable qu'à la date à laquelle elle est établie. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion représente nos attentes à la date d'établissement de celui-ci (ou à toute autre date mentionnée) et est susceptible de changer après cette date. Nous nous dégageons de toute intention, de toute obligation et de tout engagement de mettre à jour ou de réviser l'information prospective, que ce soit par suite de nouvelles informations ou d'événements à venir ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.

Toute l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est expressément assujettie à la mise en garde qui précède.

Ce rapport de gestion contient certains noms de marques tels que « Lightspeed », « Flame Design », « Show & Tell », « Lightspeed Cloud », « Lightspeed Pro », « Kounta », « Gastrofix » et « Pepperkorn », qui appartiennent à la Société et sont protégés en vertu des lois sur la propriété intellectuelle en vigueur. Pour des raisons pratiques, les marques de commerce et les dénominations commerciales citées aux présentes peuvent y figurer accompagnées ou non des mentions MD ou MC; l'absence de ces signes ne signifie en aucun cas que nous ne défendrons pas nos droits à l'égard de ces marques de commerce et dénominations commerciales dans toute la mesure permise par la législation applicable.

Des renseignements complémentaires sur Lightspeed, et notamment notre plus récente notice annuelle, peuvent être consultés sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie de COVID-19 en raison de la propagation rapide du virus. Par la suite, tous les territoires où Lightspeed mène des activités importantes ont imposé des mesures de plus en plus strictes pour tenter de ralentir la propagation, notamment des restrictions en matière de déplacement, des mesures d'isolement volontaire, la fermeture obligatoire des services et des entreprises non essentiels, et des mesures de distanciation physique. Nos équipes se sont rapidement ajustées pour guider nos clients dans cette période difficile. La majorité de nos ressources ciblait nos clients existants et avait pour but de les aider à trouver des programmes d'aide gouvernementaux, de partager des meilleures pratiques et de les soutenir dans l'adoption de nouvelles stratégies d'affaires en tirant le maximum de nos outils et de nos capacités omnicanals. Nous avons mis en place des mesures provisoires, comme l'accès gratuit à notre plateforme de commerce en ligne, l'ajout de partenaires pour aider nos restaurants à tirer le maximum de l'accès

gratuit à une plateforme de livraison à domicile, et la possibilité d'utiliser Lightspeed Payments sans payer de marge pour permettre à nos clients de faire des économies et de rationaliser les coûts.

La santé et la sécurité de nos employés sont au coeur de nos préoccupations en cette période. Nous avons donc rapidement mis en œuvre une politique de télétravail pour l'ensemble de nos employés. Cette mesure a été relativement facile à adopter étant donné les outils modernes que nous utilisons pour nos activités et le modèle virtuel d'interaction avec la clientèle déjà en place. Nous avons assuré, et continuerons d'assurer, la continuité de nos services pour nos clients à l'échelle mondiale; nous avons mis en place plusieurs mesures préventives pour protéger nos employés; et nous continuons de peaufiner nos processus de travail pour les adapter à cette situation sans précédent.

Une incertitude demeure quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de COVID-19 et une possible résurgence, ce qui empêche la Société d'anticiper les répercussions sur ses activités et son exploitation tant à court qu'à long terme.

Malgré les risques et les incertitudes du moment, nous croyons que la COVID-19 poussera davantage la clientèle de notre marché à délaisser les systèmes existants à la faveur de solutions infonuagiques et de stratégies omnicanales, pour s'ajuster à la réglementation changeante et au comportement des clients. Lightspeed croit être bien positionnée pour tirer parti de cette occasion. La Société continuera également de tirer le maximum de sa position privilégiée dans les points de vente et de saisir les occasions liées à Lightspeed Payments.

Comme nous l'expliquons plus loin, nous continuons de surveiller les répercussions de la COVID-19 sur nos activités, notre situation financière et notre exploitation. Se reporter à la rubrique « Résumé des facteurs influant sur notre rendement » du présent rapport de gestion pour une analyse des risques associés au caractère saisonnier des ventes et à la poursuite des activités.

Aperçu

Lightspeed propose des plateformes conviviales de commerce électronique SaaS qui facilitent les transactions omnicanales. Nos plateformes logicielles proposent à nos clients les fonctionnalités essentielles dont ils ont besoin pour traiter avec les consommateurs, gérer les transactions, accepter les paiements et assurer la croissance de leur entreprise. Nous sommes établis dans plus d'une centaine de pays et nos clients sont des petites et moyennes entreprises (« PME ») qui occupent un ou plusieurs emplacements. Pour livrer une concurrence efficace dans un environnement de marché omnicanal, nos clients traitent leurs affaires en ligne, sur des réseaux mobiles et sociaux aussi bien que sur des circuits physiques. Nous sommes convaincus que nos plateformes sont essentielles à leur capacité de fonctionner et à leur croissance, comme en témoignent la plus grande partie de nos produits des activités ordinaires qui sont récurrents et notre excellente feuille de route au chapitre de la croissance graduelle des produits des activités ordinaires par client.

Nos plateformes infonuagiques sont conçues en fonction de trois éléments interreliés : l'expérience client, la gestion des transactions (l'administration), qui nous permet d'améliorer notre efficacité auprès du client et notre compréhension de celui-ci, et la facilité de paiement. Les principales fonctionnalités de nos plateformes englobent la gamme complète des capacités omnicanales, les points de vente (« PDV »), la gestion par produit et par menu, la gestion des stocks, les analyses et les rapports, la connectivité multi-emplacements, la gestion des clients et la fidélisation. Notre situation au point de commerce nous place au premier plan pour traiter les paiements et recueillir les données transactionnelles. Lightspeed Payments, notre solution de traitement de paiement, est actuellement offerte à nos clients du secteur de détail nord-américains et est offerte depuis peu au secteur de l'hébergement américain. Nous estimons que le déploiement élargi de Lightspeed Payments nous permettra d'émuler le succès de nos clients et qu'il représente pour notre Société une occasion de croissance importante.

La vente de notre plateforme se fait principalement par l'entremise de nos effectifs de vente directe en Amérique du Nord, en Europe et en Australie, ainsi que par des circuits indirects dans d'autres pays. Notre plateforme convient à divers types de PME, en particulier les détaillants mono et multi-emplacements ayant des transactions complexes (nombreux produits, besoins de stockage variés ou élément de service), les exploitants de terrains de golf, et les divers clients du secteur de l'hôtellerie, en passant de la restauration rapide et des festivals aux hôtels et aux restaurants de fine cuisine. En moyenne, nos clients génèrent un volume de transactions brut (« VTB ») (indicateur défini aux présentes) annuel dépassant 600 000 \$, signe du succès de leurs activités. Notre clientèle a rapporté un revenu moyen par utilisateur (« RMPU ») (indicateur défini

aux présentes) mensuel d'environ 230 \$ par client (145 \$ par emplacement client) au cours de l'exercice 2020, et elle représentait 76 500 emplacements clients dans une centaine de pays. En ce qui concerne les nouveaux clients admissibles, plus de 60 % d'entre eux se sont procuré Lightspeed Payments au moment d'acheter le logiciel Lightspeed au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020. Pour l'exercice 2020, notre plateforme infonuagique SaaS a traité un VTB de 22,3 milliards de dollars, soit une croissance de 54 %, par rapport à un VTB de 14,5 milliards de dollars à l'exercice 2019.

Nos produits des activités ordinaires proviennent principalement de la vente d'abonnements à notre logiciel infonuagique et de licences d'utilisation ainsi que d'autres sources de produits récurrents, notamment les solutions de paiement pour les secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie. Nous offrons des plans de tarification conçus en fonction des besoins de nos clients actuels et futurs, dont le but est d'adapter les solutions Lightspeed à la croissance des PME. Nos plans d'abonnement peuvent être mensuels, annuels, pluriannuels, la majorité des emplacements clients ayant souscrit des contrats d'au moins 12 mois au 31 mars 2020. Par ailleurs, notre logiciel est intégré au traitement électronique de paiement qu'offrent certaines tierces parties. Dans le cadre de l'intégration à ces services de traitement de paiement, nous avons négocié des ententes de partage des produits avec chacune de ces parties. Au dernier trimestre de l'exercice 2019, nous avons lancé Lightspeed Payments, notre solution exclusive de traitement des paiements, qui permet à nos clients de visualiser l'intégralité des transactions jusqu'aux dernières étapes de leur processus de vente. Nos plus récents plans de tarification, lancés au troisième trimestre de l'exercice 2020, sont conçus pour favoriser l'adoption de Lightspeed Payments. Les modifications apportées rendent plus accommodants les plans de paiements mensuels pour nos clients qui optent également pour Lightspeed Payments. Pour l'exercice 2020, la vente de logiciels et de solutions de traitement de paiement comptait pour 89 % du total de nos produits des activités ordinaires, comparativement à 88 % pour l'exercice 2019.

Par ailleurs, en complément de la vente de logiciels et de solutions de traitement de paiement, nous tirons des produits de la vente de matériel informatique et d'autres services de soutien à valeur ajoutée offerts aux commerçants. Ces produits sont en général non récurrents et proviennent de la vente de matériel informatique afférent à nos solutions et de la vente de services professionnels de soutien pour l'installation et l'implantation de nos solutions. Pour l'exercice 2020, ces produits ont compté pour 11 % du total de nos produits des activités ordinaires (12 % pour l'exercice 2019).

Nous estimons détenir une nette position de leader dans le commerce des PME en raison de notre envergure, de l'ampleur de nos capacités et de la diversité de notre clientèle. Notre entreprise a de ce fait connu une croissance marquée. De 77,5 millions de dollars à l'exercice 2019, nos produits des activités ordinaires sont passés à 120,6 millions de dollars à l'exercice 2020, soit une croissance sur 12 mois de 56 %. Aucun client n'a représenté plus de 1 % de nos produits des activités ordinaires pour l'exercice 2020 ou l'exercice 2019, ni pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

Notre entreprise connaît une croissance rapide et nous projetons de continuer d'investir dans la croissance future. Notre succès futur dépendra d'un certain nombre de facteurs, notamment notre capacité d'accroître notre clientèle, d'ajouter d'autres solutions à nos plateformes, d'augmenter les produits provenant de notre clientèle actuelle et de procéder avec soin à des acquisitions. Au 31 mars 2020, environ 40 % de nos clients [compte non tenu des clients acquis dans le cadre des acquisitions d'iKentoo S.A. (« iKentoo »), de Kounta Holdings Pty Ltd. (« Kounta ») et de Gastrofix GmbH (« Gastrofix »)] paient pour plus d'un produit Lightspeed, comparativement à environ 33 % un an plus tôt. Nous considérons cette donnée comme une mesure importante de notre capacité à augmenter notre RMPU et à offrir une valeur ajoutée à nos clients, ce qui nous permet d'améliorer notre taux de rétention. Notre taux de rétention net en dollars est encore une fois positif pour l'exercice 2020 grâce à la hausse de notre RMPU et à nos projets axés sur les clients. Nous estimons qu'il existe de nombreuses possibilités pour faire augmenter notre RMPU et le nombre de clients adoptant un nombre de produits Lightspeed plus élevé avec le temps. Nous croyons également qu'en continuant d'investir, nous augmenterons la base de nos produits des activités ordinaires, améliorerons la rétention de cette base et renforcerons notre capacité d'accroître les ventes à nos clients.

Nous n'avons pas été rentables à ce jour et, à moins de mettre en place nos stratégies de croissance, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre la rentabilité. Pour les exercices 2020 et 2019, respectivement, nous avons subi une perte d'exploitation de 58,4 millions de dollars et de 23,2 millions de dollars et opéré des sorties de trésorerie de 28,6 millions de dollars et de 7,6 millions de dollars.

Indicateurs de rendement clés

La surveillance des indicateurs de rendement clés suivants nous permet d'évaluer notre entreprise, de mesurer notre rendement, d'identifier les tendances qui touchent nos activités, d'établir des plans d'entreprise et de prendre des décisions stratégiques. Ces indicateurs de rendement clés constituent pour l'investisseur des mesures supplémentaires de notre rendement d'exploitation et font ainsi ressortir les tendances qui touchent nos activités principales susceptibles de passer inaperçues lorsqu'on se fie uniquement aux mesures IFRS. Les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées utilisent fréquemment les mesures propres à un secteur pour évaluer les sociétés émettrices. La méthode dont nous nous servons pour calculer nos indicateurs de rendement clés peut se révéler différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises pour calculer des mesures analogues.

Revenu moyen par utilisateur – Le **revenu moyen par utilisateur** ou « **ARPU** » correspond au total des produits tirés des ventes de logiciels et de solutions de paiement pour la période, divisé par le nombre de clients distincts ou le nombre d'emplacements clients, selon le cas, pour cette période.

Emplacements clients – Un **emplacement client** est un emplacement client facturable pour lequel un contrat de service est en vigueur ou dont le renouvellement est en négociation. Un seul client distinct peut avoir plusieurs emplacements clients, qu'il s'agisse d'emplacements physiques ou de sites de commerce électronique. Nous estimons que notre capacité d'accroître le nombre d'emplacements clients utilisant nos plateformes est un indicateur de notre succès au chapitre de la pénétration de marché et de la croissance de notre entreprise. Notre historique de croissance se mesure en nombre d'emplacements clients et en VTB par emplacement client pour l'utilisation accrue de nos plateformes. À la fin des exercices 2020 et 2019, environ 76 500 et plus de 49 000 emplacements clients, respectivement, utilisaient une de nos plateformes.

Volume de transactions brut – Le **volume de transactions brut** ou « **VTB** » correspond à la valeur totale en dollars des transactions traitées sur notre plateforme infonuagique SaaS pour une période donnée, après déduction des remboursements, et avant déduction des frais de transport et de manutention, droits de douane et taxes à la valeur ajoutée. Le VTB est, selon nous, un indicateur du succès de nos emplacements clients et de la vigueur de notre plateforme. Le VTB ne représente pas des produits que nous avons gagnés. Pour les exercices 2020 et 2019, le VTB s'est élevé à 22,3 milliards de dollars et à 14,5 milliards de dollars, respectivement.

Taux de rétention net en dollars – Notre capacité de retenir et d'accroître les produits tirés de notre clientèle actuelle est un indicateur de la valeur à long terme de nos relations clients. Notre performance à ce chapitre est mesurée par notre **taux de rétention net en dollars**, qui est calculé à la fin de chaque mois en tenant compte de la cohorte de clients utilisant nos plateformes de commerce au début du mois. Il s'agit de diviser nos produits tirés des abonnements et de la vente de solutions de paiement attribuables à cette cohorte pour le mois alors courant par le total des produits tirés des abonnements et de la vente de solutions de paiement attribuables à cette cohorte pour le mois précédent. Pour l'exercice 2020, notre taux de rétention net en dollars dépassait 100 %, d'après la moyenne des taux de rétention nets en dollars pour cette période.

Mesures non conformes aux IFRS et rapprochement

L'information présentée dans le rapport de gestion inclut certaines mesures financières telles que le « BAIIA ajusté ». Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas un sens standardisé prescrit par les IFRS et ne sont probablement pas comparables à des mesures analogues présentées par d'autres entreprises. Elles s'ajoutent plutôt aux mesures IFRS et constituent un complément d'information utile à une compréhension plus approfondie de nos résultats d'exploitation, tels que les comprend notre direction. Par conséquent, il faudrait se garder de considérer ces mesures isolément ou comme un substitut à l'analyse de notre information financière conforme aux IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS constituent pour l'investisseur des mesures supplémentaires de notre rendement d'exploitation et font ainsi ressortir les tendances qui touchent nos activités principales susceptibles de passer inaperçues lorsqu'on se fie uniquement aux mesures IFRS. Les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les sociétés émettrices. Notre direction se sert aussi des mesures non conformes aux IFRS pour comparer le rendement de l'exploitation d'une période à l'autre, préparer les budgets d'exploitation et les prévisions annuels, et déterminer les composantes de la rémunération de la direction.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est défini comme la perte nette après intérêts, impôt et amortissement, ou comme le BAIIA, après ajustement tenant compte de la charge de rémunération à base d'actions et des charges connexes, de la perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables, de la charge de rémunération liée aux acquisitions déjà conclues, des profits et pertes de change et des frais liés aux transactions. Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté et de la perte nette des périodes indiquées.

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 mars		Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(53 531)	(183 525)	(18 597)	(96 076)
Perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables ¹⁾	—	191 219	—	132 135
Rémunération à base d'actions et charge sociale qui s'y rapporte ²⁾	9 930	3 110	2 676	2 043
Amortissement ³⁾	13 467	4 537	5 631	1 064
Perte (profit) de change ⁴⁾	(395)	987	(300)	637
Produit d'intérêts, déduction faite des charges ³⁾	(1 766)	(181)	226	(81)
Rémunération liée aux acquisitions ⁵⁾	11 087	454	5 138	188
Frais liés aux transactions ⁶⁾	2 658	1 023	1 159	718
Produit d'impôt	(3 110)	(30 729)	(2 111)	(44 773)
BAIIA ajusté	(21 660)	(13 105)	(6 178)	(4 145)

- ¹⁾ Cette perte est liée à la variation de la valeur de nos actions privilégiées rachetables d'une période à l'autre, qui est un élément hors trésorerie. Avant la conclusion de notre premier appel public à l'épargne le 15 mars 2019, la totalité de nos actions privilégiées rachetables ont été converties, et le passif a été ramené à néant, une augmentation de même valeur étant portée au capital-actions. Ces actions n'auront plus d'incidence sur nos résultats d'exploitation.
- ²⁾ Ce poste se compose d'une charge hors trésorerie comptabilisée pour les options sur actions émises à nos employés et administrateurs aux termes de nos régimes d'options sur actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, étant donné que ces charges sont directement imputables à la rémunération à base d'actions, qu'elles représentent des estimations et sont, par conséquent, susceptibles de changer. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2020, la charge de rémunération à base d'actions se chiffrait respectivement à 4 060 \$ et à 8 870 \$ (706 \$ et 1 693 \$ au 31 mars 2019) et la charge sociale représentait respectivement un produit de 1 384 \$ et une charge de 1 060 \$ (charge de 1 337 \$ et de 1 417 \$ au 31 mars 2019).
- ³⁾ En lien avec l'adoption d'IFRS 16 *Contrats de location*, selon une approche rétrospective modifiée et sans retraitement des données correspondantes, la perte nette du trimestre clos le 31 mars 2020 comprend une perte de valeur de 821 \$ liée à l'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation et une charge d'intérêts de 246 \$ liée aux obligations locatives, et exclut un montant de 954 \$ lié à la charge locative (respectivement 2 492 \$, 852 \$ et 2 894 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020). Se reporter à la rubrique « Méthodes comptables et estimations comptables critiques » plus loin pour un complément d'information sur l'adoption d'IFRS 16.
- ⁴⁾ Ces pertes (profits) hors trésorerie sont liées à la conversion de devises.
- ⁵⁾ Ces coûts représentent une portion de la contrepartie versée aux entreprises acquises afférente aux obligations d'emploi continu de certains employés clés desdites entreprises acquises.
- ⁶⁾ Ces frais se rapportent aux honoraires professionnels, de conseillers juridiques, de consultation et de comptables engagés dans le cadre de notre premier appel public à l'épargne, de nos acquisitions, de notre placement secondaire d'août 2019 et de notre placement par prise ferme de février 2020, et n'auraient pas par ailleurs été engagés.

Perspectives

Étant donné l'incertitude quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de COVID-19, Lightspeed ne peut fournir de perspectives financières pour l'exercice 2021 pour le moment. Se reporter à la rubrique « Perspectives financières » du communiqué de presse daté du 21 mai 2020 de la Société pour plus de détails. Ce communiqué peut être consulté à l'adresse www.sedar.com.

Résumé des facteurs influant sur notre rendement

La croissance et le succès futur de notre entreprise sont tributaires de nombreux facteurs, et plus particulièrement de ceux qui sont énumérés ci-après. Si ces facteurs présentent des occasions intéressantes pour notre entreprise, ils n'en posent pas moins des défis importants, dont certains sont décrits ci-après et dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, qui peut être consultée sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Adoption de notre plateforme par le marché

Nous avons l'intention de continuer à pousser l'adoption de nos plateformes de commerce en adaptant nos solutions aux besoins des clients actuels et futurs, quelle que soit leur envergure ou nature. Il existe un potentiel important d'accroissement de la pénétration de notre marché adressable et d'obtention de nouveaux clients. Nous devrions pouvoir réaliser ce potentiel en développant davantage nos produits et services, et en continuant d'investir dans des stratégies de commercialisation destinées à attirer de nouveaux clients pour nos plateformes tant dans nos secteurs géographiques existants que sur de nouveaux marchés internationaux. Nous projetons également d'évaluer soigneusement les occasions de proposer nos solutions à des entreprises œuvrant dans des marchés verticaux que nous ne servons pas à l'heure actuelle. Nous continuerons d'investir dans nos plateformes afin d'élargir la base de notre clientèle et de pousser l'adoption par le marché. Nos activités pourraient fluctuer à mesure que se feront ces investissements.

Adoption de Lightspeed Payments par les clients

En janvier 2019, nous avons lancé notre solution de traitement de paiement, Lightspeed Payments, auprès de nos clients du marché de détail américain. Lightspeed Payments devrait devenir une partie de plus en plus importante de nos activités à mesure qu'elle sera offerte à l'ensemble de notre clientèle dans tous les secteurs géographiques. Lightspeed Payments est conçue pour être une solution transparente et conviviale, et nous l'offrons à des tarifs concurrentiels établis d'après un pourcentage du VTB traité électroniquement sur nos plateformes. Étant donné que Lightspeed Payments comptera pour une proportion croissante de nos produits des activités ordinaires, nous prévoyons qu'avec le temps nos marges bénéficiaires baisseront légèrement, malgré l'augmentation marquée possible du total de nos produits des activités ordinaires, car la marge bénéficiaire de nos solutions de traitement de paiement est inférieure à celle de nos abonnements. Le déploiement de Lightspeed Payments auprès des clients du secteur de la vente au détail canadien et du secteur de l'hôtellerie américain de la Société est entamé.

Ventes complémentaires et ventes de gammes supérieures à nos clients existants

Nos clients existants constituent des cibles de choix pour notre stratégie de « conquête graduelle » de ventes complémentaires et de ventes de gammes supérieures moyennant des frais de vente et de commercialisation supplémentaires minimales. Bon nombre de nos clients commencent par utiliser nos plateformes pour un besoin précis. Une fois qu'ils auront constaté les avantages et les nombreuses fonctionnalités de nos plateformes, ils seront conquis et se tourneront graduellement vers nos autres services tels que Lightspeed Loyalty, Lightspeed Analytics et Lightspeed Payments. Nous projetons de poursuivre nos investissements dans le développement de produits, la vente et la commercialisation, l'ajout de solutions à nos plateformes et l'augmentation de l'utilisation de nos solutions et de la sensibilisation à celles-ci. La croissance de nos produits et notre capacité d'atteindre la rentabilité et de la maintenir reposent sur notre capacité de conserver les relations clients existantes et de continuer d'étendre l'utilisation de la gamme complète de nos solutions chez nos clients.

Agrandir notre équipe de vente et de commercialisation

Notre capacité de faire croître de façon marquée nos produits des activités ordinaires dépendra largement de l'efficacité de nos efforts de vente et de commercialisation, à l'échelle nationale et mondiale. La vente et la commercialisation sont effectuées pour une grande part par une équipe interne dont le dynamisme est à la base de notre succès. Nous avons investi dans notre force de vente et continuerons d'y investir massivement, et prévoyons, par conséquent, que nos effectifs de vente continueront de grandir grâce à ces investissements.

Ventes à l'échelle mondiale

La demande mondiale de nos plateformes continuera de s'accroître, car les PME sont à la recherche de solutions de bout en bout avec des capacités omnicanales qui leur permettront de prospérer et de réussir dans un environnement opérationnel de plus en plus complexe. Nos possibilités de croissance à l'échelle mondiale sont donc importantes. En prévision de cette demande éventuelle, nous avons investi et continuerons d'investir dans le personnel et la commercialisation, et nous ferons des acquisitions stratégiques à l'extérieur de l'Amérique du Nord pour soutenir notre croissance mondiale.

Caractère saisonnier

Les produits des activités ordinaires liés au traitement des transactions devraient commencer à constituer une proportion croissante de la composition totale de nos produits en raison du lancement récent de Lightspeed Payments. Nous nous attendons à ce que nos résultats trimestriels reflètent davantage un caractère saisonnier. Même si la croissance rapide de notre base d'abonnés et la vente de gammes supérieures aux clients existants ont largement atténué à ce jour les tendances saisonnières de nos produits, nous prévoyons que nos produits liés au traitement des transactions afficheront davantage une corrélation avec le VTB des clients utilisant nos plateformes.

Monnaies étrangères

Notre monnaie de présentation et notre monnaie fonctionnelle sont le dollar américain. La plus grande partie de nos produits des activités ordinaires, ainsi qu'une plus petite proportion de nos dépenses, est libellée en dollars américains. Notre siège social et une partie importante de nos employés sont situés à Montréal, au Canada, avec d'autres effectifs en Europe et en Australie. Une partie importante de nos dépenses est donc libellée en dollars canadiens et en euros, et une partie moindre en dollars australiens, en livres sterling et en francs suisses. Par conséquent, nos résultats d'exploitation subiront les contrechocs d'une diminution de la valeur du dollar américain par rapport à ces monnaies, principalement le dollar canadien et l'euro. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, qui peut être consultée sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, pour obtenir une analyse des fluctuations des taux de change.

Poursuite des acquisitions stratégiques

Nous complétons nos stratégies de croissance interne en adoptant une approche basée sur des acquisitions ciblées et opportunes. Nous repérons les acquisitions qui pourraient nous permettre d'accélérer le développement de notre produit, d'accroître notre pénétration du marché et de créer de la valeur pour nos actionnaires. Depuis la création de la Société, nous avons développé une expertise importante en vente et en commercialisation et nous la mettons à profit pour faciliter notre croissance continue à l'échelle mondiale, tant sur le plan de la croissance interne que sur celui de l'intégration des entreprises acquises.

Le nombre de nos emplacements clients a augmenté pour atteindre environ 76 500 au 31 mars 2020, incluant les emplacements clients ajoutés avec l'acquisition de Gastrofix en janvier 2020. Nos emplacements clients sont répartis presque à parts égales entre l'Amérique du Nord et le reste du monde. En outre, la répartition de ces commerces est bien équilibrée entre les secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie, qui représentent respectivement environ 55 % et 45 % du total de nos emplacements clients. Compte tenu de notre expérience et de notre envergure, nous sommes d'avis que nous sommes bien positionnés pour poursuivre notre croissance interne à l'échelle mondiale et nos acquisitions stratégiques. Toutefois, ces acquisitions et ces investissements pourraient détourner l'attention de la direction et entraîner des difficultés opérationnelles en l'absence d'une intégration adéquate et en temps opportun, ou autrement perturber notre fonctionnement ou avoir une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19, les mesures mises en place pour tenter de contenir et limiter la propagation du virus, notamment les restrictions en matière de déplacement, les mesures d'isolement volontaire, la fermeture obligatoire des services et des entreprises non essentiels et les mesures de distanciation physique, ainsi que les répercussions sur les activités et les dépenses des PME et sur les dépenses de consommation ont perturbé et continueront de perturber le cours

normal de nos activités et auront des conséquences pour nos employés, ainsi que pour nos fournisseurs, nos partenaires, nos clients et leurs propres clients. Nous avons dû modifier certaines de nos pratiques d'affaires en raison de la pandémie et nous pourrions être tenus de prendre des mesures supplémentaires si les autorités gouvernementales l'exigent. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures suffiront à atténuer les effets directs ou indirects de la pandémie et ses répercussions sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. De plus, l'incidence des nouvelles solutions et initiatives qui ont été ou seront mises en place en raison de la COVID-19 sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation est incertaine et nous pourrions être exposés à des risques supplémentaires en raison de ces solutions et de ces initiatives.

Bon nombre des mesures visant à contenir et à limiter la propagation du virus ont été mises en place en mars 2020 et ont, par conséquent, eu une incidence limitée sur nos résultats du trimestre clos le 31 mars 2020. Nous prévoyons observer des effets plus importants au cours des prochains trimestres. L'étendue des répercussions de la COVID-19 sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière dépend d'événements à venir, très incertains et ne pouvant être anticipés, notamment la durée et l'ampleur de la pandémie de COVID-19, les mesures mises en place pour tenter de contenir le virus, l'incidence de la pandémie et des restrictions qui en découlent sur l'activité économique, le commerce intérieur et le commerce international, et la portée de ces répercussions et d'autres facteurs sur nos employés, ainsi que sur nos partenaires, nos fournisseurs, nos clients et leurs propres clients. La crise mondiale que nous vivons actuellement a eu et a toujours des conséquences pour nos clients des secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie, notamment sur le VTB, la demande générale pour nos services et le taux de résiliation prévu de la clientèle attribuable à la fermeture provisoire ou permanente d'entreprises. La situation peut également restreindre leur capacité à se procurer des stocks, des ingrédients ou des fournitures, à générer des ventes ou à nous verser leurs paiements en temps opportun. Nous mettons actuellement en place des initiatives axées sur les clients, comme des rabais à l'abonnement et des ententes de report de paiement, afin d'aider nos clients pendant la pandémie de COVID-19; cependant, ces initiatives ont et peuvent continuer d'avoir un effet négatif sur nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie. Tant qu'elles seront maintenues, les mesures de distanciation physique nuiront à nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

La COVID-19 est également source de grande incertitude pour l'économie mondiale. Si la croissance économique ralentit davantage ou s'il y a récession, les consommateurs pourraient ne pas être en mesure de faire des achats chez nos clients ou reporter ou se voir obligés de réduire les achats de biens discrétionnaires, ce qui nuirait à nos clients (des PME, donc plus sensibles à la conjoncture que les grandes entreprises) et à nos résultats d'exploitation. La conjoncture économique incertaine et défavorable peut également entraîner une augmentation des remboursements et des rétrofacturations, ce qui peut avoir un effet négatif sur nos activités et nous obliger à comptabiliser une perte de valeur sur nos actifs dans nos états financiers.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions qui en découlent peuvent aussi altérer ou entraver la capacité des employés à travailler s'ils sont malades ou s'ils doivent s'occuper de personnes malades, entraîner des délais ou des perturbations dans les services offerts par nos fournisseurs, nous rendre plus vulnérables, ainsi que nos partenaires et nos fournisseurs de services, aux atteintes à la sécurité, aux attaques par déni de service, au piratage et à l'hameçonnage, ou être la cause d'autres événements imprévisibles. De plus, bien que nous ayons tenté de cerner tous les risques associés à la COVID-19 pour notre entreprise, l'incertitude et le manque de prévisibilité liés à la pandémie de COVID-19 impliquent que d'autres risques nous étant encore inconnus ou que nous jugeons actuellement non significatifs pourraient avoir une incidence sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous ne pouvons estimer pour le moment la gravité, l'ampleur ou la durée de la pandémie de COVID-19, ni ses répercussions sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation; son effet pourrait cependant être significatif. Toute incidence défavorable importante pour nos employés, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires et nos autres parties prenantes pourrait également nous affecter considérablement.

Principaux éléments du résultat d'exploitation

Produits

Produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement

Nous tirons des produits essentiellement de la vente de licences d'abonnements à nos solutions logicielles pour les commerces de détail et les restaurants ainsi que des produits axés sur les transactions. Nous offrons des plans tarifaires conçus pour répondre aux besoins de nos clients actuels et prospectifs qui permettent aux solutions Lightspeed de s'adapter aux petites et moyennes entreprises tout au long de leur croissance. Nos plans d'abonnement sont d'ordinaire assortis d'une durée de un mois, de un an ou de plusieurs années, plus de la moitié de nos clients optant pour des durées d'abonnement d'au moins 12 mois. Lorsque nos clients décident de payer leur contrat au complet d'avance, il en résulte la création d'un solde de produits différés dans notre bilan. Les plans d'abonnement à nos solutions infonuagiques comprennent les services d'entretien et de soutien. Les clients achètent des plans d'abonnement directement auprès de nous ou par l'intermédiaire de nos partenaires de distribution.

Nous tirons également des produits axés sur les transactions en fournissant à nos clients la fonctionnalité permettant d'accepter les paiements des consommateurs. Ces produits se présentent sous la forme de frais de traitement de paiements et de frais de transactions, et représentent un pourcentage du VTB traité grâce à nos solutions offertes. Nous avons deux sources de produits axés sur les transactions : notre solution de traitement de paiements exclusive, Lightspeed Payments, et les ententes de partage de produits conclues avec nos partenaires de paiement intégrés.

Lightspeed Payments permet à nos clients d'accepter des paiements électroniques en boutique grâce à des terminaux connectés et en ligne. Étant donné que son accès était en grande partie limité à notre clientèle de commerce de détail aux États-Unis, avant que nous ayons récemment élargi notre offre à nos clients du secteur de la vente au détail canadien et du secteur de l'hôtellerie américain, Lightspeed Payments ne représente jusqu'ici qu'une source nominale de produits. Nous sommes d'avis que cette application deviendra une part de plus en plus importante de nos activités à mesure qu'elle deviendra accessible à notre clientèle élargie. L'offre d'une fonctionnalité de paiement totalement intégrée est hautement complémentaire des plateformes que nous offrons à nos clients aujourd'hui et nous permettra de monétiser une plus grande part des plus de 22,3 milliards de dollars du VTB, ce qui représente une croissance de 54 % du VTB total au cours des 12 derniers mois, traité sur nos plateformes SaaS infonuagique au cours du dernier exercice.

Nous continuons également d'appuyer notre ancienne solution de commerce de détail sur les lieux, que le client télécharge et installe sur son serveur. À mesure que nous faisons passer ce petit groupe de clients vers notre plateforme infonuagique, les produits provenant de notre solution sur les lieux devraient diminuer.

En outre, nous tirons des produits des frais d'indication de clients et des ententes de partage de produits de la part de nos partenaires vers lesquels nous dirigeons des commerçants ou qui vendent leurs applications grâce à notre marché d'applications et de thématiques. Aux termes de nos ententes conclues avec ces partenaires, ces produits peuvent être récurrents ou non récurrents.

Produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Ces produits sont généralement des produits ponctuels liés à la vente de matériel informatique auquel nos solutions sont intégrées et à la vente de services professionnels en appui de l'installation et de la mise en place de nos solutions. Nous tirons des produits grâce à la vente de matériel périphérique de PDV comme les écrans afficheurs client, les imprimantes de reçus, les tiroirs de caisses, les terminaux de paiement, les serveurs, les supports, les lecteurs de codes à barres et un assortiment d'accessoires.

Même si nos solutions logicielles sont destinées à devenir des solutions clés en main qui peuvent être utilisées par le client dès leur livraison, nous fournissons des services professionnels aux clients dans certaines circonstances sous la forme d'installations et de mises en œuvre sur les lieux. Ces services de mise en œuvre sont généralement fournis grâce à notre

équipe d'intégration interne ou un réseau de partenaires certifiés. De plus, nous percevons à l'occasion des frais ponctuels pour des travaux d'intégration réalisés dans le cadre de certains partenariats stratégiques.

Coût direct des produits

Coût direct des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement

Le coût des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement se compose principalement des charges de personnel pour l'équipe de soutien, des coûts directs liés à nos activités Lightspeed Payments et des coûts liés à l'infrastructure d'hébergement pour nos services. Les charges significatives comprennent les coûts liés à notre capacité du centre de données et les coûts directs payés à des tiers, notamment ceux liés à notre infrastructure infonuagique, y compris le total des salaires et avantages sociaux, la rémunération fondée sur des actions et les charges connexes, le soutien à la clientèle et les redevances. Nous nous attendons à ce que le coût des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement augmente en dollars absolus et en pourcentage du total des produits en raison du profil de marge bénéficiaire brute plus faible de Lightspeed Payments par rapport au profil de marge bénéficiaire brute plus élevé de notre flux de produits tirés des abonnements aux logiciels.

Coût direct des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Le coût de ces produits comprend les coûts liés à nos solutions de matériel comme le coût d'acquisition des stocks de matériel informatique, notamment le prix d'achat du matériel, les charges liées aux tiers fournisseurs de services de traitement des commandes, les frais d'expédition et de manutention, les rajustements de stocks, ainsi que les charges liées aux coûts des services de mise en œuvre offerts aux clients.

Charges d'exploitation

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se composent des charges de personnel, notamment la charge de rémunération à base d'actions et les charges connexes, au titre des finances, de la comptabilité, des services juridiques, des services administratifs, des ressources humaines, des technologies de l'information, ainsi que des opérations de paiement. Ces coûts comprennent également les autres frais professionnels, les coûts de transaction engagés dans le cadre des acquisitions de la Société, les coûts liés aux systèmes internes, ainsi que les frais généraux liés au siège social. Nous nous attendons à ce que les frais généraux et frais administratifs augmentent en dollars absolus à mesure que nous engageons des coûts liés à la conformité à titre de société ouverte, notamment des frais accrus au chapitre des services comptables et juridiques. Nous nous attendons toutefois à ce que, à long terme, les frais généraux et administratifs diminuent en pourcentage du total des produits des activités ordinaires à mesure que nous focalisons sur les procédés, les systèmes et les contrôles afin que les fonctions de soutien interne soient proportionnelles à l'expansion de nos activités.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement se composent principalement des charges de personnel, notamment la charge de rémunération à base d'actions et les charges connexes, en ce qui concerne les charges liées aux produits, au développement des activités de base, aux données, à la gestion, au développement et à la conception des produits, ainsi que les coûts indirects imputés au siège social. Nous continuons de concentrer nos initiatives de recherche et développement sur l'ajout de nouvelles caractéristiques et solutions, outre l'expansion des fonctionnalités et le rehaussement de la convivialité de nos plateformes. Par le passé, ces frais ont été réduits principalement grâce aux crédits d'impôt au titre du Programme de la recherche scientifique et développement expérimental (« RS&DE ») et au crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques, soit les « crédits d'impôt RS&DE » et le « crédit d'impôt pour le développement des affaires électroniques ». En tant que société ouverte, nous ne sommes plus admissibles aux crédits remboursables au titre de la RS&DE, même si les crédits d'impôt pour les affaires électroniques demeureront disponibles. Cependant, nous restons admissibles aux crédits d'impôt RS&DE non remboursables en vertu de ce programme, qui sont admissibles pour réduire les impôts futurs payables. Étant donné les récentes pertes enregistrées par la Société au Canada, ces crédits n'ont pas été comptabilisés. Lorsqu'ils le

seront, ils viendront réduire les frais de recherche et développement. Nous nous attendons à ce que les frais de recherche et développement baissent par rapport au total des produits à mesure que nous réaliserons des économies d'échelle supplémentaires grâce à notre expansion, ce qui ne saurait se produire dans l'immédiat, cependant, étant donné que nous nous employons encore à élargir notre groupe de technologie pour l'adapter à la croissance prévue.

Vente et commercialisation

Les frais de vente et de commercialisation se composent principalement des coûts de vente et de commercialisation, des charges de personnel, notamment la charge de rémunération à base d'actions et les charges connexes, pour l'expansion des ventes et des affaires, du marketing, ainsi que d'une tranche des frais de soutien aux commerçants nécessaires pour l'intégration des nouveaux clients. Les autres coûts de vente et de commercialisation comprennent les coûts d'acquisition de nouveaux clients, les frais de déplacement ainsi que les coûts indirects imputés au siège social. Nous entendons poursuivre l'expansion des initiatives de vente et de commercialisation en vue d'attirer de nouveaux commerçants, de conserver les commerçants actuels et d'augmenter les produits tirés des clients nouveaux et actuels. Au fil du temps, nous nous attendons à ce que diminuent les frais de vente et de commercialisation exprimés en pourcentage du total des produits des activités ordinaires à mesure que nous obtenons des économies d'échelle de notre expansion.

Rémunération liée à des acquisitions

La charge de rémunération liée à des acquisitions représente la partie du prix d'achat provenant des acquisitions payables sous réserve de l'exécution des obligations permanentes au titre de l'emploi de certains employés clés des entreprises acquises. Cette partie du coût est amortie sur la période de service nécessaire pour ces employés clés.

Autres charges

Perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables

Ces coûts incluent les coûts à l'égard de la variation de l'évaluation des actions privilégiées rachetables d'une période à l'autre. Immédiatement avant la clôture du placement initial de nos actions à la Bourse de Toronto, en mars 2019, la totalité de nos actions privilégiées rachetables ont été converties, et le passif a été réduit à néant avec une augmentation correspondante du capital-actions. Après la conversion, les actions privilégiées ont cessé d'avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation.

Résultats d'exploitation

Le tableau ci-après présente nos états consolidés du résultat net pour les exercices 2020 et 2019 et pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)	Exercices clos les 31 mars		Trimestres clos les 31 mars	
	2020 \$	2019 \$	2020 \$	2019 \$
Produits				
Logiciels et solutions de paiement	106 871	68 489	31 784	18 648
Matériel informatique et autres produits	13 766	8 962	4 487	2 637
	120 637	77 451	36 271	21 285
Coût direct des produits				
Logiciels et solutions de paiement	31 982	15 752	9 968	4 604
Matériel informatique et autres produits	11 217	7 821	3 627	2 358
	43 199	23 573	13 595	6 962
Marge brute	77 438	53 878	22 676	14 323
Charges d'exploitation				
Frais généraux et administratifs	24 486	13 790	7 350	4 793
Recherche et développement	31 812	18 283	10 100	5 074
Vente et commercialisation	55 388	39 043	15 239	11 362
Amortissement des immobilisations corporelles	1 749	1 389	550	415
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	2 492	—	821	—
Perte (profit) de change	(395)	987	(300)	637
Rémunération liée à des acquisitions	11 087	454	5 138	188
Amortissement des immobilisations incorporelles	9 226	3 148	4 260	649
Total des charges d'exploitation	135 845	77 094	43 158	23 118
Perte d'exploitation	(58 407)	(23 216)	(20 482)	(8 795)
Perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables	—	(191 219)	—	(132 135)
Produit d'intérêts, déduction faite des charges	1 766	181	(226)	81
Perte avant impôt sur le résultat	(56 641)	(214 254)	(20 708)	(140 849)
Charge (produit) d'impôt				
Exigible	49	59	(46)	64
Différé	(3 159)	(30 788)	(2 065)	(44 837)
Total de la charge (du produit) d'impôt	(3 110)	(30 729)	(2 111)	(44 773)
Perte nette	(53 531)	(183 525)	(18 597)	(96 076)
Perte par action – de base et diluée	(0,62)	(5,53)	(0,21)	(2,21)

Le tableau ci-après présente la charge de rémunération à base d'actions, et la charge sociale qui s'y rapporte, incluse dans les résultats d'exploitation pour les exercices 2020 et 2019 et pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019.

(en milliers de dollars américains)	Exercices clos les 31 mars		Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Coût direct des produits	731	260	170	151
Frais généraux et administratifs	3 196	1 030	606	647
Recherche et développement	3 101	245	1 400	350
Vente et commercialisation	2 902	1 575	500	895
Total de la rémunération à base d'actions	9 930	3 110	2 676	2 043

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2020, des charges de rémunération à base d'actions de respectivement 4 060 \$ et 8 870 \$ ont été inscrites (706 \$ et 1 693 \$ au 31 mars 2019) et les charges sociales qui s'y rapportent représentent respectivement un produit de 1 384 \$ et une charge de 1 060 \$ (charges de 1 337 \$ et de 1 417 \$ au 31 mars 2019).

Résultats d'exploitation pour les trimestres clos les 31 mars 2020 et 2019

Produits

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020	2019		
	\$	\$		
Produits				
Logiciels et solutions de paiement	31 784	18 648	13 136	70,4
Matériel informatique et autres produits	4 487	2 637	1 850	70,2
Total des produits	36 271	21 285	14 986	70,4
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires				
Logiciels et solutions de paiement	87,6 %	87,6 %		
Matériel informatique et autres produits	12,4 %	12,4 %		
Total	100,0 %	100,0 %		

Produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement

Les produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement ont augmenté de 13,1 millions de dollars, soit 70 %, pour le trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de notre base d'abonnés, qui inclut les clients ajoutés dans le cadre des acquisitions d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix, qui une fois regroupés représentent 5,1 millions de dollars en produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement pour le trimestre. L'augmentation s'explique également par la hausse des produits tirés de la vente de solutions de paiement, attribuable à l'engouement soutenu pour Lightspeed Payments et aux frais d'indication de clients liés aux paiements reçus de nos partenaires. Le VTB traité dans nos plateformes a progressé, passant de 3,5 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2019 à 6,1 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2020, ce qui atteste l'utilisation accrue de nos plateformes. Les clients adoptant des modules supplémentaires de nos plateformes ont également contribué à la hausse des produits tirés des licences d'abonnement au cours de la période.

Produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits ont été supérieurs de 1,9 million de dollars, ou 70 %, à ceux du trimestre clos le 31 mars 2019, principalement en raison de la hausse des ventes de notre matériel aux nouveaux clients au cours de la période et de l'apport d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix aux produits des activités ordinaires du trimestre.

Coût direct des produits

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Produits				
Logiciels et solutions de paiement	9 968	4 604	5 364	116,5
Matériel informatique et autres produits	3 627	2 358	1 269	53,8
Total des produits	13 595	6 962	6 633	95,3
En pourcentage des produits des activités ordinaires				
Logiciels et solutions de paiement	31,4 %	24,7 %		
Matériel informatique et autres produits	80,8 %	89,4 %		
Total	37,5 %	32,7 %		

Coût direct des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement

Le coût direct des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement pour le trimestre clos le 31 mars 2020 a augmenté de 5,4 millions de dollars, soit 117 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2019. La hausse est principalement imputable à l'augmentation des coûts associés au soutien d'un plus grand nombre d'emplacements clients utilisant nos plateformes ainsi qu'à une augmentation du nombre de clients abonnés à Lightspeed Payments, dont les coûts directs sont plus élevés que ceux associés à nos activités d'abonnement. Dans l'ensemble, le coût direct des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement en pourcentage des produits a augmenté de 25 % à 31 % au cours du trimestre clos le 31 mars 2020, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2019.

Coût direct des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Le coût direct des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits pour le trimestre clos le 31 mars 2020 a augmenté de 1,3 million de dollars, ou 54 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2019. La hausse est principalement imputable à la croissance des ventes de matériel à de nouveaux clients au cours de la période.

Marge brute

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Marge brute	22 676	14 323	8 353	58,3
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	62,5%	67,3%		

La marge brute a augmenté de 8,4 millions de dollars, ou 58 %, pour le trimestre clos le 31 mars 2020 comparativement au trimestre clos le 31 mars 2019. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance de nos produits tirés de la

vente de logiciels et de solutions de paiement à la suite d'un plus grand nombre d'emplacements clients utilisant nos plateformes et d'un accroissement du VTB traité dans nos plateformes. Un assortiment supérieur de produits tirés de Lightspeed Payments pour le trimestre clos le 31 mars 2020 par rapport au trimestre clos le 31 mars 2019 a eu pour effet de réduire la marge brute en pourcentage des produits.

Charges d'exploitation

Frais généraux et administratifs

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Frais généraux et administratifs	7 350	4 793	2 557	53,3
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	20,3%	22,5%		

Les frais généraux et administratifs pour le trimestre clos le 31 mars 2020 ont augmenté de 2,6 millions de dollars par rapport au trimestre clos le 31 mars 2019. Les frais généraux et administratifs pour le trimestre clos le 31 mars 2020 tiennent compte d'une charge de rémunération à base d'actions de 0,6 million de dollars, comparativement à 0,6 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Cette augmentation globale est principalement liée à un accroissement des effectifs de 1,9 million de dollars, dont une portion de 1,1 million de dollars découle de l'acquisition d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix. En outre, une tranche de 1,2 million de dollars est attribuable à l'augmentation de la provision pour créances douteuses, étant donné les répercussions estimatives de la pandémie de COVID-19, et une autre tranche de 0,2 million de dollars s'explique par la hausse des honoraires professionnels en raison des coûts liés au statut de société ouverte, compensées par un ajustement de 0,8 million de dollars lié à l'application de la nouvelle norme sur les contrats de location au cours de l'exercice. Nos frais généraux et administratifs en pourcentage des produits ont diminué pour s'établir à 20 % au 31 mars 2020, contre 23 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

Recherche et développement

(En milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Recherche et développement	10 100	5 074	5 026	99,1
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	27,8%	23,8%		

Les frais de recherche et développement pour le trimestre clos le 31 mars 2020 ont augmenté de 5,0 millions de dollars, ou 99 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2019. Ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions de 1,4 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2020, contre 0,4 million de dollars de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Cette augmentation globale s'explique principalement par des charges salariales et autres frais de personnel additionnels liés à l'accroissement des effectifs au sein de nos équipes de recherche et développement, dont une tranche de 2,5 millions de dollars est liée aux salaires et avantages sociaux des employés des entreprises acquises au cours de l'exercice et une hausse de 1,0 million de dollars provient de la charge de rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte. Nos frais de recherche et développement en pourcentage des produits ont augmenté pour passer de 24 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019 à 28 % pour le trimestre clos le 31 mars 2020.

Vente et commercialisation

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Vente et commercialisation	15 239	11 362	3 877	34,1
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	42,0%	53,4%		

Les frais de vente et de commercialisation pour le trimestre clos le 31 mars 2020 ont augmenté de 3,9 millions de dollars, ou 34 %, comparativement au trimestre clos le 31 mars 2019. Les frais de vente et de commercialisation comprennent une charge de rémunération à base d'actions de 0,5 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2020 comparativement à 0,9 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2019. L'augmentation était principalement attribuable à l'embauche de personnel en lien avec la croissance continue des produits. Quelque 2,0 millions de dollars de charges supplémentaires provenaient des salaires et autres charges de personnel, incluant des frais de personnel additionnels liés à nos récentes acquisitions de Chronogolf, d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix. Des frais supplémentaires de 1,9 million de dollars ont été engagés avec l'augmentation des conférences et des formations pour nos équipes de marketing et des dépenses de publicité, d'acquisition et de croissance, notamment les paiements effectués à nos partenaires de distribution en tant que commissions de revendeur. Les frais de vente et de commercialisation en pourcentage des produits ont diminué, passant de 53 % pour le trimestre clos le 31 mars 2019 à 42 % pour le trimestre clos le 31 mars 2020.

Amortissement

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Amortissement des immobilisations corporelles	550	415	135	32,5
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	821	—	821	100
	1 371	415	956	230,4
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	3,8%	1,9%		

L'amortissement des immobilisations corporelles pour le trimestre clos le 31 mars 2020 a augmenté de 0,1 million de dollars comparativement au trimestre clos le 31 mars 2019. Cette hausse marginale de la charge d'amortissement découle des entrées d'immobilisations corporelles effectuées au cours de l'exercice 2020. L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation de 0,8 million de dollars correspond à l'amortissement des contrats de location qui ont été inscrits à l'actif par suite de l'adoption d'IFRS 16.

Perte (profit) de change

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Perte (profit) de change	(300)	637	(937)	(147,1)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	(0,8)%	3,0%		

Le profit de change pour le trimestre clos le 31 mars 2020 se chiffrait à 0,3 million de dollars, comparativement à une perte de change de 0,6 million de dollars pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Cette variation s'explique par l'appréciation du dollar canadien, car, après notre premier appel public à l'épargne, une part importante des liquidités de la Société était détenue dans cette monnaie avant d'être convertie en dollars américains. Les éléments compris dans nos résultats sont évalués dans la monnaie fonctionnelle de la Société (le dollar américain) et les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle à l'aide des taux de change en vigueur à la date des transactions ou lorsque des éléments sont réévalués, les profits et les pertes étant comptabilisés par la suite.

Rémunération liée à des acquisitions

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020	2019		
	\$	\$		
Rémunération liée à des acquisitions	5 138	188	4 950	2 633,0
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	14,2%	0,9%		

La charge de rémunération liée à des acquisitions pour le trimestre clos le 31 mars 2020 a augmenté de 5,0 millions de dollars par rapport au trimestre clos le 31 mars 2019. L'augmentation est imputable à nos acquisitions de Chronogolf en mai 2019, d'iKentoo en juillet 2019, de Kounta en novembre 2019 et de Gastrofix en janvier 2020. Nous avons émis des instruments de capitaux propres et ajouté des montants en trésorerie conditionnels, dont certains étaient liés à des obligations d'emploi continu dans le cadre de ces acquisitions. Les montants conditionnels qui n'étaient pas inclus dans la contrepartie totale liée à l'acquisition ont été traités comme une charge de rémunération liée à l'acquisition au titre des services postérieurs au regroupement reçus sur une période de un à deux ans à partir de la date d'acquisition.

Amortissement des immobilisations incorporelles

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020	2019		
	\$	\$		
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 260	649	3 611	556,4
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	11,7%	3,0%		

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour le trimestre clos le 31 mars 2020 a augmenté de 3,6 millions de dollars par rapport au trimestre clos le 31 mars 2019. L'augmentation de l'amortissement est liée aux immobilisations incorporelles de 4,1 millions de dollars obtenues dans le cadre des acquisitions de Chronogolf, d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix, qui ont été réalisées au cours de l'exercice 2020, et a été compensée par une baisse de l'amortissement de 0,5 million de dollars liée aux immobilisations incorporelles dont l'amortissement s'est terminé au cours de l'exercice 2019.

Autres produits (charges)

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables	—	(132 135)	132 135	100
Produit d'intérêts, déduction faite des charges	(226)	81	(307)	(379)
Total des autres produits (charges)	(226)	(132 054)		
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	(0,6)%	(620,4)%		

Les autres produits (charges) comprennent les pertes sur les actions privilégiées rachetables qui sont évaluées à la juste valeur, ainsi que les produits d'intérêts, déduction faite des charges.

La perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables a diminué pour le trimestre clos le 31 mars 2020, passant de 132 millions de dollars au trimestre clos le 31 mars 2019 à 0 \$. Au moment du premier appel public à l'épargne, en mars 2019, toutes les actions privilégiées rachetables ont été converties en actions ordinaires et, de ce fait, n'auront plus d'incidence sur nos résultats d'exploitation.

La charge d'intérêts représente les intérêts courus sur l'emprunt pour l'acquisition de Gastrofix en janvier 2020 ainsi que la charge d'intérêts sur les obligations locatives et la charge de rémunération liée à des acquisitions; elle a été compensée par le produit d'intérêts gagné sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie au cours de la période.

Impôt sur le résultat

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Trimestres clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Charge (produit) d'impôt				
Exigible	(46)	64	(110)	(171,9)
Différé	(2 065)	(44 837)	42 772	95,4
Total de la charge (du produit) d'impôt sur le résultat	(2 111)	(44 773)	42 662	95,3
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires				
Exigible	(0,1)%	0,3 %		
Différé	(5,7)%	(210,7)%		
Coût total des produits	(5,8)%	(210,4)%		

Le produit d'impôt différé pour le trimestre clos le 31 mars 2020 représente une diminution de 42,8 millions de dollars, ou 95 %, par rapport à la charge d'impôt comptabilisée au trimestre clos le 31 mars 2019. La variation est principalement attribuable à la reprise de l'impôt de la Partie VI.I enregistrée à l'exercice 2019 étant donné la conversion des actions privilégiées rachetables au moment du premier appel public à l'épargne.

Résultats d'exploitation pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

Produits

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Produits				
Logiciels et solutions de paiement	106 871	68 489	38 382	56,0
Matériel informatique et autres produits	13 766	8 962	4 804	53,6
Total des produits	120 637	77 451	43 186	55,8
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires				
Logiciels et solutions de paiement	88,6%	88,4%		
Matériel informatique et autres produits	11,4%	11,6%		
Total	100%	100%		

Produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement

Pour l'exercice 2020, les produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement ont augmenté de 38,4 millions de dollars, soit 56 %, comparativement à l'exercice 2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de notre base d'abonnés, qui inclut les clients ajoutés dans le cadre des acquisitions d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix, qui une fois regroupés représentent 8,7 millions de dollars en produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement pour l'exercice clos le 31 mars 2020. L'augmentation s'explique également par la hausse des produits tirés de la vente de solutions de paiement, attribuable à l'engouement soutenu pour Lightspeed Payments et aux frais d'indication de clients liés aux paiements reçus de nos partenaires. Le nombre de nouveaux emplacements clients utilisant nos plateformes a augmenté, passant d'environ 49 000 emplacements clients au 31 mars 2019 à quelque 76 500 emplacements clients au 31 mars 2020. De plus, le VTB traité dans nos plateformes a augmenté, passant de 14,5 milliards de dollars pour l'exercice 2019 à 22,3 milliards de dollars pour l'exercice 2020, ce qui atteste l'utilisation accrue de notre plateforme.

Produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Pour l'exercice 2020, les produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits ont été supérieurs de 4,8 millions de dollars, ou 54 %, à ceux de l'exercice 2019, principalement en raison de la hausse des ventes de notre matériel aux nouveaux clients au cours de la période, de l'apport d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix aux produits des activités ordinaires du trimestre et de la perception de frais ponctuels dans le cadre de certains partenariats stratégiques.

Coût direct des produits

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Coût direct des produits				
Logiciels et solutions de paiement	31 982	15 752	16 230	103,0
Matériel informatique et autres produits	11 217	7 821	3 396	43,4
Total des produits	43 199	23 573	19 626	83,3
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires				
Logiciels et solutions de paiement	29,9%	23,0%		
Matériel informatique et autres produits	81,5%	87,3%		
Total	35,8%	30,4%		

Coût direct des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement

Le coût direct des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement pour l'exercice 2020 a augmenté de 16,2 millions de dollars, soit 103 %, comparativement à l'exercice 2019. La hausse est principalement imputable à l'augmentation des coûts associés au soutien d'un plus grand nombre d'emplacements clients utilisant nos plateformes, une augmentation du nombre de clients abonnés à Lightspeed Payments, dont les coûts directs sont plus élevés que ceux associés à nos activités d'abonnement, une hausse de 5,6 millions de dollars des frais de soutien par rapport à l'exercice précédent et une hausse de 1,6 million de dollars des coûts des infrastructures nécessaires pour soutenir une clientèle élargie. En conséquence, le coût direct des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement en pourcentage des produits a augmenté pour se chiffrer à 30 % pour l'exercice 2020, contre 23 % pour l'exercice 2019.

Coût direct des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits

Le coût direct des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits pour l'exercice 2020 a augmenté de 3,4 millions de dollars, ou 43 %, comparativement à ceux de l'exercice 2019. La hausse est principalement imputable à la croissance des ventes de matériel par suite de l'expansion de notre clientèle; la baisse en pourcentage des produits résulte quant à elle des frais ponctuels perçus dans le cadre de certains partenariats stratégiques.

Marge brute

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020 \$	2019 \$		
Marge brute	77 438	53 878	23 560	43,7
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	64,2%	69,6%		

La marge brute a augmenté de 23,6 millions de dollars pour l'exercice 2020 comparativement à l'exercice 2019. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance de nos produits tirés des ventes de logiciels et de solutions de paiement à la suite d'un plus grand nombre d'emplacements clients utilisant nos plateformes et d'un accroissement du VTB traité dans nos plateformes. L'adoption accrue de Lightspeed Payments a eu pour effet de réduire la marge brute en pourcentage des produits.

Charges d'exploitation

Frais généraux et administratifs

(En milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020	2019		
	\$	\$		
Frais généraux et administratifs	24 486	13 790	10 696	77,6
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	20,3%	17,8%		

Les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2020 ont augmenté de 10,7 millions de dollars, ou 78 %, comparativement à l'exercice 2019. Les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2020 tiennent compte d'une charge de rémunération à base d'actions de 3,2 millions de dollars, comparativement à 1,0 million de dollars de dollars pour l'exercice 2019. Cette augmentation globale est principalement liée à une hausse de 2,2 millions de dollars de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, à une hausse de 2,6 millions de dollars des honoraires professionnels en raison des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2020, aux frais liés à notre placement secondaire et à notre placement par prise ferme, et à certains honoraires professionnels liés au statut de société ouverte. De plus, une augmentation de 0,9 million de dollars est attribuable à la provision pour créances douteuses, qui a été augmentée pour tenir compte des répercussions estimatives de la pandémie de COVID-19. Le reste de l'augmentation, soit 7,6 millions de dollars, s'explique par la hausse des charges salariales à mesure que nous avons continué d'adapter nos activités d'arrière-boutique avec des effectifs supplémentaires dans nos services des finances, des ressources humaines, des technologies de l'information et des systèmes internes. Cette augmentation des coûts a été compensée par un ajustement de 2,6 millions de dollars lié à l'application de la nouvelle norme sur les contrats de location au cours de l'exercice. En conséquence de ce qui précède, nos frais généraux et administratifs en pourcentage des produits ont augmenté pour s'établir à 20 % à l'exercice 2020, contre 18 % à l'exercice 2019.

Recherche et développement

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars		Variation \$	Variation %
	2020	2019		
	\$	\$		
Recherche et développement	31 812	18 283	13 529	74,0
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	26,4%	23,6%		

Les frais de recherche et développement pour l'exercice 2020 ont augmenté de 13,5 millions de dollars, ou 74 %, par rapport à l'exercice 2019. Ces frais comprennent une charge de rémunération à base d'actions de 3,1 millions de dollars pour l'exercice 2020, contre 0,2 million de dollars pour l'exercice 2019. Cette augmentation globale s'explique principalement par des charges salariales et autres frais de personnel additionnels liés à l'accroissement des effectifs au sein de nos équipes de recherche et développement, y compris une hausse de 2,9 millions de dollars de la rémunération à base d'actions et de la charge sociale qui s'y rapporte, ainsi qu'aux charges additionnelles de 5,4 millions de dollars liées à nos acquisitions de Chronogolf, d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix. Nos frais de recherche et développement en pourcentage des produits ont augmenté pour passer de 24 % pour l'exercice 2019 à 26 % pour l'exercice 2020.

Vente et commercialisation

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars			
	2020	2019	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%
Vente et commercialisation	55 388	39 043	16 345	41,9
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	45,9%	50,4%		

Les frais de vente et de commercialisation pour l'exercice 2020 ont augmenté de 16,3 millions de dollars, ou 42 %, comparativement à ceux de l'exercice 2019. Les frais de vente et de commercialisation comprennent une charge de rémunération à base d'actions de 2,9 millions de dollars pour l'exercice 2020 comparativement à 1,6 million de dollars pour l'exercice 2019. L'augmentation était principalement attribuable à l'embauche de personnel afin de faciliter notre croissance, avec quelque 9,1 millions de dollars en charges supplémentaires liées aux salaires et autres charges de personnel, 1,3 million de dollars en rémunération à base d'actions et en charge sociale qui s'y rapporte, et 5,4 millions de dollars en charges de personnel additionnelles liées à nos récentes acquisitions de Chronogolf, d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix. Des frais supplémentaires de 7,2 millions de dollars ont été engagés pour d'autres investissements de croissance dans le secteur des ventes et de la commercialisation, plus précisément des dépenses de publicité, d'acquisition et de croissance, notamment les paiements effectués à nos partenaires de distribution en tant que commissions de revendeur. Grâce aux économies d'échelle et aux efficacités faisant suite à l'expansion de notre clientèle, nos frais de vente et de commercialisation en pourcentage des produits ont diminué, passant de 50 % pour l'exercice 2019 à 46 % pour l'exercice 2020.

Amortissement

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars			
	2020	2019	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles	1 749	1 389	360	25,9
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	2 492	—	2 492	100
	4 241	1 389	2 852	205,3
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	3,5%	1,8%		

L'amortissement des immobilisations corporelles pour l'exercice 2020 a augmenté de 0,4 million de dollars, ou 26 %, comparativement à l'exercice 2019. Cette hausse de la charge d'amortissement découle des entrées d'immobilisations corporelles effectuées au cours de l'exercice 2019. L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation correspond à l'amortissement des contrats de location qui ont été inscrits à l'actif par suite de l'adoption d'IFRS 16.

Perte (profit) de change

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars			
	2020	2019	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%
Perte (profit) de change	(395)	987	(1 382)	(140,0)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	(0,3)%	1,3%		

Le profit de change de l'exercice 2020 s'est chiffré à 0,4 million de dollars, alors qu'une perte de change de 1,0 million de dollars avait été comptabilisée pour l'exercice 2019. Cette variation s'explique par l'appréciation du dollar canadien, car, après notre premier appel public à l'épargne, une part importante des liquidités de la Société était détenue dans cette monnaie avant d'être convertie en dollars américains. Les éléments compris dans nos résultats sont évalués dans la monnaie fonctionnelle de la Société (le dollar américain) et les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle à l'aide des taux de change en vigueur à la date des transactions ou lorsque des éléments sont réévalués, les profits et les pertes étant comptabilisés par la suite.

Rémunération liée à des acquisitions

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars			
	2020	2019	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%
Rémunération liée à des acquisitions	11 087	454	10 633	2 342,1
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	9,2%	0,6%		

La charge de rémunération liée à des acquisitions pour l'exercice 2020 a augmenté de 10,6 millions de dollars, ou 2 342 %, comparativement à l'exercice 2019. L'augmentation est imputable à nos acquisitions de Chronogolf en mai 2019, d'iKentoo en juillet 2019, de Kounta en novembre 2019 et de Gastrofix en janvier 2020. Nous avons émis des instruments de capitaux propres et ajouté des montants en trésorerie conditionnels, dont certains étaient liés à des obligations d'emploi continu dans le cadre de ces acquisitions. Les montants conditionnels qui n'étaient pas inclus dans la contrepartie totale liée à l'acquisition ont été traités comme une charge de rémunération liée à l'acquisition au titre des services postérieurs au regroupement reçus sur une période de un à deux ans à partir de la date d'acquisition.

Amortissement des immobilisations incorporelles

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars			
	2020	2019	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations incorporelles	9 226	3 148	6 078	193,1
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	7,6%	4,1%		

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour l'exercice 2020 a augmenté de 6,1 millions de dollars, ou 193 %, comparativement à l'exercice 2019. L'augmentation de l'amortissement est liée aux immobilisations incorporelles de 7,9 millions de dollars obtenues dans le cadre des acquisitions de Chronogolf, d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix, qui ont été réalisées au cours de l'exercice 2020, et a été compensée par une baisse de l'amortissement de 1,9 million de dollars liée aux immobilisations incorporelles dont l'amortissement s'est terminé au cours de l'exercice 2019 et du premier trimestre de l'exercice 2020.

Autres produits (charges)

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars			
	2020	2019	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%
Perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables	—	(191 219)	191 219	100
Produit d'intérêts, déduction faite des charges	1 766	181	1 585	876
Total des autres produits (charges)	1 766	(191 038)		
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires	1,5%	(246,7)%		

La perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables a diminué pour l'exercice 2020, passant de 191,2 millions de dollars à l'exercice 2019 à 0 \$. Au moment du premier appel public à l'épargne, en mars 2019, toutes les actions privilégiées rachetables ont été converties en actions ordinaires et, de ce fait, n'auront plus d'incidence sur nos résultats d'exploitation.

La charge d'intérêts représente les intérêts courus sur l'emprunt pour l'acquisition de Gastrofix en janvier 2020 ainsi que la charge d'intérêts sur les obligations locatives et la charge de rémunération liée à des acquisitions; elle a été compensée par le produit d'intérêts gagné sur la trésorerie détenue à la banque pendant la période.

Impôt sur le résultat

(en milliers de dollars américains, sauf les pourcentages)	Exercices clos les 31 mars			
	2020	2019	Variation	Variation
	\$	\$	\$	%
Charge (produit) d'impôt				
Exigible	49	59	(10)	(16,9)
Différé	(3 159)	(30 788)	27 629	(89,7)
Total de la charge (du produit) d'impôt sur le résultat	(3 110)	(30 729)	27 619	(89,9)
En pourcentage du total des produits des activités ordinaires				
Exigible	0,0 %	0,1 %		
Différé	(2,6)%	(39,8)%		
Total	(2,6)%	(39,7)%		

La charge (le produit) pour l'exercice 2020 représente une diminution de 27,6 millions de dollars, ou 90 %, par rapport à la charge d'impôt comptabilisée à l'exercice 2019. La variation est principalement attribuable à la reprise de l'impôt de la Partie VI.I enregistrée à l'exercice 2019 étant donné la conversion des actions privilégiées rachetables au moment du premier appel public à l'épargne.

Principales informations financières annuelles

	Exercices clos les 31 mars		
	2020	2019	2018
(en milliers de dollars américains)	\$	\$	\$
Total des produits	120 637	77 451	57 079
Perte nette	(53 531)	(183 525)	(96 179)
Perte par action – de base et diluée	(0,62)	(5,53)	(3,30)
Total de l'actif	478 428	255 811	64 025
Total des passifs non courants	63 481	10 510	295 278

Voir la section « Résultats d'exploitation » dans le présent rapport de gestion pour une discussion plus détaillée de la variation d'un exercice à l'autre des produits et du résultat net.

Total de l'actif

Comparaison de l'exercice 2020 et de l'exercice 2019

Le total de l'actif a augmenté de 222,6 millions de dollars, ou 87 %, entre l'exercice 2019 et l'exercice 2020, la trésorerie représentant 3,3 millions de dollars de la hausse, les créances clients en représentant 2,5 millions de dollars, les stocks et autres actifs courants comptant pour 5,9 millions de dollars, le goodwill, pour 124,1 millions de dollars, les immobilisations incorporelles, déduction faite de l'amortissement pour 60,2 millions de dollars et des écarts de change liés aux acquisitions de Chronogolf, d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix, pour 184,3 millions de dollars, les actifs locatifs pour 16,0 millions, les immobilisations corporelles pour 2,6 millions, et les liquidités soumises à restrictions et autres actifs non courants pour 8,3 millions. Le produit de notre placement par prise ferme de février 2020, déduction faite des frais d'émission, explique l'accroissement de la trésorerie.

Comparaison de l'exercice 2019 et de l'exercice 2018

Le total de l'actif a augmenté de 191,8 millions de dollars, ou 300 %, entre l'exercice 2018 et l'exercice 2019, la trésorerie représentant 183,1 millions de dollars de la hausse, les créances clients en représentant 1,3 million, les actifs au titre des commissions comptant pour 6,7 millions, le goodwill découlant de l'acquisition de ReUp pour 2,0 millions, et les immobilisations corporelles pour 0,6 million. L'augmentation du total de l'actif a été contrebalancée par une baisse de 0,3 million de dollars des charges payées d'avance et de 1,5 million de dollars des immobilisations incorporelles en raison de l'amortissement. Le produit de notre premier appel public à l'épargne, déduction faite des frais d'émission, explique l'accroissement de la trésorerie.

Total des passifs non courants

Comparaison de l'exercice 2020 et de l'exercice 2019

Le total des passifs non courants a augmenté de 53,0 millions de dollars, ou 504 %, pour l'exercice 2020 par rapport à l'exercice 2019. Les principales raisons de la hausse ont été la comptabilisation de l'obligation locative de 13,5 millions de dollars liée à l'application de la nouvelle norme sur les contrats de location, et le prélèvement de la totalité de la facilité de crédit de 29,7 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission engagés en janvier 2020, dans le cadre de l'acquisition de Gastrofix. De plus, les autres passifs non courants liés à la charge de rémunération liée à des acquisitions ont augmenté de 6,4 millions de dollars en raison des obligations d'emploi continu incluses dans les acquisitions réalisées au cours de l'exercice. Les montants conditionnels n'étaient pas inclus dans la contrepartie totale liée à l'acquisition et ont été traités comme une charge de rémunération liée à l'acquisition au titre des services postérieurs au regroupement. Le passif d'impôt différé a également augmenté de 5,9 millions de dollars. Cette hausse a été compensée en partie par une diminution de 2,6 millions de dollars de la partie non courante des produits différés de la Société. La baisse des produits différés est due

aux durées plus courtes de nos contrats d'une manière générale, qui ont augmenté la partie courante des produits différés et diminué la partie non courante comparativement à l'exercice 2019.

Comparaison de l'exercice 2019 et de l'exercice 2018

Le total des passifs non courants a diminué de 284,8 millions de dollars, soit de 96,4 %, au cours de l'exercice 2019 par rapport à l'exercice 2018. Les principales raisons de la baisse ont été la conversion des actions privilégiées rachetables, qui avaient une valeur comptable de 250,9 millions de dollars à la fin de l'exercice 2018, en actions ordinaires, la diminution de 30,2 millions de dollars du passif d'impôt différé, et la baisse de 3,8 millions de dollars de la partie non courante des produits différés. La diminution du passif d'impôt différé est attribuable à la reprise de l'impôt de la Partie VI.I étant donné la conversion des actions privilégiées rachetables au moment du premier appel public à l'épargne. La diminution des produits différés est attribuable aux durées plus courtes de nos contrats d'une manière générale, qui ont augmenté la partie courante des produits différés et diminué la partie non courante comparativement à l'exercice 2018.

Résultats d'exploitation trimestriels

Le tableau ci-après présente les principales données tirées des comptes de résultats trimestriels non audités pour chacun des huit trimestres jusqu'au 31 mars 2020. Ces données doivent être lues en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels audités et les notes annexes. Le résultat d'exploitation trimestriel n'est pas nécessairement représentatif du résultat d'exploitation pour un exercice complet ou pour une période future.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)	Trimestres clos les							
	30 juin 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2018	31 mars 2019	30 juin 2019	30 sept. 2019	31 déc. 2019	31 mars 2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	17 471	18 598	20 097	21 285	24 065	28 026	32 275	36 271
Coût direct des produits	5 390	5 251	5 970	6 962	8 366	9 522	11 716	13 595
Marge brute	12 081	13 347	14 127	14 323	15 699	18 504	20 559	22 676
Charges d'exploitation								
Frais généraux et administratifs	2 644	2 910	3 443	4 793	4 411	5 527	7 198	7 350
Recherche et développement	4 184	4 024	5 001	5 074	6 303	7 339	8 070	10 100
Vente et commercialisation	8 647	9 039	9 995	11 362	13 040	12 060	15 049	15 239
Amortissement des immobilisations corporelles	272	324	378	415	390	423	386	550
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	—	—	—	—	414	609	648	821
Perte (profit) de change	119	(9)	240	637	(330)	(80)	315	(300)
Rémunération liée à des acquisitions	—	108	158	188	707	2 055	3 187	5 138
Amortissement des immobilisations incorporelles	980	875	644	649	1 012	1 800	2 154	4 260
Total des charges d'exploitation	16 846	17 271	19 859	23 118	25 947	29 733	37 007	43 158
Perte d'exploitation	(4 765)	(3 924)	(5 732)	(8 795)	(10 248)	(11 229)	(16 448)	(20 482)
Perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables	(2 952)	(3 643)	(52 489)	(132 135)	—	—	—	—
Produit (charge) d'intérêts	58	33	9	81	1 019	690	283	(226)
Perte avant impôt sur le résultat	(7 659)	(7 534)	(58 212)	(140 849)	(9 229)	(10 539)	(16 165)	(20 708)
Charge (produit) d'impôt								
Exigible	(5)	—	—	64	20	19	56	(46)
Différé	471	662	12 916	(44 837)	(152)	(483)	(459)	(2 065)
Total de la charge (du produit) d'impôt	466	662	12 916	(44 773)	(132)	(464)	(403)	(2 111)
Perte nette	(8 125)	(8 196)	(71 128)	(96 076)	(9 097)	(10 075)	(15 762)	(18 597)
Perte par action – de base et diluée	(0,28)	(0,27)	(2,37)	(2,21)	(0,11)	(0,12)	(0,18)	(0,21)

Produits

L'augmentation du total des produits traduisait la progression des produits tirés des abonnements, y compris l'adoption accrue de nos produits et services additionnels, notamment Lightspeed Payments, et des commissions de référence, ainsi que les ventes de matériel informatique supplémentaires. Le nombre d'emplacements clients utilisant notre plateforme et le VTB traité dans nos plateformes ont tous deux affiché des hausses par rapport à la période cumulative, confirmant leur utilisation et leur adoption accrues.

Coût direct des produits

Le coût total des produits a augmenté séquentiellement au cours de toutes les périodes présentées à l'exception du trimestre clos le 30 septembre 2018. L'augmentation globale est principalement attribuable à la hausse des coûts associés au soutien d'un plus grand nombre d'emplacements clients utilisant notre plateforme.

Marge brute

Le total de notre marge brute a augmenté séquentiellement au cours de toutes les périodes présentées grâce essentiellement à la hausse des ventes aux clients existants et nouveaux.

Charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation a, d'une manière générale, augmenté séquentiellement au cours de chacune des périodes présentées. L'augmentation globale est principalement attribuable aux ressources supplémentaires, comme les effectifs, requises pour soutenir notre portefeuille croissant d'emplacements clients, ainsi qu'à la hausse des frais de vente et de commercialisation requis pour attirer davantage de clients à notre plateforme.

Trésorerie et sources de financement

Aperçu

Notre stratégie de gestion du capital consiste à préserver notre capacité de poursuivre notre exploitation, de procurer des avantages à nos parties intéressées et d'assurer un rendement du capital investi adéquat à nos actionnaires en vendant nos services à un prix qui soit à la mesure du niveau de risque d'exploitation que nous assumons.

Nous calculons le montant total du capital nécessaire en tenant compte des niveaux de risque. Nos capitaux permanents sont ajustés en temps et lieu selon les changements de l'environnement économique et les risques que courent nos actifs sous-jacents. Nous ne sommes pas exposés à des exigences extérieures en matière de capital.

Fonds de roulement

Notre première source de financement est la mobilisation de capitaux qui, depuis l'exercice 2016, a rapporté 417 millions de dollars. Dans la mesure du possible, notre gestion de trésorerie vise à assurer que nous disposons de liquidités suffisantes à la satisfaction de nos obligations quand elles arrivent à échéance. À cet égard, nous surveillons les flux de trésorerie et faisons des analyses du budget par rapport aux réalisations de façon régulière. En plus des soldes de trésorerie, nous disposons d'une facilité de crédit de 25 millions de dollars sur laquelle nous pouvons effectuer des prélèvements au fil des besoins courants du fonds de roulement. En janvier 2020, nous avons prélevé un montant de 30,0 millions de dollars sur notre facilité d'acquisition pour l'acquisition de Gastrofix. Notre principale source d'utilisation de fonds tient au fonds de roulement et aux acquisitions éventuelles. Le fonds de roulement se chiffrait à 162,4 millions de dollars au 31 mars 2020. Exclusion faite de la partie courante des produits différés de 36,6 millions de dollars, le fonds de roulement s'élevait à 199,0 millions de dollars au 31 mars 2020. Compte tenu de notre trésorerie et des facilités de crédit, ainsi que du produit de

notre placement par prise ferme de février 2020, nous estimons disposer de liquidités suffisantes pour honorer nos obligations financières courantes et à court terme.

Facilité de crédit

En avril 2019, nous avons conclu auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce de nouvelles facilités de crédit qui se composent d'une facilité d'exploitation renouvelable et remboursable à vue de 25 millions de dollars et d'un emprunt à terme de soutien aux fins d'acquisition de 30 millions de dollars. Les nouvelles facilités de crédit remplacent la ligne de crédit de fonds de roulement de 15 millions de dollars précédemment consentie par Silicon Valley Bank. Nous avons prélevé la totalité du montant disponible sur l'emprunt à terme de soutien aux fins d'acquisition pour financer l'acquisition de Gastrofix en janvier 2020.

Prospectus préalable de base

Nous avons annoncé le 29 juillet 2019 le dépôt d'un prospectus préalable de base auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières de chaque province et territoire au Canada pour que celles-ci nous autorisent, ainsi que certains de nos porteurs de titres, à réaliser un placement par voie de prospectus pour au plus 500 millions de dollars canadiens d'actions à droit de vote subalterne, d'actions privilégiées, de titres de créance, de bons de souscription, de reçus de souscription, d'unités, ou de toute combinaison de ces instruments, dans les 25 mois suivant l'entrée en vigueur du prospectus. Nous avons annoncé par la suite, soit le 6 février 2020, le dépôt d'un prospectus préalable de base modifié et mis à jour pour réaliser un placement totalisant 1 milliard de dollars canadiens d'actions à droit de vote subalterne, d'actions privilégiées, de titres de créance, de bons de souscription, de reçus de souscription, d'unités, ou de toute combinaison de ces instruments, dans les 25 mois suivant l'entrée en vigueur du prospectus.

Placement par prise ferme

Le 27 février 2020, la Société a réalisé une nouvelle émission et un placement secondaire par voie de prise ferme de ses actions à droit de vote subalterne avec l'émission de nouvelles actions et la vente, sur le marché secondaire, d'actions détenues par certains actionnaires. Le placement par prise ferme visait au total 7 717 650 actions à droit de vote subalterne, y compris l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option de surallocation pour l'achat de 1 006 650 actions à droit de vote subalterne supplémentaires. En tout, 4 695 000 actions à droit de vote subalterne ont été émises sur le capital autorisé pour une contrepartie brute de 130 933 \$ versée à la Société, et les frais d'émission d'actions de la Société se sont élevés à 5 595 \$. Au total, 3 022 650 actions à droit de vote subalterne ont été vendues par des actionnaires vendeurs pour une contrepartie brute de 84 295 \$, et les commissions de prise ferme relatives à la vente des actions ont été réglées par ceux-ci.

Flux de trésorerie

Le tableau ci-après présente la trésorerie et ses équivalents aux 31 mars 2020 et 2019 et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des exercices 2020 et 2019.

	Exercices clos les 31 mars		Trimestres clos les 31 mars	
	2020	2019	2020	2019
(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	210 969	207 703	210 969	207 703
Flux de trésorerie nets liés aux				
Activités d'exploitation	(28 550)	(7 556)	(8 885)	(238)
Activités d'investissement	(120 293)	(3 419)	(59 029)	(802)
Activités de financement	153 532	194 919	153 741	194 623
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 423)	(892)	(1 520)	(752)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 266	183 052	84 307	192 831

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 28,6 millions de dollars pour l'exercice 2020, contre 7,6 millions de dollars pour l'exercice 2019. Exclusion faite des coûts de transaction de 4,7 millions de dollars, des charges sociales de 1,4 \$ se rapportant à la rémunération à base d'actions et du paiement d'une charge de rémunération différée liée à une acquisition de 1,7 million de dollars, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 20,7 millions de dollars pour l'exercice 2020. La baisse des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation observée pour l'exercice 2020 est principalement attribuable à la diminution de 13,7 millions de dollars de la trésorerie provenant du fonds de roulement par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par le fait que nous vendons désormais davantage de plans avec paiements mensuels comparativement aux plans de paiements annuels en avance.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 120,3 millions de dollars pour l'exercice 2020, contre 3,4 millions de dollars pour l'exercice 2019. L'augmentation de 116,9 millions de dollars des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement est principalement due aux acquisitions de Chronogolf, d'iKentoo, de Kounta et de Gastrofix au cours de l'exercice 2020, qui représentent des sorties de trésorerie de 120,2 millions de dollars.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 153,5 millions de dollars pour l'exercice 2020, contre 194,9 millions de dollars pour l'exercice 2019. La diminution de 41,4 millions de dollars des entrées de trésorerie liées aux activités de financement est principalement attribuable à la conclusion de notre premier appel public à l'épargne, le 15 mars 2019, qui a donné lieu à un produit de 193,8 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission, alors que le produit tiré de notre placement par prise ferme réalisé à l'exercice 2020 se chiffrait à 125,4 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission. Les entrées de trésorerie rendent en outre compte d'une hausse de 30,0 millions de dollars découlant du montant prélevé sur la facilité d'acquisition pour l'acquisition de Gastrofix en janvier 2020.

Compte tenu de notre solde en trésorerie et du financement disponible à l'heure actuelle, nous sommes d'avis que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi que le crédit disponible aux termes de la facilité de crédit nous permettront de combler nos besoins en liquidités futurs aux fins de l'exploitation.

Faits nouveaux

Dans le compte rendu de nos activités du 8 avril dernier, nous indiquions avoir constaté un élan positif pour la majorité du quatrième trimestre de l'exercice 2020 avant de ressentir l'impact de la crise économique mondiale imputable à la pandémie de COVID-19. Nous soulignons, en date de ce compte rendu, qu'il existait une incertitude quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de COVID-19, mais que la crise touchait manifestement nos clients des secteurs du détail et de l'hôtellerie, y compris leur VTB, ainsi que la demande à l'égard des services de Lightspeed et les taux de résiliation prévus en raison de

fermetures d'entreprises. Nous faisons valoir également que, malgré les risques et incertitudes, nous estimions que la Société était bien placée pour aider les PME des secteurs du détail et de la restauration à assurer la transition depuis leurs anciens systèmes sur les lieux vers des solutions omnicanales infonuagiques et qu'elle continuerait de tirer parti de sa position privilégiée au point de vente afin de saisir les occasions liées à Lightspeed Payments. Nous indiquions également que la Société était bien capitalisée au 31 mars 2020.

En date du présent rapport de gestion, l'incertitude persiste en ce qui concerne la durée et l'ampleur de la pandémie de COVID-19. La crise mondiale actuelle continue de se répercuter sur nos clients des secteurs du détail et de l'hôtellerie, y compris leur VTB, ainsi que sur la demande globale à l'égard des services de Lightspeed et les taux de résiliation prévus en raison de fermetures d'entreprises. Nous prévoyons que, tant qu'elles demeurent en vigueur, les mesures de distanciation physique auront une incidence négative sur les activités de Lightspeed, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Pour atténuer les effets défavorables de cette crise, Lightspeed a agi sans tarder, par l'entremise notamment d'initiatives axées sur les clients, comme les rabais sur les frais d'abonnement et les ententes de report de paiement, et de mesures de maîtrise des coûts. Même si la Société est bien capitalisée, nous avons réagi rapidement pour gérer nos coûts de diverses façons lorsque nous avons commencé à ressentir les effets de la pandémie de COVID-19. Nous avons modifié nos plans d'embauche, promptement ajusté nos dépenses de vente et de commercialisation en fonction de l'évolution des niveaux d'activité, renégocié avec nos fournisseurs et revu tous les autres aspects de dépenses discrétionnaires. En outre, nous avons recherché les divers programmes d'aide gouvernementale offerts sur les nombreux marchés où nous exerçons nos activités, partout dans le monde. L'objectif premier de toutes ces initiatives est de protéger notre meilleur atout, soit nos effectifs, de manière à demeurer confiants envers notre situation de trésorerie.

Nous avons établi plusieurs scénarios en fonction de diverses hypothèses relatives à la durée de la pandémie de COVID-19 et de son incidence sur les taux d'activité, les VTB et les taux de résiliation à l'avenir. En fonction de chacun de ces scénarios, nous entendons gérer les activités d'exploitation de sorte à préserver la solidité de la situation financière et de tirer parti des occasions que nous entrevoyons à l'avenir.

Il est actuellement impossible de prédire l'ampleur des futures répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Nous surveillons et évaluons constamment les effets potentiels de la pandémie de COVID-19, et nous prenons des mesures connexes dans la mesure du possible. Nous prévoyons que nos résultats financiers pour le premier trimestre de l'exercice 2021 se ressentiront défavorablement de la pandémie de COVID-19. En revanche, nous ne pouvons pour l'heure prévoir quelles seront dans l'ensemble la gravité ou la durée des éventuels effets négatifs sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation, mais il se peut que ces effets soient considérables. Toute incidence défavorable importante sur nos employés, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires ou nos autres parties prenantes pourrait nuire notablement à Lightspeed.

Obligations contractuelles

Nos obligations contractuelles viennent à échéance à des dates diverses. Le tableau suivant présente nos obligations contractuelles au 31 mars 2020.

(en milliers de dollars américains)	Échéances par période				
	< 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	30 810	—	—	—	30 810
Autres passifs non courants	—	8 198	—	—	8 198
Obligations locative ¹⁾	4 620	7 276	5 159	9 577	26 632
Total des obligations contractuelles	35 430	15 474	5 159	9 577	65 640

¹⁾ Les obligations locatives comprennent les contrats de location à court terme, les paiements de loyers variables pour notre portion des charges d'exploitation de locataires et les taxes. Les obligations locatives sont principalement liées à nos locaux à bureaux. La durée des contrats de location varie entre un et dix ans. Se reporter à la note 15 des états financiers consolidés pour un complément d'information sur les contrats de location.

Arrangements non comptabilisés

Nous n'avons aucun arrangement de financement non comptabilisé autre que les contrats de location de faible valeur ou à court terme présentés ci-dessus sous « Obligations contractuelles ». De temps à autre, dans le cours normal des activités, nous pouvons être conditionnellement responsables à l'égard de litiges ou de réclamations.

Transactions entre parties liées

Nous n'avons pas conclu de transactions avec des parties liées, autres que celles qui sont présentées dans nos états financiers consolidés. La charge de rémunération des cinq principaux membres de la direction est la suivante pour les exercices 2020 et 2019 :

	Exercices clos les 31 mars	
	2020	2019
(en milliers de dollars américains)	\$	\$
Avantages sociaux à court terme et autres	1 389	1 892
Paielements fondés sur des actions	2 812	1 288
Rémunération totale versée aux principaux dirigeants	4 201	3 180

Instruments financiers et autres instruments

Risque de crédit et de concentration

De manière générale, la valeur comptable de notre exposition au risque de crédit inscrite à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de toute provision pour pertes applicable, représente le montant maximal exposé au risque de crédit.

Le risque de crédit auquel nous sommes exposés est imputable principalement à notre trésorerie et ses équivalents ainsi qu'à nos créances clients. Nous n'exigeons aucune garantie de la part de nos clients. Le risque de crédit visant la trésorerie et ses équivalents est géré en confiant les fonds uniquement à des institutions financières ayant une notation élevée.

Du fait de notre bassin de clients diversifiés, il n'existe aucune concentration particulière du risque de crédit relativement à nos créances clients. Par ailleurs, les soldes de créances clients sont gérés et analysés régulièrement afin d'assurer que des pertes de crédit attendues d'un montant approprié sont établies et maintenues.

Nous maintenons un compte de réduction de valeur au titre de créances douteuses pour une partie des créances clients lorsque le recouvrement devient douteux. Nous estimons les pertes prévues découlant des créances douteuses en fonction de la recouvrabilité attendue de l'ensemble des créances clients, laquelle estimation est faite selon le nombre de jours en souffrance, les antécédents de recouvrement, la détermination d'expositions à des clients précis et les tendances économiques actuelles. Compte tenu de la hausse du risque de recouvrabilité, y compris les répercussions estimatives liées à la pandémie de COVID-19, la Société a augmenté de 1,2 million de dollars ses pertes de crédit attendues à la fin de l'exercice 2020.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture correspond à la valeur comptable de chaque catégorie de créances susmentionnées. Nous ne détenons aucun bien donné en garantie.

Risque de change

Nous sommes exposés au risque de change en raison des instruments financiers libellés en devises. Le tableau qui suit présente le résumé de notre exposition au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au dollar australien et au franc suisse, exprimée en dollars américains.

2020	CAD	EUR	GBP	AUD	CHF	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 992	14 073	379	569	685	32 698
Créances clients et autres débiteurs	323	3 020	246	441	77	4 107
Créditeurs et charges à payer	(10 583)	(10 230)	(490)	(3 785)	(481)	(25 569)
Dettes à long terme	—	(7 408)	—	(702)	—	(8 110)
Obligations locatives	(10 523)	(4 399)	(347)	(781)	(721)	(16 771)
Exposition financière nette	(3 791)	(4 944)	(212)	(4 258)	(440)	(13 645)

Nous ne concluons pas d'ententes visant à couvrir notre exposition au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les variations de taux d'intérêt aient un effet négatif sur les bénéfices et les flux de trésorerie. Certains de nos éléments de trésorerie portent intérêt. Nos créances clients, nos créditeurs et charges à payer et nos obligations locatives ne portent pas intérêt. Notre exposition au risque de taux d'intérêt est liée à notre facilité d'acquisition. Nous ne sommes pas exposés à un risque de taux d'intérêt significatif.

Risque lié au cours de l'action

La rémunération à base d'actions (charges sociales) représente des cotisations sociales au titre de la rémunération à base d'actions auxquelles nous sommes soumis dans les divers pays où nous exerçons nos activités. Les charges sociales comptabilisées à chaque période de communication de l'information financière sont fonction du nombre d'options sur actions sur lesquelles les droits sont acquis et des attributions d'options en cours, de leur prix d'exercice et du cours de notre action. Toute variation du montant à payer est comptabilisée dans les coûts directs des produits des activités ordinaires et des charges d'exploitation. Toute augmentation du cours de l'action a pour effet d'accroître les charges sociales à payer; lorsque le cours de l'action baisse, la Société comptabilise plutôt une réduction des charges sociales à payer, toutes choses étant égales par ailleurs, y compris le nombre d'options sur actions sur lesquelles les droits sont acquis et le prix d'exercice. Une augmentation ou une diminution de 10 % du cours de notre action ordinaire se traduirait par une variation de 160 \$ au 31 mars 2020 des charges sociales à payer sur les attributions à base d'actions en cours.

Méthodes comptables et estimations comptables critiques

La préparation de nos états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Nous révisons régulièrement ces estimations en fonction de la meilleure connaissance que la direction a des événements courants et des actions que nous pourrions entreprendre à l'avenir. Les résultats obtenus peuvent différer de ces estimations. Les éléments qui sont les plus assujettis à des estimations et des jugements importants sont mentionnés ci-après. La direction a déterminé que nous exploitons un seul secteur opérationnel et que nous avons un seul secteur à présenter.

IFRS 16 - Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16. La nouvelle norme, qui représente une refonte de la façon dont les sociétés comptabilisent les contrats de location, énonce les principes que les deux parties à un contrat, soit le client (le preneur) et le fournisseur (le bailleur), appliquent en vue de fournir les informations pertinentes concernant les contrats de location d'une manière qui rend fidèlement compte de ces transactions. En vue d'atteindre cet objectif, le preneur est tenu de comptabiliser les actifs et les passifs découlant du contrat de location en suivant un modèle unique, alors qu'auparavant les contrats de location étaient classés, soit en tant que contrats de location-financement, soit en tant que contrats de location simple.

Le 1^{er} avril 2019, nous avons adopté IFRS 16 et toutes les modifications connexes selon la méthode de transition rétrospective modifiée, aux termes de laquelle les effets cumulatifs de l'application initiale, le cas échéant, sont comptabilisés dans le déficit cumulé au 1^{er} avril 2019. Il n'y a eu aucune incidence sur le déficit cumulé de la Société. En vertu de la nouvelle norme, nous devons comptabiliser des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à

l'état de la situation financière pour les contrats de location simple, l'incidence nette à la transition devant être comptabilisée dans le déficit cumulé. Nous sommes tenus de comptabiliser séparément la charge d'intérêts liée aux obligations locatives et la dotation aux amortissements liée aux actifs au titre de droits d'utilisation.

Notre état consolidé de la situation financière au 31 mars 2020 rend compte d'une augmentation de 15 957 \$ des actifs au titre de droits d'utilisation et d'une augmentation de 16 847 \$ des obligations locatives par rapport à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019, qui résultent de l'adoption de cette nouvelle norme. Notre état du résultat pour le trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2020 rend compte de réductions des charges locatives de respectivement 954 \$ et 2 894 \$, d'augmentations de la charge d'amortissement liées aux actifs au titre de droits d'utilisation de respectivement 821 \$ et 2 492 \$ et de hausses des charges financières découlant de la charge d'intérêts réelle sur les obligations locatives de respectivement 246 \$ et 852 \$.

Il n'y a aucune incidence sur les variations globales des flux de trésorerie. Toutefois, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation varient à la hausse, tandis que les flux de trésorerie liés aux activités de financement varient à la baisse du fait principalement du classement des paiements de principal sur les obligations locatives.

L'information comparative de la période précédente n'a pas été retraitée et continue d'être présentée selon les dispositions d'IAS 17 *Contrats de location* et les interprétations connexes. Le principal changement de méthodes comptables découlant de l'application d'IFRS 16 est expliqué ci-après. Ce changement a été apporté conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

À la date de passation d'un contrat, nous apprécions si celui-ci est ou contient un contrat de location, ce qui est le cas si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour apprécier si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, nous déterminons si :

- Le contrat implique l'utilisation d'un bien déterminé, ce qui peut être mentionné explicitement ou implicitement. Le bien doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;
- Nous avons le droit d'acquérir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif déterminé pour toute la période d'utilisation;
- Nous avons le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé. Nous avons ce droit si nous pouvons prendre les décisions pertinentes quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser.

À la passation ou à l'appréciation d'un contrat qui renferme une composante locative, nous devons répartir la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif.

Nous comptabilisons un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre de droits d'utilisation est évalué initialement au coût, soit le montant initial de l'obligation locative ajusté pour tenir compte du montant des loyers payés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la restauration du bien sous-jacent ou du lieu où il se trouve, moins les avantages incitatifs à la location reçus avant la date de début du contrat. Les éventuels coûts liés à l'enlèvement et à la remise en état des améliorations locatives répondant à la définition d'immobilisation corporelle au sens d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* sont évalués aux termes d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* et n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 16.

L'actif au titre de droits d'utilisation est ensuite amorti selon la méthode linéaire, sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée du contrat de location, ce qui est considéré comme la durée de vie appropriée de ces actifs. En outre, l'actif au titre de droits d'utilisation est réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative dans la mesure nécessaire.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs non versés à la date de début, actualisée au moyen d'un taux d'emprunt marginal s'il est impossible de déterminer facilement le taux implicite du contrat de location.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent ce qui suit : les paiements fixes, y compris les paiements qui sont, en substance, fixes, et les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, l'évaluation initiale au moyen de l'indice ou du taux étant effectuée à la date de début du contrat.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsque les paiements locatifs futurs sont modifiés par suite d'une variation d'un indice ou d'un taux ou de la durée du contrat de location ou lorsque nous modifions notre intention d'exercer ou non notre option de prolongation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation ou porté en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation a été ramenée à zéro.

Les avantages incitatifs à la location à recevoir sont pris en compte dans l'évaluation initiale de l'obligation locative et de l'actif au titre de droits d'utilisation.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

Nous avons décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives relativement aux contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et relativement aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Nous comptabilisons en charges les paiements locatifs au titre de ces contrats de location, selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les paiements locatifs au titre de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, ainsi que les paiements de loyers variables n'étant pas pris en compte dans les obligations locatives sont classés à titre de sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, alors que les paiements locatifs restants sont classés à titre d'entrées de trésorerie liées aux activités de financement.

Recouvrabilité de l'actif d'impôt différé, impôt exigible et différé, et crédits d'impôt

L'interprétation de la réglementation fiscale, qui est complexe, ainsi que le montant et le calendrier du bénéfice imposable futur font l'objet d'incertitudes. Nous établissons des provisions fondées sur l'estimation raisonnable des incidences possibles des vérifications par l'administration fiscale. Le montant de ces provisions se fonde sur divers facteurs, comme les vérifications fiscales antérieures ainsi que les interprétations divergentes de la réglementation fiscale de la part de l'entité imposable et de l'administration fiscale responsable.

L'actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces pertes fiscales et différences temporaires pourront être imputées, sera disponible. La direction doit user de son jugement pour déterminer le montant de l'actif d'impôt différé pouvant être comptabilisé, en fonction du calendrier probable et du niveau du bénéfice imposable futur, outre les stratégies de planification fiscale futures.

Paiements fondés sur des actions

Nous évaluons le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les employés en nous basant sur la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. L'estimation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite la détermination du modèle d'évaluation le mieux adapté à l'attribution, en fonction des modalités et conditions de celle-ci. Il faut également formuler des hypothèses et choisir les données les plus pertinentes pour le modèle d'évaluation, notamment les prévisions relatives à l'option quant à sa durée, à sa volatilité et à son rendement en dividende.

Regroupements d'entreprises et dépréciation d'actifs non financiers

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée ainsi que les actifs et passifs identifiables et les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur. Nous établissons la juste valeur en interne en utilisant les techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur une prévision du montant net total des flux de trésorerie actualisés futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses que formule la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et des taux d'actualisation. La contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie.

Notre test de dépréciation à l'égard du goodwill se fonde sur les estimations en interne de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et recourt à des modèles d'évaluation comme la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses sur lesquelles la direction a fondé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations visant les taux de croissance, les taux d'actualisation et les taux d'impôt. Ces estimations, notamment la méthode employée, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

Lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation, la détermination de la valeur recouvrable des actifs exige que la direction recoure à des estimations, facteur qui peut avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation.

Provisions

Nous avons inscrit des provisions visant les coûts que nous pourrions devoir engager au cours de périodes futures. Pour déterminer le montant de ces provisions, nous formulons des hypothèses et effectuons des estimations relativement aux taux d'actualisation et au coût attendu du règlement de ces obligations.

Pandémie de COVID-19

Les incertitudes occasionnées par la pandémie de COVID-19 nécessitent le recours à des estimations et l'exercice du jugement, lesquels n'ont eu aucune incidence significative pour la période close le 31 mars 2020. Au cours des prochaines périodes de présentation de l'information, les incertitudes liées à la COVID-19 pourraient entraîner un risque significatif d'ajustement important des éléments suivants : la comptabilisation des produits des activités ordinaires, les pertes prévues sur les contrats générateurs de produits, la dépréciation du goodwill, les pertes de valeur des immobilisations incorporelles et les autres actifs et passifs.

Prises de position en comptabilité publiées mais non encore adoptées

De temps à autre, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») ou d'autres organismes de normalisation publient de nouvelles prises de position en comptabilité, que nous adoptons à la date de prise d'effet indiquée.

Information sur les actions en circulation

Lightspeed est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto (TSX : LSPD). Le capital-actions autorisé consiste en i) un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, ii) un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple et iii) un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries; au 19 mai 2020, 77 565 184 actions à droit de vote subalterne, 14 667 922 actions à droit de vote multiple étaient émises et en circulation, et aucune action privilégiée ne l'était.

Au 19 mai 2020, 3 717 392 options sur actions étaient en cours aux termes du régime d'options sur actions de 2012 modifié et reformulé de la Société (dont 1 692 778 avaient les droits acquis à cette date), 162 516 options étaient en cours aux termes du régime d'options sur actions de 2016 modifié et reformulé de la Société (dont 162 516 avaient les droits acquis à cette date), 3 155 363 options étaient en cours aux termes du régime incitatif général modifié et mis à jour de la Société (dont 95 300 avaient les droits acquis à cette date) et 500 000 options émises pour inciter des hauts dirigeants à signer un contrat d'embauche à temps plein avec la Société (les « attributions incitatives »), comme il est permis par les règles de la TSX,

étaient en cours (dont aucune n'avait les droits acquis à cette date). Chaque option sur actions peut ou pourra être exercée en échange de une action à droit de vote subalterne.

Au 19 mai 2020, aucun bon de souscription n'était en cours.

Au 19 mai 2020, 10 221 UAD étaient en cours aux termes du régime incitatif général modifié et mis à jour de la Société. Lorsque le participant cesse d'être un administrateur, haut dirigeant, employé ou consultant de la Société conformément au régime incitatif général modifié et mis à jour, chacune de ces UAD sera réglée, au gré du conseil d'administration, a) avec la remise d'actions nouvellement émises ou achetées sur le marché libre, b) en trésorerie ou c) avec une combinaison de trésorerie et d'actions.

Au 19 mai 2020, 112 892 UAR étaient en cours aux termes du régime incitatif général modifié et mis à jour de la Société (dont aucune n'avait les droits acquis à cette date) et 4 877 UAR étaient en cours sous forme d'attributions incitatives (dont aucune n'avait les droits acquis à cette date). Une fois acquise, chacune de ces UAR sera réglée, au gré du conseil d'administration, a) avec la remise d'actions nouvellement émises ou achetées sur le marché libre, b) en trésorerie ou c) avec une combinaison de trésorerie et d'actions.

Au 19 mai 2020, 84 326 UAFR étaient en cours aux termes du régime incitatif général modifié et mis à jour de la Société (dont aucune n'avait les droits acquis à cette date). Une fois acquise, chacune de ces UAFR sera réglée, au gré du conseil d'administration, a) avec la remise d'actions nouvellement émises ou achetées sur le marché libre, b) en trésorerie ou c) avec une combinaison de trésorerie et d'actions.

Communication de l'information

Contrôles et procédures

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information à fournir dans les rapports déposés auprès des autorités en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour veiller à ce que l'information que la Société doit présenter dans ces rapports soit rassemblée puis communiquée à sa direction selon ce qui convient pour prendre en temps opportun les décisions concernant l'information à fournir. La direction passe régulièrement en revue les contrôles et procédures de communication de l'information; cependant, ces contrôles et procédures ne peuvent fournir une garantie absolue du fait des limites inhérentes à tout système de contrôle visant la prévention et la détection de déclarations erronées imputables à des erreurs ou à des fraudes. Le chef de la direction et le chef des finances, de concert avec la direction, ont évalué les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ont conclu qu'ils étaient efficaces au 31 mars 2020.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances ont la responsabilité d'établir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef des finances ont été informés que le cadre de contrôle qu'ils ont utilisé pour concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est reconnu par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission*.

Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué ou fait évaluer sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société pour vérifier s'il a subi des modifications durant la période close le 31 mars 2020 qui ont eu, ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir, une incidence importante sur celui-ci. Cette évaluation n'a permis de déceler aucune modification de la sorte.

Le chef de la direction et le chef des finances, de concert avec la direction, ont évalué le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société et conclu que, à leur connaissance, celui-ci était efficace au 31 mars 2020.

Limites inhérentes aux contrôles et procédures

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, estime que tout système de contrôles et de procédures de communication de l'information ou de contrôle interne à l'égard de l'information financière, peu importe l'efficacité de sa conception ou de son fonctionnement, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que ses objectifs sont atteints. En outre, la conception d'un système de contrôle est tributaire des restrictions en matière de ressources, et les avantages que revêtent les contrôles doivent être examinés à la lumière des coûts que ceux-ci entraînent. Du fait de ses limites inhérentes, aucun système de contrôles ne peut fournir l'assurance absolue qu'ont été prévenus ou détectés tous les éventuels enjeux en matière de contrôle ou cas de fraude au sein de la Société. Ces limites inhérentes tiennent entre autres à la possibilité que des erreurs de jugement surviennent dans la prise de décisions et que des défaillances se produisent en raison de simples erreurs. Qui plus est, les contrôles peuvent être neutralisés par des parties agissant seules ou en collusion, ou par un contournement non autorisé des contrôles. De surcroît, la conception d'un système de contrôles se fonde sur certaines hypothèses concernant la probabilité d'événements futurs, et rien ne garantit qu'une conception donnée puisse atteindre ses objectifs établis compte tenu de toutes les éventualités. Par conséquent, en raison des limites inhérentes à tout système de contrôles efficient, des inexactitudes découlant d'erreurs ou de fraudes pourraient survenir et ne pas être décelées.

Limitation de l'étendue de la conception

L'étendue de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information excluait les contrôles, politiques et procédures de Kounta, entité acquise le 1^{er} novembre 2019, et de Gastrofix, entité acquise le 7 janvier 2020.

L'apport de Kounta aux états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société pour l'exercice 2020 s'établit à environ 3 % du total des produits des activités ordinaires et à environ 2 % du total de la perte nette. De plus, au 31 mars 2020, les actifs courants et les passifs courants de Kounta représentaient environ 0 % et 2 % des actifs courants et passifs courants consolidés, et ses actifs non courants et passifs non courants représentaient environ 0 % et 3 % des actifs non courants et passifs non courants consolidés, respectivement.

L'apport de Gastrofix aux états consolidés du résultat net et du résultat global de la Société pour l'exercice 2020 s'établit à environ 3 % du total des produits des activités ordinaires et à environ 1 % du total de la perte nette. De plus, au 31 mars 2020, les actifs courants et les passifs courants de Gastrofix représentaient environ 2 % et 7 % des actifs courants et passifs courants consolidés, et ses actifs non courants et passifs non courants représentaient environ 0 % et 10 % des actifs non courants et passifs non courants consolidés, respectivement.

Les montants comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris aux dates d'acquisition sont décrits à la note 5 des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2020.

Lightspeed POS Inc.

États financiers consolidés
31 mars 2020 et 2019
(en milliers de dollars US)



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Lightspeed POS Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Lightspeed POS Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 mars 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 mars 2020 et 2019;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés de la variation des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal, Québec, Canada H3B 4Y1
T: +1 514 205 5000, F: +1 514 876 1502



Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est John B. Simcoe.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 21 mai 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° TA145383

Lightspeed POS Inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

	Notes	2020 \$	2019 \$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		210 969	207 703
Créances clients et autres débiteurs	14	10 879	8 424
Stocks	12	932	269
Autres actifs courants	6, 13	10 427	5 204
Total de l'actif courant		233 207	221 600
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	15	15 957	—
Immobilisations corporelles, montant net	16	7 989	5 372
Immobilisations incorporelles, montant net	17	62 819	2 618
Goodwill	18	146 598	22 536
Liquidités soumises à restrictions et autres actifs non courants	6, 19	11 749	3 499
Actif d'impôt différé	24	109	186
Total de l'actif		478 428	255 811
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Créditeurs et charges à payer	20	30 810	16 183
Obligations locatives	15	3 301	—
Passif d'impôt exigible	24	76	135
Partie courante des produits différés	6	36 622	32 317
Total du passif courant		70 809	48 635
Passif d'impôt différé	24	6 578	706
Produits différés	6	5 472	8 025
Obligations locatives	15	13 546	—
Dette à long terme	21	29 687	—
Autres passifs non courants	22	8 198	1 779
Total du passif		134 290	59 145
Capitaux propres			
Capital-actions	23	852 115	652 336
Capital apporté supplémentaire	23, 27	11 773	4 278
Cumul des autres éléments du résultat global		(6 271)	—
Déficit cumulé		(513 479)	(459 948)
Total des capitaux propres		344 138	196 666
Total du passif et des capitaux propres		478 428	255 811
Engagements et éventualités	25, 26		

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) Paul McFeeters _____, administrateur (signé) Dax Dasilva _____, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed POS Inc.

États consolidés du résultat net et du résultat global

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

	Notes	2020 \$	2019 \$
Produits des activités ordinaires	6	120 637	77 451
Coût direct des produits	7, 8, 9	43 199	23 573
Marge brute		77 438	53 878
Charges d'exploitation			
Frais généraux et administratifs	9	24 486	13 790
Recherche et développement	8, 9	31 812	18 283
Vente et commercialisation	9	55 388	39 043
Amortissement des immobilisations corporelles	16	1 749	1 389
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	15	2 492	—
Perte (profit) de change		(395)	987
Charge de rémunération liée à des acquisitions	5	11 087	454
Amortissement des immobilisations incorporelles	17	9 226	3 148
Total des charges d'exploitation		135 845	77 094
Perte d'exploitation		(58 407)	(23 216)
Perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables	23	—	(191 219)
Produit d'intérêts, déduction faite des charges	10	1 766	181
Perte avant impôt sur le résultat		(56 641)	(214 254)
Charge (produit) d'impôt	24		
Exigible		49	59
Différé		(3 159)	(30 788)
Total de la charge (du produit) d'impôt		(3 110)	(30 729)
Perte nette		(53 531)	(183 525)
Autres éléments du résultat global			
<i>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement en résultat net</i>			
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		(6 271)	—
Total du résultat global		(59 802)	(183 525)
Perte nette par action – de base et diluée	11	(0,62)	(5,53)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed POS Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

	2020 \$	2019 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette	(53 531)	(183 525)
Éléments sans effet sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Charge de rémunération liée à des acquisitions	11 087	454
Perte de juste valeur sur les actions privilégiées rachetables	—	191 219
Amortissement des immobilisations incorporelles	9 226	3 148
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	4 241	1 389
Impôt sur le résultat différé	(3 159)	(30 788)
Charge de rémunération à base d'actions	8 870	1 693
Perte de change latente	475	929
(Augmentation) diminution des actifs d'exploitation et augmentation (diminution) des passifs d'exploitation		
Créances clients et autres débiteurs	2 071	(546)
Stocks	(401)	(31)
Autres actifs	(3 440)	(335)
Créditeurs et charges à payer	(1 329)	5 647
Passif d'impôt exigible	(59)	(9)
Produits différés	(433)	3 309
Autres passifs non courants	(402)	71
Produit d'intérêts, déduction faite des charges	(1 766)	(181)
Total – activités d'exploitation	(28 550)	(7 556)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 609)	(2 030)
Règlement d'obligations liées à l'acquisition d'une entreprise	(5 116)	—
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	(115 048)	(1 389)
Produit d'intérêts	3 480	—
Total – activités d'investissement	(120 293)	(3 419)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'exercice d'options sur actions	3 546	536
Produit de l'émission de capital-actions	130 933	207 547
Produit tiré du montant prélevé sur la dette à long terme	30 000	—
Frais d'émission d'actions	(6 893)	(12 372)
Règlement d'obligations locatives et variation des dépôts soumis à restrictions	(3 401)	—
Coûts de financement	(653)	—
Rachat d'actions ordinaires	—	(792)
Total – activités de financement	153 532	194 919
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 423)	(892)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	3 266	183 052
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	207 703	24 651
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	210 969	207 703
Intérêts versés	320	26
Impôt sur le résultat payé	113	124

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Lightspeed POS Inc.

États consolidés de la variation des capitaux propres

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US, sauf le nombre d'actions)

	Notes	Actions émises et en circulation		Capital apporté supplé- mentaire \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Déficit cumulé \$	Total \$
		Nombre d'actions	Montant \$				
Solde au 31 mars 2018		29 366 937	14 325	2 804	—	(282 690)	(265 561)
Ajustements d'ouverture du déficit cumulé au titre des IFRS (IFRS 9 et 15)		—	—	—	—	6 267	6 267
Perte nette et résultat global		—	—	—	—	(183 525)	(183 525)
Émission d'actions dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne	23	17 250 000	207 547	—	—	—	207 547
Frais d'émission d'actions	23	—	(13 773)	—	—	—	(13 773)
Conversion d'actions privilégiées rachetables	23	37 131 198	442 103	—	—	—	442 103
Exercice d'options sur actions et acquisition de droits sur les attributions d'actions	27	434 774	755	(219)	—	—	536
Rémunération à base d'actions	27	—	—	1 693	—	—	1 693
Rachat d'actions ordinaires	23	(966 651)	(792)	—	—	—	(792)
Rémunération à base d'actions liée à des acquisitions	5	208 772	394	—	—	—	394
Émission d'actions dans le cadre de regroupements d'entreprises	5	327 180	1 777	—	—	—	1 777
Solde au 31 mars 2019		83 752 210	652 336	4 278	—	(459 948)	196 666
Perte nette		—	—	—	—	(53 531)	(53 531)
Émission d'actions dans le cadre d'un placement par prise ferme	23	4 695 000	130 933	—	—	—	130 933
Frais d'émission d'actions	23	—	(6 315)	—	—	—	(6 315)
Exercice d'options sur actions	27	1 470 303	4 921	(1 375)	—	—	3 546
Rémunération à base d'actions	27	—	—	8 870	—	—	8 870
Exercice d'options sur actions et acquisition de droits sur les attributions d'actions	23	86 251	—	—	—	—	—
Rémunération à base d'actions liée à des acquisitions	5	—	4 876	—	—	—	4 876
Émission d'actions dans le cadre de regroupements d'entreprises	5	2 203 053	65 364	—	—	—	65 364
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(6 271)	—	(6 271)
Solde au 31 mars 2020		92 206 817	852 115	11 773	(6 271)	(513 479)	344 138

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(en milliers de dollars US)

1. Constitution en société et nature des activités

Lightspeed POS Inc. (« Lightspeed » ou la « Société ») a été constituée le 21 mars 2005 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social de Lightspeed est sis à la Gare Viger, 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 300, Montréal (Québec) Canada. La Société propose des plateformes conviviales de commerce qui facilitent les transactions omnicanales. Ses plateformes logicielles proposent à ses clients les fonctionnalités essentielles dont ils ont besoin pour traiter avec les consommateurs, gérer les transactions, accepter les paiements et assurer la croissance de leur entreprise. Lightspeed est établie dans plus d'une centaine de pays et ses clients sont des petites et moyennes entreprises qui occupent un ou plusieurs emplacements. Pour être concurrentiels dans un environnement de marché omnicanal, nos clients traitent leurs affaires en ligne, sur des réseaux mobiles et sociaux aussi bien que sur des circuits physiques.

Les actions de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « LSPD ».

2. Mode de présentation et périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) que publie l'International Accounting Standards Board (IASB), et le conseil d'administration (le « Conseil ») en a approuvé la publication le 21 mai 2020.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour la contrepartie éventuelle, qui est comptabilisée à la juste valeur, et les obligations locatives, qui sont évaluées à la valeur actualisée. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Lightspeed et de ses filiales entièrement détenues, Lightspeed POS USA Inc., Lightspeed POS Belgium BV, Lightspeed POS UK Ltd., Lightspeed Netherlands BV, Lightspeed Payments USA Inc., ReUp Technologies Inc. (« ReUp »), Chronogolf Inc. (« Chronogolf »), iKentoo SA (« iKentoo »), Kounta Pty Ltd. (« Kounta ») et Gastrofix GMBH (« Gastrofix ») (collectivement, la « Société »). L'ensemble des soldes et transactions intragroupes significatifs ont été éliminés à la consolidation.

Les états financiers des filiales sont dressés en fonction des mêmes périodes de présentation de l'information financière que celles de Lightspeed et à l'aide des méthodes comptables de celle-ci, y compris pour les nouvelles filiales, dont les états financiers sont dressés pour la période de présentation commençant à leur date d'acquisition ou de constitution en société. Toutes les filiales sont consolidées entièrement jusqu'à la date à laquelle le contrôle de Lightspeed prend fin.

Les états financiers consolidés présentent des données comparatives pour les périodes précédentes. Le 1^{er} avril 2019, la Société a adopté IFRS 16 *Contrats de location* selon la méthode rétrospective modifiée. Se reporter à la note 15 pour un complément d'information sur la comparabilité des chiffres à la suite de l'adoption.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie d'une nouvelle maladie à coronavirus, la COVID-19. Les préoccupations liées à la propagation du virus et les mesures de confinement mises en place pour l'atténuer ont grandement perturbé l'économie mondiale. Se reporter à la note 4 des présents états financiers consolidés pour connaître l'incidence de la COVID-19 sur les principales hypothèses et estimations comptables de la Société.

3. Principales méthodes comptables

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les principales sources de produits des activités ordinaires de la Société sont les abonnements à ses plateformes ainsi que les abonnements et les licences à l'égard de son ancien produit. En outre, la Société tire des produits des activités ordinaires de

(en milliers de dollars US)

Lightspeed Payments, des frais de traitement de paiement, des applications et thématiques, des services professionnels et de la vente de matériel, comme il est décrit ci-après.

Produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement

Abonnements et licences d'utilisation de logiciels

Les abonnements et licences d'utilisation de logiciels comprennent les abonnements à nos solutions d'infonuagique pour les plateformes utilisées dans les secteurs de la vente au détail et de l'hôtellerie ainsi que pour celles utilisées par les entreprises de commerce électronique, outre l'ancienne solution de commerce de détail sur les lieux, que le client télécharge et installe sur son serveur. Les solutions sur les lieux de la Société sont vendues sous forme d'abonnement (licence temporaire) avec services d'entretien connexes. Outre les abonnements et licences de base susmentionnés, les commerçants peuvent acheter des services supplémentaires comme les services évolués de fidélisation, de présentation de rapports, de comptabilité et d'analyse. Les abonnements comprennent les services d'entretien et de soutien, notamment l'accès à des mises à niveau indéfinies.

Frais de traitement de paiement

Le logiciel de la Société comporte des interfaces avec des tierces parties en vue de permettre le traitement par carte de crédit. Ces entreprises génèrent des produits en facturant des frais de transaction, généralement selon un montant fixe par transaction ou un pourcentage fixe de la transaction traitée. Dans le cadre de l'intégration à ces solutions de traitement de paiement, la Société négocie avec la plupart des fournisseurs une entente selon laquelle elle reçoit une partie des produits générés par le traitement de paiement. En outre, la Société a conclu des ententes avec plusieurs tiers fournisseurs qui vendent des produits à des commerçants qui sont également clients de la Société. La Société oriente ces clients vers ces fournisseurs et perçoit ainsi des frais d'indication de clients.

Lightspeed Payments

La Société offre directement aux commerçants des services de traitement des paiements qui facilitent le paiement des biens et services que ceux-ci vendent à leurs clients.

Applications et thématiques

La solution de commerce électronique de la Société comporte un marché d'applications et de thématiques où des produits et services additionnels élaborés par des tiers développeurs peuvent être achetés. La Société perçoit une quote-part des produits générés par la vente de souscriptions aux logiciels d'extension.

Matériel informatique et autres produits

Matériel informatique et services de mise en œuvre

En ce qui concerne les clients provenant des secteurs de la vente au détail, de l'hôtellerie et du commerce électronique, le logiciel de la Société s'intègre à diverses solutions de matériel informatique conçues pour l'exploitation de commerces. Dans le cadre du processus de vente pour les clients existants et nouveaux, la Société agit à titre de revendeur du matériel informatique. Ces ventes consistent principalement en équipements périphériques. En outre, dans certains cas, sur demande, la Société offre des services professionnels personnalisés en vue de déployer son logiciel, de l'intégrer à d'autres systèmes ou d'implanter le magasin de commerce électronique.

(en milliers de dollars US)

Comptabilisation des produits tirés des sources susmentionnées

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les services promis aux commerçants sont fournis, et à quel montant de contrepartie la Société s'attend à avoir droit en échange de ces services. Pour ce faire, elle suit les étapes ci-dessous :

- identification du contrat conclu avec un commerçant;
- identification des obligations de prestation du contrat;
- détermination du prix de transaction;
- répartition du prix de transaction;
- comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque la Société a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation.

La Société suit les indications figurant à la rubrique « Entité agissant pour son propre compte ou comme mandataire » de l'annexe B d'IFRS 15 pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés en fonction du montant brut facturé au commerçant ou du montant net conservé. Cette détermination est affaire de jugement et dépend des faits et circonstances relatifs à chaque accord.

Les taxes de vente perçues auprès des commerçants et versées aux autorités gouvernementales sont exclues des produits des activités ordinaires.

Les accords que la Société conclut avec les commerçants peuvent regrouper de multiples services ou obligations de prestation, pouvant comprendre certaines ou la totalité des solutions sous forme d'abonnement de la Société. Lorsqu'un contrat contient plusieurs obligations de prestation, la Société évalue si chaque obligation de prestation est distincte et devrait être comptabilisée comme une unité de comptabilisation distincte. Dans le cas des abonnements et licences d'utilisation de logiciels et du matériel informatique et autres produits, la Société a établi que le commerçant peut tirer parti de chaque service pris isolément, et que chacun des services fournis au commerçant peut être identifié séparément des autres promesses contenues dans le contrat. Plus précisément, les obligations de prestation distinctes de la Société sont les abonnements à notre logiciel et les licences d'utilisation, les applications et les thématiques, ainsi que le matériel informatique et les services de mise en œuvre. Les frais de traitement de paiement et Lightspeed Payments sont aussi considérés comme des obligations de prestation distinctes.

Le prix de transaction total est fixé à la passation du contrat et réparti entre chaque obligation de prestation en fonction du prix de vente spécifique relatif de chacune. La Société détermine le prix de vente spécifique en fonction de données internes comme les prix de vente spécifiques normaux ou habituellement pratiqués. Les prix de vente spécifiques sont établis en collaboration avec la direction, qui doit les approuver, en prenant en compte la stratégie de mise en marché de la Société. Si la stratégie de mise en marché de la Société changeait, cette dernière pourrait modifier ses pratiques de fixation des prix, ce qui pourrait se traduire par une modification des prix de vente spécifiques relatifs. Les remises sont réparties entre chacune des obligations de prestation auxquelles elles sont liées en fonction de leur prix de vente spécifique relatif.

La Société reçoit normalement les paiements des commerçants à la date limite de paiement de la facture. Dans tous les autres cas, les modalités de paiement varient en fonction du type de contrat; toutefois, les modalités stipulent généralement que le paiement doit être fait dans les 14 jours suivant la date de la facture. Dans les situations où le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires est différent de celui de la facturation et du paiement par la suite, la Société a établi que les contrats ne comportent généralement pas une composante financement importante.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Abonnements et licences d'utilisation de logiciels

La Société comptabilise les produits tirés des abonnements et des licences d'utilisation de logiciels de façon proportionnelle sur la durée du contrat, à compter principalement de la date à laquelle les services sont rendus accessibles aux clients. Les frais de soutien sont d'ordinaire reçus à l'avance et comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

Frais de traitement de paiement

La Société comptabilise les produits qu'elle reçoit de la part de tiers fournisseurs pour leur montant net, c'est-à-dire que seule est comptabilisée la portion des produits que reçoit la Société (ou qui lui est due) de la part de l'autre partie. Ces produits sont comptabilisés au moment précis où ils sont exigibles de la part des tiers fournisseurs.

Lightspeed Payments

La Société comptabilise les produits perçus sur l'application Lightspeed Payments à un moment précis, soit le moment de la transaction, pour le montant brut, car il a été déterminé qu'elle agissait pour son propre compte dans le cadre de l'accord.

Applications et thématiques

Les revenus tirés de la vente d'applications et de thématiques à un prix fixé séparément sont comptabilisés progressivement sur la durée du contrat. La Société comptabilise les produits tirés de la vente d'applications et de thématiques pour le montant net, car il a été déterminé que la Société est le mandataire dans le cadre de l'accord conclu avec les commerçants.

Matériel informatique

Les produits tirés du matériel informatique sont comptabilisés pour leur montant brut à un moment précis, en fonction de la date de réception des biens par le client conformément aux modalités d'expédition.

Services professionnels

La plupart des services professionnels sont vendus en fonction des pièces et de la main-d'œuvre nécessaires. Les mandats de services-conseils peuvent durer de une journée à plusieurs semaines et se fondent uniquement sur les besoins du client. Le logiciel de la Société peut d'ordinaire être utilisé par le client tel qu'il est livré. Les services professionnels de la Société ne sont généralement pas essentiels à la fonctionnalité du logiciel. En ce qui concerne les services exécutés en fonction des pièces et de la main-d'œuvre nécessaires, les produits sont comptabilisés à mesure que sont exécutés les services.

Actifs contractuels

La Société comptabilise un actif au titre des commissions pour les commissions de vente payées à la conclusion d'un contrat si elle croit être en mesure de les recouvrer. Les actifs au titre des commissions sont ensuite amortis selon un mode d'amortissement linéaire sur la durée de vie prévue du contrat conclu avec le client. Les commissions de vente marginales payées pour obtenir le renouvellement d'un contrat sont comptabilisées et amorties selon un mode d'amortissement linéaire sur la période de renouvellement.

La Société comptabilise les actifs contractuels utilisés pour les rabais offerts aux commerçants au début d'un contrat et ceux-ci sont portés en diminution des produits sur la durée de vie prévue du contrat conclu avec le client.

(en milliers de dollars US)

Produits différés

Les produits différés se composent principalement des frais perçus ou exigibles aux termes de contrats à l'égard de services pour lesquels les critères de comptabilisation des produits n'ont pas été satisfaits. Ils sont comptabilisés dans les produits des activités ordinaires à mesure que les services sont rendus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société considère que tous les placements très liquides assortis à leur achat d'une échéance initiale d'au plus trois mois sont des équivalents de trésorerie.

Liquidités soumises à restrictions

En vertu de certains arrangements de regroupements d'entreprises et de certains contrats de location, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie. Les dépôts en trésorerie dont l'utilisation est soumise à des restrictions sont classés dans les liquidités soumises à restrictions, courantes ou non courantes, en fonction de la durée restante de la restriction.

Stocks

Les stocks, qui se composent du matériel informatique uniquement, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi au moyen de la méthode du coût moyen pondéré. La Société comptabilise une réduction de valeur au titre de l'obsolescence des stocks en fonction d'estimations ayant trait au cycle de vie des produits, aux niveaux d'utilisation et à l'évolution de la technologie. L'établissement du coût des produits rend compte des variations de ces estimations.

Le montant de la dépréciation des stocks à la valeur nette de réalisation ainsi que toutes les pertes relatives aux stocks sont comptabilisés en charges durant l'exercice où survient la dépréciation ou la perte.

Coûts de financement différés

La Société comptabilise des coûts de financement différés en lien avec ses facilités de crédit lorsqu'il est probable qu'elle emprunte une partie ou la totalité des montants disponibles sur celles-ci. Les coûts de financement différés sont amortis sur la durée de l'entente de financement pertinente. La dette à long terme est comptabilisée déduction faite des coûts de financement différés.

Crédits d'impôt à la recherche et au développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés, déduction faite des crédits d'impôt sur les investissements remboursables. Les frais de recherche et développement de la Société se composent principalement des charges salariales et autres charges liées au personnel.

La Société comptabilise l'avantage que constituent les crédits d'impôt sur les investissements remboursables en recherche et développement en réduction des coûts de recherche et développement et des frais de soutien, alors que les crédits d'impôt sur les investissements non remboursables pouvant uniquement être réclamés en déduction de l'impôt sur le résultat qui serait par ailleurs à payer sont comptabilisés en réduction de l'impôt sur le résultat lorsqu'existe une assurance raisonnable que le recouvrement de cette déduction est possible.

(en milliers de dollars US)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisé à l'aide de la méthode de l'amortissement dégressif à taux constant aux taux qui suivent, à l'exception des améliorations locatives, qui sont amorties selon le mode linéaire.

Mobilier	20 %
Matériel	20 %
Équipement informatique	55 %
Améliorations locatives	Durée la moins élevée entre la durée d'utilité et la durée du contrat de location

Les améliorations locatives en cours ne sont pas amorties tant que l'actif connexe n'est pas prêt à être mis en service.

Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles identifiables acquises

Les licences d'utilisation de logiciels achetées sont inscrites au coût et amorties selon le mode linéaire sur la durée de la licence.

L'amortissement des technologies logicielles acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises est calculé à l'aide du mode linéaire sur une durée d'utilité variant entre trois et quatre ans, et l'amortissement des relations clients acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises est calculé à l'aide du mode linéaire sur une durée d'utilité variant entre trois et cinq ans.

Dépréciation des actifs non courants

La Société soumet ses immobilisations corporelles et ses immobilisations incorporelles à durée déterminée à un test de dépréciation lorsque les événements ou l'évolution des circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif ou groupe d'actifs pourrait ne pas être recouvrable. La perte de valeur comptabilisée, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou à la valeur d'utilité de l'actif, selon la plus élevée des deux. Aux fins de l'appréciation de la perte de valeur, les actifs sont regroupés au plus petit niveau pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables qui soient largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (unités génératrices de trésorerie).

Goodwill et dépréciation du goodwill

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur estimée du montant net des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles identifiables acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est attribué au secteur opérationnel (le « secteur »), soit le niveau auquel la direction effectue un suivi du goodwill.

La Société examine la valeur comptable du goodwill conformément à la Norme comptable internationale (IAS) 36 *Dépréciation d'actifs*, une fois l'an le 31 mars ou plus fréquemment si des événements ou un changement de circonstances indiquent qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur du goodwill soit inférieure à sa valeur comptable. Une perte de valeur est déterminée en évaluant la valeur recouvrable du secteur. La valeur recouvrable du secteur est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Une analyse quantitative a été exécutée

(en milliers de dollars US)

afin de déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La méthode et les hypothèses utilisées dans le cadre du test de dépréciation sont analysées à la note 18.

Regroupements d'entreprises

La Société suit la méthode de l'acquisition pour comptabiliser les regroupements d'entreprises conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. Selon la méthode de l'acquisition, les actifs acquis et les passifs repris doivent être comptabilisés à leur juste valeur estimée à la date de l'acquisition d'entreprise.

Les montants inclus dans les états consolidés du résultat net et du résultat global à titre de rémunération liée à des acquisitions proviennent de regroupements d'entreprises effectués par la Société. Les coûts d'acquisition liés au maintien à l'emploi d'actionnaires existants doivent être comptabilisés en tant que rémunération liée à l'acquisition et conformément aux modalités d'acquisition des droits établies dans l'entente d'acquisition. Par conséquent, ces coûts ne sont pas inclus dans la contrepartie totale relative au regroupement d'entreprises. Tous les autres coûts ne pouvant être inscrits comme liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Toute nouvelle information obtenue durant la période d'évaluation, soit au plus 12 mois après la date d'acquisition, à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition, a une incidence sur la comptabilisation de l'acquisition.

Aide publique

L'aide publique, qui comprend principalement les crédits d'impôt à l'investissement et autres crédits d'impôt, est comptabilisée lorsqu'existe une assurance raisonnable qu'elle sera reçue et que toutes les conditions connexes seront respectées. Lorsqu'elle a trait à une charge, l'aide publique est comptabilisée en diminution de celle-ci sur la période nécessaire pour l'apparier systématiquement aux coûts qu'elle est censée subventionner.

Impôts sur le résultat

i) Impôt exigible

L'impôt exigible à payer se fonde sur le bénéfice imposable pour l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat présenté à l'état consolidé du résultat net et du résultat global en raison d'éléments de produits ou de charges qui sont imposables ou déductibles au cours d'autres périodes et d'éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est calculé aux taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

ii) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs inscrits aux états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires pourront être imputées, sera disponible. Aucun actif ou passif d'impôt différé n'est comptabilisé si les différences temporaires proviennent du goodwill ou de la comptabilisation initiale (sauf s'il s'agit d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs dans le cadre d'une transaction qui n'affecte ni le bénéfice imposable ni le bénéfice comptable.

La valeur comptable de l'actif d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de la totalité ou d'une partie de l'actif à recouvrer.

(en milliers de dollars US)

L'actif et le passif d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation du passif et de l'actif d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de cet actif ou passif.

L'actif et le passif d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser l'actif d'impôt exigible et le passif d'impôt exigible lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si la Société a l'intention de régler le montant net de l'actif et du passif d'impôt exigible.

iii) Impôt exigible et différé

L'impôt exigible et l'impôt différé sont imputés en résultat net aux charges ou aux produits, sauf s'ils ont trait à des éléments comptabilisés hors résultat net (dans les autres éléments du résultat global ou directement dans le déficit), auquel l'impôt est également comptabilisé hors résultat net.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, et a) l'obligation résulte d'un événement passé; b) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et c) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La charge liée à toute provision est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et du résultat global, déduction faite de tout remboursement.

Si la date de règlement attendue connue est d'au moins 12 mois postérieure à la date de comptabilisation, la provision est actualisée à l'aide d'un taux d'intérêt avant impôt courant qui tient compte du risque propre au passif. En cas d'actualisation, l'accroissement de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisé à titre de charge financière. Les provisions sont examinées périodiquement et ajustées au besoin.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location, ce qui est le cas si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour apprécier si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la Société détermine si :

- Le contrat implique l'utilisation d'un bien déterminé, ce qui peut être mentionné explicitement ou implicitement. Le bien doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;
- La Société a le droit d'acquérir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif déterminé pour toute la période d'utilisation;
- La Société a le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé. La Société a ce droit si elle peut prendre les décisions pertinentes quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser.

À la passation ou à l'appréciation d'un contrat qui renferme une composante locative, la Société doit répartir la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif.

(en milliers de dollars US)

En tant que preneur

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, soit le montant initial de l'obligation locative ajusté pour tenir compte du montant des loyers payés à la date de début ou avant cette date, plus les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la restauration du bien sous-jacent ou du lieu où il se trouve, moins les avantages incitatifs à la location reçus avant la date de début du contrat. Les éventuels coûts liés à l'enlèvement et à la remise en état des améliorations locatives répondant à la définition d'immobilisation corporelle au sens d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* sont évalués aux termes d'IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* et n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 16.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon la méthode linéaire, sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée du contrat de location, ce qui est considéré comme la durée de vie appropriée de ces actifs. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative dans la mesure nécessaire.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements locatifs non versés à la date de début, actualisée au moyen d'un taux d'emprunt marginal s'il est impossible de déterminer facilement le taux implicite du contrat de location.

Les paiements de loyers inclus dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent ce qui suit : les paiements fixes, y compris les paiements qui sont, en substance, fixes, et les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, l'évaluation initiale au moyen de l'indice ou du taux étant effectuée à la date de début du contrat.

L'obligation locative est par la suite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsque les paiements locatifs futurs sont modifiés par suite d'une variation d'un indice ou d'un taux ou de la durée du contrat de location ou lorsque la Société modifie son intention d'exercer ou non son option de prolongation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou porté en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Les avantages incitatifs à la location à recevoir sont pris en compte dans l'évaluation initiale de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

La Société a décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives relativement aux contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et relativement aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise en charges les paiements locatifs au titre de ces contrats de location, selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location.

Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, les paiements locatifs au titre de contrats de location à court terme et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, ainsi que les paiements de loyers variables n'étant pas pris en compte dans les obligations locatives, sont classés à titre de sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, alors que les paiements locatifs restants sont classés à titre d'entrées de trésorerie liées aux activités de financement.

L'information fournie au sujet d'IFRS 16 se trouve à la note 15. L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à la décomptabilisation d'obligations locatives différées de 1 197 \$ et à la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location de 11 971 \$ et d'obligations locatives de 13 168 \$ à l'état résumé de la situation financière en date du 1^{er} avril 2019. L'adoption n'a eu aucune incidence sur l'état consolidé du résultat net et du résultat global, ni sur le déficit cumulé. Sauf en

(en milliers de dollars US)

ce qui concerne la première application d'IFRS 16 *Contrats de location*, aucune des normes et interprétations nouvelles ou modifiées en date du 1^{er} avril 2019 n'a eu d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société.

Régime d'intéressement à base de titres de capitaux propres

La Société dispose de plusieurs régimes d'intéressement à base de titres de capitaux propres et elle comptabilise tous les paiements fondés sur des actions, notamment les attributions d'options sur actions aux employés, à leur juste valeur respective. La Société comptabilise une charge de rémunération à base d'actions au cours de la période d'acquisition des droits, sur la durée de la tranche d'actions visées. La juste valeur des options sur actions attribuées aux employés est estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. La Société estime également les déchéances et révisé son estimation, au besoin, au cours des périodes ultérieures si le nombre réel de déchéances diffère de ces estimations. Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice d'options sur actions et la portion correspondante portée au crédit du capital apporté supplémentaire sont imputées au capital-actions.

Le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes qu'utilise la Société pour calculer la valeur des options a été élaboré pour estimer la juste valeur. Ce modèle exige également le recours à des hypothèses, notamment les attentes en ce qui a trait à la durée de vie de l'option, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque et le rendement en dividende, qui affectent grandement les valeurs calculées.

La durée de vie attendue de l'option est établie à l'aide d'une méthode basée sur la période devant s'écouler avant l'acquisition des droits et le calcul historique à compter de la date qui permet de calculer la durée de vie attendue en tenant compte de la période devant s'écouler avant l'acquisition des droits ainsi que la durée de vie réelle ou attendue d'une attribution en fonction de l'activité antérieure ou de la période résiduelle avant l'expiration des attributions en cours. Les déchéances attendues sont établies en fonction des tendances antérieures. La volatilité attendue est établie à l'aide des données disponibles liées à des sociétés comparables, après ajustement compte tenu de facteurs comme le secteur d'activité, l'étape du cycle de vie, la taille et le levier financier. Le taux d'intérêt sans risque est établi en fonction du taux à la date d'attribution et d'annulation des titres du gouvernement canadien à coupon zéro assortis d'une durée résiduelle correspondant à la durée de vie attendue de l'option. Le rendement en dividende se fonde sur le prix d'exercice de l'option sur actions et le taux de rendement en dividende annuel attendu à la date d'attribution.

La juste valeur des unités d'actions restreintes (« UAR »), des unités d'actions différées (« UAD ») et des unités d'actions fondées sur le rendement (« UAFR ») est évaluée au moyen de la juste valeur des actions de la Société, comme si elles étaient acquises et émises à la date d'attribution. La Société utilise une estimation des déchéances pour déterminer la charge de rémunération à base d'actions ainsi que la probabilité que les conditions de performance soient remplies, s'il y a lieu.

Avantages du personnel

La Société offre des régimes à cotisations définies aux termes desquels elle verse des cotisations fixes à des régimes de retraite administrés sur une base obligatoire, contractuelle ou volontaire. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser d'autres sommes si la caisse de retraite ne dispose pas d'actifs suffisants pour verser les prestations à tous les employés. Les obligations au titre des cotisations à verser aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans la rémunération des employés, à mesure que les services sont rendus.

Information sectorielle

La fonction de principal décideur opérationnel de la Société comprend trois hauts dirigeants, soit le chef de la direction, le chef des finances et le président. Fonction de gestion la plus élevée, le principal décideur opérationnel est responsable de l'évaluation de la performance globale de Lightspeed, ainsi que de la prise de décisions opérationnelles comme l'attribution des ressources liées à l'exploitation, la priorisation des produits et la délégation de pouvoirs. La direction a déterminé que la Société est constituée d'un seul secteur opérationnel à présenter.

(en milliers de dollars US)

Perte par action

La perte par action de base est calculée en divisant la perte nette imputable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

La perte par action diluée est calculée en divisant la perte nette imputable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, compte tenu de l'incidence des actions ordinaires en circulation potentiellement dilutives au cours de l'exercice. Cette méthode exige que la perte par action diluée soit calculée comme si la totalité des actions ordinaires potentiellement dilutives avaient été exercées à l'ouverture de l'exercice ou à la date d'émission si cette date est postérieure, selon le cas, et que les fonds ainsi obtenus (majorés d'un montant correspondant à la portion non amortie ayant trait à la charge de rémunération à base d'actions connexe) soient affectés à l'achat d'actions ordinaires de la Société à la juste valeur moyenne des actions ordinaires au cours de l'exercice.

Instruments financiers

Actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les actifs financiers de la Société sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des créances clients et d'autres actifs non courants. Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction attribuables à l'acquisition de l'actif financier. Les achats et les ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement, c'est-à-dire la date à laquelle la Société reçoit ou livre l'actif. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de débiteurs. Les débiteurs sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, sauf ceux dont l'échéance est à plus de 12 mois après la période de présentation de l'information financière.

Évaluation subséquente

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les liquidités soumises à restrictions sont comptabilisés à la juste valeur et les profits et pertes sont inscrits aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour un complément d'information sur les pertes de valeur des créances clients et autres débiteurs, se reporter à la rubrique sur la dépréciation des actifs financiers ci-dessous.

Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif ont expiré.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe un indice que ses créances clients se sont dépréciées. La Société utilise la méthode simplifiée pour évaluer la perte de valeur de ses créances clients, car ces actifs financiers ne comportent pas de composante financement importante selon la définition qu'en donne IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Par conséquent, la Société ne cherche pas à déterminer si le risque de crédit de ces instruments a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Elle comptabilise plutôt une correction de valeur au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie à chaque date de clôture. Les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus selon les termes du contrat et le total des flux de

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

trésorerie que la Société s'attend à recevoir. Les sommes non recouvrées sont ensuite actualisées à un taux s'approchant du taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Pour évaluer les pertes de crédit attendues, les créances clients ont été regroupées en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes et du temps depuis lequel elles sont en souffrance.

La Société a mis au point une matrice de calcul fondée sur l'historique de ses pertes de crédit, ajusté pour prendre en compte de manière prospective des facteurs propres à la contrepartie et l'état général de l'économie. Les pertes de valeur et les reprises subséquentes sont comptabilisées en résultat au montant requis pour que la correction de valeur à la date de clôture corresponde au montant qui doit être comptabilisé en fonction de la politique ci-dessus.

Passifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiales

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les obligations locatives, d'autres passifs, la dette à long terme et des contreparties éventuelles. Tous les passifs financiers, à l'exception des obligations locatives, sont initialement comptabilisés à la juste valeur. La Société évalue si les instruments financiers dérivés incorporés doivent être séparés des contrats hôtes lorsque la Société devient initialement partie au contrat.

Évaluation subséquente

Après leur comptabilisation initiale, les créditeurs sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement découlant de cette méthode est inclus dans les charges financières à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les profits et les pertes sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global lorsque les passifs sont décomptabilisés.

Les créditeurs sont classés dans les passifs courants sauf si la Société dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture.

La Société comptabilise les contreparties éventuelles dans le passif financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net et les réévalue par la suite à chaque date de clôture. Si leur juste valeur est supérieure à néant, les contreparties éventuelles sont présentées comme une composante des créditeurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière, tout comme les autres passifs non courants. Toute variation de la juste valeur des contreparties éventuelles, le cas échéant, est comptabilisée dans les frais généraux et administratifs à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Entre leur comptabilisation initiale à la juste valeur et leur conversion en actions ordinaires, les actions privilégiées rachetables ont été réévaluées à leur juste valeur à chaque date de clôture, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Décomptabilisation

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation qui en découle est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar US est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de Lightspeed. Les éléments inscrits aux états financiers consolidés de la Société sont évalués dans la monnaie fonctionnelle, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

(en milliers de dollars US)

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle à l'aide des taux de change en vigueur à la date des transactions ou lorsque les éléments sont réévalués. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions et des variations des actifs et passifs monétaires libellés en devises aux taux de change en fin de période sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et du résultat global.

Établissements à l'étranger

Les activités de la Société à l'étranger sont principalement exercées par l'entremise de ses filiales entièrement détenues, Lightspeed POS USA Inc., Lightspeed POS Belgium BV, Lightspeed POS UK Ltd., Lightspeed Netherlands BV, Lightspeed Payments USA Inc., ReUp, Chronogolf, iKentoo, Kounta et Gastrofix (collectivement, les « filiales »). Les résultats d'exploitation et les résultats financiers des entités de la Société qui ont une monnaie fonctionnelle autre que la monnaie de présentation sont convertis en dollars américains comme suit : les actifs et les passifs sont convertis au cours de clôture à la date de clôture; les produits et les charges de chaque état des résultats sont convertis au taux de change moyen; et les écarts de change qui en résultent sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les ajustements du goodwill et de juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme les actifs et les passifs de l'établissement et sont convertis au cours de clôture à chaque date de clôture.

Nouvelles prises de position en comptabilité

L'IASB ou d'autres organismes de normalisation publient de nouvelles prises de position en comptabilité, que la Société adopte à la date de prise d'effet indiquée.

Normes et interprétations, nouvelles ou modifiées, adoptées par la Société

IFRS 16 Contrats de location

Se reporter à la note 15 pour un complément d'information sur l'adoption de cette norme.

Nouvelles normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Les IFRS et les interprétations de l'IFRIC n'étant pas encore entrées en vigueur ne devraient pas avoir d'incidence significative.

4. Principales hypothèses et estimations comptables

Recours aux estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui touchent les montants présentés aux états financiers consolidés et dans les notes connexes. La direction examine ses estimations régulièrement en fonction des meilleures informations dont elle dispose relativement à la conjoncture et aux initiatives que peut prendre la Société à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations et hypothèses se présentent comme suit :

COVID-19

Les incertitudes occasionnées par la nouvelle pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») nécessitent le recours à des estimations et l'exercice du jugement, lesquels n'ont eu aucune incidence significative pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

(en milliers de dollars US)

Au cours des prochaines périodes de présentation de l'information, les incertitudes liées à la COVID-19 pourraient entraîner un risque significatif d'ajustement important de la valeur comptable des éléments suivants : la comptabilisation des produits des activités ordinaires, les pertes prévues sur les contrats générateurs de produits, le goodwill, les pertes de valeur liées aux immobilisations incorporelles et les autres actifs et passifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

Le test de dépréciation de la Société à l'égard du goodwill se fonde sur les estimations en interne de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et recourt à des modèles d'évaluation comme la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses sur lesquelles la direction a fondé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations visant les taux de croissance, les taux d'actualisation et les taux d'impôt. Ces estimations, notamment la méthode employée et l'évaluation des UGT, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill. Se reporter à la note 18 pour un complément d'information sur les hypothèses utilisées.

Lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation, la détermination de la valeur recouvrable des actifs exige que la direction recoure à des estimations, facteur qui peut avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de toute dépréciation.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée ainsi que les actifs et passifs identifiables et les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur. La Société établit la juste valeur en utilisant les techniques d'évaluation appropriées, qui se fondent généralement sur une prévision du montant net total des flux de trésorerie actualisés futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses que formule la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et des taux d'actualisation. La contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie.

Recouvrabilité de l'actif d'impôt différé, impôt exigible et différé, et crédits d'impôt

L'interprétation de la réglementation fiscale, qui est complexe, ainsi que le montant et le calendrier du bénéfice imposable à l'avenir font l'objet d'incertitudes. La Société établit des provisions fondées sur l'estimation raisonnable des incidences possibles des vérifications par l'administration fiscale. Le montant de ces provisions se fonde sur divers facteurs, comme les vérifications fiscales antérieures ainsi que les interprétations divergentes de la réglementation fiscale de la part de l'entité imposable et de l'administration fiscale responsable.

L'actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires pourront être imputées, sera disponible. La direction doit user de son jugement pour déterminer le montant de l'actif d'impôt différé pouvant être comptabilisé, en fonction du calendrier probable et du niveau du bénéfice imposable futur, outre les stratégies de planification fiscale futures.

Rémunération à base d'actions

La Société évalue le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les employés en se basant sur la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. L'estimation de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite la détermination du modèle d'évaluation le mieux adapté à l'attribution, laquelle repose sur les modalités et conditions de celle-ci. Il faut également formuler des hypothèses et choisir les données les plus pertinentes pour le modèle

(en milliers de dollars US)

d'évaluation, notamment les prévisions relatives à l'option quant à sa durée, à sa volatilité et à son rendement en dividende. Se reporter à la note 27 pour un complément d'information sur les hypothèses.

5. Regroupements d'entreprises

Chronogolf

Le 9 mai 2019, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Chronogolf, partenaire de longue date de la Société, qui met à profit la plateforme de ventes au détail et d'hôtellerie de Lightspeed au sein de sa propre plateforme de gestion de terrains de golf, laquelle comprend également des fonctionnalités de réservations et d'adhésion.

La juste valeur de la contrepartie totale transférée s'est élevée à 13 497 \$, dont une tranche de 9 115 \$ en trésorerie versée à la date de clôture, déduction faite de la trésorerie acquise, et 50 199 actions ordinaires d'une juste valeur de 18,23 \$ l'action à la date de clôture, d'après le cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto à la date de clôture. Un montant actualisé de 1 399 \$ restait à payer si certains jalons étaient atteints avant le 31 décembre 2019. De plus, 50 198 actions ordinaires supplémentaires d'une valeur de 18,23 \$ l'action seront émises et un montant actualisé de 935 \$ sera versé en trésorerie sur deux ans; toutefois, une portion de ces contreparties est payable si les employés clés demeurent au service de la Société. Ces éléments sont comptabilisés à titre de charge de rémunération liée à des acquisitions. Les jalons du 31 décembre 2019 ont été atteints et le montant de 1 399 \$ a été versé.

Les résultats d'exploitation de Chronogolf ont été consolidés avec ceux de la Société au 9 mai 2019. Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises à l'aide de la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs repris sont inscrits à la juste valeur. La répartition du prix d'acquisition était fondée sur les meilleures estimations de la direction à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs de Chronogolf au 9 mai 2019.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Le tableau ci-après présente le résumé de la répartition de la contrepartie versée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

	\$
Actif courant	
Trésorerie	208
Créances clients et autres débiteurs	779
	<u>987</u>
Immobilisations corporelles	10
Goodwill	5 859
Relations clients	4 501
Technologie logicielle	2 708
Total de l'actif	<u>14 065</u>
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	867
Produits différés	50
Passif lié au montant à payer au titre des options sur actions attribuées aux employés	1 215
Passif d'impôt différé	546
Total du passif	<u>2 678</u>
Juste valeur des actifs nets acquis	11 387
Moins la trésorerie acquise	<u>208</u>
Juste valeur des actifs nets acquis, diminuée de la trésorerie acquise	<u>11 179</u>
Contrepartie versée en actions ordinaires de la Société	915
Contrepartie versée en trésorerie	9 115
Montant à verser à Chronogolf	1 149

Le goodwill lié à l'acquisition de Chronogolf se compose des synergies attendues de l'utilisation de la technologie de Chronogolf dans la gamme de produits de la Société, notamment la main-d'oeuvre regroupée qui ne justifie pas une comptabilisation distincte et n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les relations clients de Chronogolf et la technologie logicielle acquises sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit respectivement 3 et 4 ans.

Des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 337 \$ ont été comptabilisés par Lightspeed à la date d'acquisition de Chronogolf. Le contrat de location a par la suite été cédé à un tiers, et Lightspeed n'est plus une partie de ce contrat de location.

iKentoo

Le 2 juillet 2019, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'iKentoo, fournisseur suisse de solutions de PDV pour les petites et moyennes entreprises du secteur de l'hôtellerie.

La contrepartie totale s'est élevée à 35 100 \$, dont une tranche de 17 428 \$ en trésorerie versée à la date de clôture, déduction faite de la trésorerie acquise, et 408 624 actions ordinaires d'une juste valeur de 29,17 \$ l'action à la date de clôture, d'après le cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto à la date de clôture. Un montant de 6 327 \$ sera versé d'ici au 2 juillet 2021 à condition que les employés clés demeurent au service de la Société, cet élément étant comptabilisé à

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

titre de charge de rémunération liée à des acquisitions. Une somme supplémentaire en trésorerie a été remboursée par la Société du fait d'un ajustement du fonds de roulement post-clôture.

Les résultats d'exploitation d'iKentoo ont été consolidés avec ceux de la Société au 2 juillet 2019. Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs repris sont inscrits à la juste valeur. La répartition du prix d'acquisition était fondée sur les meilleures estimations de la direction à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs d'iKentoo au 2 juillet 2019.

Le tableau qui suit présente le résumé de la répartition provisoire de la contrepartie versée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	\$
Actif courant	
Trésorerie	1 044
Créances clients et autres actifs	<u>767</u>
	1 811
Immobilisations corporelles	192
Goodwill	16 471
Relations clients	7 394
Technologie logicielle	<u>7 342</u>
Total de l'actif	<u>33 210</u>
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	800
Produits différés	1 207
Passif d'impôt différé	<u>1 386</u>
Total du passif	<u>3 393</u>
Juste valeur des actifs nets acquis	29 817
Moins la trésorerie acquise	<u>1 044</u>
Juste valeur des actifs nets acquis, diminuée de la trésorerie acquise	<u>28 773</u>
Contrepartie versée en actions ordinaires de la Société	11 918
Contrepartie versée en trésorerie	17 428
Montant à recevoir de iKentoo	573

Le goodwill lié à l'acquisition d'iKentoo se compose des synergies attendues de l'utilisation de la technologie d'iKentoo dans la gamme de produits de la Société, notamment la main-d'oeuvre regroupée qui ne justifie pas une comptabilisation distincte et n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les relations clients d'iKentoo et la technologie logicielle acquises sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit respectivement 5 et 4 ans.

Des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 851 \$ ont été comptabilisés par Lightspeed à la date d'acquisition d'iKentoo.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Kounta

Le 1^{er} novembre 2019, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Kounta, société australienne qui fournit des solutions infonuagiques de PDV aux petites et moyennes entreprises du secteur de l'hôtellerie.

La contrepartie totale s'est élevée à 57 717 \$, dont une tranche de 34 178 \$ en trésorerie versée à la date de clôture, déduction faite de la trésorerie acquise, et 306 300 actions ordinaires d'une juste valeur de 26,02 \$ l'action à la date de clôture, d'après le cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto à la date de clôture. Une contrepartie en trésorerie différée de 7 524 \$ sera versée et 299 702 actions ordinaires d'une valeur de 26,02 \$ l'action seront émises d'ici octobre 2021 à certains employés clés si certains jalons sont atteints, comme le maintien en poste d'employés clés au sein de la Société; cet élément est comptabilisé à titre de charge de rémunération liée à des acquisitions. Une somme supplémentaire en trésorerie a été versée par la Société aux vendeurs du fait d'un ajustement du fonds de roulement post-clôture.

Les résultats d'exploitation de Kounta ont été consolidés avec ceux de la Société au 1^{er} novembre 2019. Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs repris sont inscrits à la juste valeur. La répartition du prix d'acquisition était fondée sur les meilleures estimations de la direction à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs de Kounta au 1^{er} novembre 2019. Le tableau qui suit présente le résumé de la répartition de la contrepartie versée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	\$
Actif courant	
Trésorerie	941
Créances clients et autres actifs	<u>745</u>
	1 686
Immobilisations corporelles	177
Goodwill	29 989
Relations clients	10 584
Technologie logicielle	<u>5 149</u>
Total de l'actif	<u>47 585</u>
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	1 280
Produits différés	458
Passif d'impôt différé	<u>2 511</u>
Total du passif	<u>4 249</u>
Juste valeur des actifs nets acquis	43 336
Moins la trésorerie acquise	<u>941</u>
Juste valeur des actifs nets acquis, diminuée de la trésorerie acquise	<u>42 395</u>
Contrepartie versée en actions ordinaires de la Société	7 970
Contrepartie versée en trésorerie	34 178
Montant à verser à Kounta	247

Le goodwill lié à l'acquisition de Kounta se compose des synergies attendues de l'utilisation de la technologie de Kounta dans la gamme de produits de la Société, notamment la main-d'œuvre regroupée qui ne justifie pas une comptabilisation distincte et n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Les relations clients de Kounta et la technologie logicielle acquises sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit respectivement 5 et 3 ans.

Des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 991 \$ ont été comptabilisés par Lightspeed à la date d'acquisition de Kounta.

La Société a pris un engagement non résiliable dans le cadre d'une alliance de mise en marché et doit verser 3 433 \$ à un actionnaire vendeur en trois versements annuels égaux. Le premier versement a été effectué à la clôture.

Gastrofix

Le 7 janvier 2020, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Gastrofix, société allemande qui fournit des logiciels d'hôtellerie infonuagiques de PDV aux petites et moyennes entreprises.

La contrepartie totale de 101 279 \$, qui inclut les montants estimés au titre de la contrepartie éventuelle et des charges de rémunération liées à l'acquisition payables, était composée d'un montant en trésorerie de 54 327 \$ versé à la date de clôture, déduction faite de la trésorerie acquise, dont une somme de 6 486 \$ est placée dans un compte de retenue et qui sera versée à Gastrofix sur une période de 18 mois, et de 1 437 930 actions ordinaires d'une juste valeur de 30,99 \$ l'action à la date de clôture, d'après le cours des actions ordinaires à la Bourse de Toronto à la date de clôture, sous réserve d'un ajustement du fonds de roulement post-clôture. Une contrepartie en trésorerie différée de 10 030 \$ sera versée et 238 664 actions ordinaires d'une valeur de 30,99 \$ l'action seront émises, sous réserve d'ajustements liés au montant payable aux non-actionnaires, si certains jalons sont atteints au cours des deux prochaines années. Se reporter à la note 29 pour un complément d'information sur la contrepartie éventuelle, dont la juste valeur est estimée à néant au moment de l'acquisition.

Une somme additionnelle de 1 604 \$ sera versée et 38 186 actions ordinaires d'une valeur de 30,99 \$ l'action seront émises à certains employés clés jusqu'en janvier 2022 s'ils sont maintenus en poste, et cette contrepartie sera comptabilisée comme une charge de rémunération liée à l'acquisition. Une contrepartie en trésorerie différée supplémentaire d'au plus 2 407 \$ sera versée et d'au plus 57 278 actions ordinaires d'une valeur de 30,99 \$ l'action sera émise d'ici janvier 2022 si certains jalons sont atteints, et cette contrepartie sera comptabilisée comme une charge de rémunération liée à l'acquisition. Une contrepartie en trésorerie différée supplémentaire de 501 \$ sera versée et d'au plus 11 934 actions ordinaires d'une valeur de 30,99 \$ l'action sera émise si certains jalons sont atteints au cours des deux prochaines années, et cette contrepartie sera comptabilisée comme une charge de rémunération liée à l'acquisition.

Les résultats d'exploitation de Gastrofix ont été consolidés avec ceux de la Société au 7 janvier 2020. Conformément à IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, l'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, selon laquelle les actifs nets acquis et les passifs repris sont inscrits à la juste valeur. La répartition provisoire du prix d'acquisition était fondée sur les meilleures estimations de la direction à l'égard de la juste valeur des actifs et des passifs de Gastrofix au 7 janvier 2020.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Le tableau qui suit présente le résumé de la répartition provisoire de la contrepartie versée et des montants de la juste valeur estimée des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	\$
Actif courant	
Trésorerie	1 678
Créances clients et autres actifs	1 729
	<u>3 407</u>
Immobilisations corporelles	230
Goodwill	76 013
Relations clients	26 835
Technologie logicielle	7 066
Total de l'actif	<u>113 551</u>
Passif courant	
Créditeurs et charges à payer	6 321
Produits différés	470
Dette (régulée par la Société à la clôture de l'acquisition)	1 583
Passif d'impôt différé	5 008
Total du passif	<u>13 382</u>
Juste valeur des actifs nets acquis	100 169
Moins la trésorerie acquise	<u>1 678</u>
Juste valeur des actifs nets acquis, diminuée de la trésorerie acquise	<u>98 491</u>
Contrepartie versée en actions ordinaires de la Société	44 561
Contrepartie versée en trésorerie	47 841
Montant à verser à Gastrofix	6 089

Le goodwill lié à l'acquisition de Gastrofix se compose des synergies attendues de l'utilisation de la technologie de Gastrofix dans la gamme de produits de la Société, notamment la main-d'oeuvre regroupée qui ne justifie pas une comptabilisation distincte et n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les relations clients de Gastrofix et la technologie logicielle acquises sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit respectivement 5 et 3 ans.

Des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives de 848 \$ ont été comptabilisés par Lightspeed à la date d'acquisition de Gastrofix.

La répartition du prix d'achat entre les actifs acquis et les passifs repris se fonde sur une évaluation préliminaire de tous les éléments, et elle pourrait être modifiée au cours de la période d'évaluation de 12 mois faisant suite à la date d'acquisition.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

6. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Ventilation des produits des activités ordinaires

La ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients de la Société s'établit comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement	106 871	68 489
Vente de matériel informatique et autres produits	13 766	8 962
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	120 637	77 451

La Société présente ses produits des activités ordinaires par région géographique à la note 31.

Actifs contractuels

L'amortissement des actifs au titre des commissions comptabilisé dans les frais de vente et de commercialisation pour l'exercice clos le 31 mars 2020 s'établit à 6 226 \$ (5 000 \$ en 2019).

La Société a comptabilisé des actifs contractuels utilisés pour les rabais offerts aux commerçants au début d'un contrat de 365 \$, inclus dans les autres actifs courants, et de 703 \$, inclus dans les autres actifs non courants au 31 mars 2020, dont une tranche de 55 \$ est amortie dans les produits tirés de la vente de matériel informatique et autres produits pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (respectivement néant et néant en 2019).

Passifs sur contrat

Aux 31 mars 2020 et 2019, les produits différés de la Société se chiffraient à 42 094 \$ et à 40 342 \$, respectivement.

Les produits des activités ordinaires inclus dans le solde des produits différés à l'ouverture des exercices clos les 31 mars 2020 et 2019 se chiffraient à 32 317 \$ et à 25 211 \$, respectivement.

7. Coût direct des produits

	2020	2019
	\$	\$
Coût des produits tirés de la vente de logiciels et de solutions de paiement		
Soutien	18 517	12 939
Autres coûts directs payés à des tiers	13 465	2 813
	31 982	15 752
Coût des produits tirés de la vente de matériel informatique et autres		
Matériel informatique et autres	11 217	7 821
Total du coût direct des produits	43 199	23 573

Le soutien comprend tout service de soutien qu'offre la Société à ses clients et se compose principalement des salaires; les autres coûts directs payés à des tiers ont trait à l'hébergement, au fonctionnement, à l'infrastructure et à l'entretien des

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

serveurs de la Société, aux paiements versés aux fournisseurs de certains logiciels d'extension que vend la Société ainsi qu'aux coûts directs liés à Lightspeed Payments; le matériel informatique englobe les coûts relatifs au matériel informatique vendu aux clients; et la partie autre a trait aux services de mise en oeuvre offerts aux clients.

8. Subventions publiques

L'aide publique comptabilisée en réduction des charges s'établit comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Coût direct des produits	533	262
Recherche et développement	2 678	2 194

L'aide publique comprend les crédits d'impôt à la recherche et développement, les subventions ainsi que d'autres crédits.

9. Rémunération des employés

Le total de la rémunération des employés, qui comprend les salaires et les avantages et exclut les crédits d'impôt pour l'exercice clos le 31 mars 2020, s'est chiffré à 83 866 \$ (53 841 \$ en 2019).

La rémunération à base d'actions et les charges connexes ont été incluses dans les postes de charges suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Coût direct des produits	731	260
Frais généraux et administratifs	3 196	1 030
Recherche et développement	3 101	245
Vente et commercialisation	2 902	1 575

Le montant comptabilisé en charges pour nos régimes à cotisations définies se chiffre à 1 392 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (350 \$ en 2019).

10. Produits financiers et charges financières

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, les produits et charges d'intérêts, y compris les charges d'intérêts sur les obligations locatives, se sont chiffrés respectivement à 3 577 \$ et à 1 811 \$ (375 \$ et 194 \$ en 2019).

11. Perte par action

La Société avait trois catégories de titres potentiellement dilutifs : les actions privilégiées convertibles, les options sur actions, les attributions et les bons de souscription. La perte par action diluée exclut toutes les actions potentiellement dilutives si leur effet est antidilutif. Du fait des pertes nettes subies, tous les titres potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul de la perte par action diluée, car le fait de les inclure aurait eu un effet antidilutif; par conséquent, le nombre d'actions servant au calcul du résultat de base et dilué est le même pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019. La totalité des

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

titres potentiellement dilutifs en circulation ou en cours pourraient avoir un effet dilutif sur la perte par action à l'avenir.

	2020	2019
	\$	\$
Actions ordinaires émises	92 206 817	83 752 210
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base et dilué)	85 890 314	33 203 567
Perte nette par action ordinaire – de base et diluée	(0,62)\$	(5,53)\$

Le nombre moyen pondéré de titres potentiellement dilutifs qui ne sont pas inclus dans le calcul des données par action après dilution du fait de leur effet antidilutif s'établit comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Actions privilégiées de catégorie B émises et en circulation	—	1 235 824
Actions privilégiées de catégorie C émises et en circulation	—	1 780 416
Actions privilégiées de catégorie D émises et en circulation	—	10 942 791
Actions privilégiées de catégorie E émises et en circulation	—	20 876 422
Options sur actions et attributions	6 506 869	5 575 435
Bons de souscription	26 718	98 903

12. Stocks

Les stocks passés en charges dans le coût direct des produits au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020 se sont chiffrés à 10 432 \$ (7 278 \$ en 2019).

13. Autres actifs courants

	2020	2019
	\$	\$
Liquidités soumises à restrictions	1 829	—
Charges payées d'avance et dépôts	4 048	1 527
Actif au titre des commissions	3 938	3 677
Autres	612	—
Total des autres actifs courants	10 427	5 204

(en milliers de dollars US)

14. Créances clients et autres débiteurs

	2020	2019
	\$	\$
Créances clients	7 721	6 535
Correction de valeur pour pertes	(2 878)	(1 703)
Total des créances clients	4 843	4 832
Montant à recevoir au titre des crédits d'impôt à la recherche et au développement (note 24)	4 059	3 017
Taxes de vente à recevoir	847	384
Autres	1 130	191
Total des créances clients et autres débiteurs	10 879	8 424

Les frais généraux et administratifs tiennent compte d'une correction de valeur pour pertes de 1 739 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (861 \$ en 2019).

15. Contrats de location

Le 1^{er} avril 2019, la Société a adopté IFRS 16 et toutes les modifications connexes selon la méthode de transition rétrospective modifiée, aux termes de laquelle les effets cumulatifs de l'application initiale, le cas échéant, sont comptabilisés dans le déficit cumulé au 1^{er} avril 2019. Il n'y a eu aucune incidence sur le déficit cumulé de la Société. En vertu de la nouvelle norme, la Société doit comptabiliser des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives à son état consolidé de la situation financière pour les contrats de location simple, l'incidence nette à la transition devant être comptabilisée dans le déficit cumulé. La Société est tenue de comptabiliser séparément la charge d'intérêts liée aux obligations locatives et la dotation aux amortissements liée aux actifs au titre de droits d'utilisation.

L'état du résultat net et du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2020 rend compte d'une charge d'amortissement additionnelle liée aux actifs au titre de droits d'utilisation et d'une augmentation des charges financières découlant de la charge d'intérêts réelle sur ses obligations locatives, qui sont en partie annulées par une réduction des charges locatives.

Les changements n'ont aucune incidence globale sur les flux de trésorerie. Toutefois, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation varient à la hausse, tandis que les flux de trésorerie liés aux activités de financement varient à la baisse du fait principalement du classement des paiements de principal sur les obligations locatives.

L'information comparative de la période précédente n'a pas été retraitée et continue d'être présentée selon les dispositions d'IAS 17 *Contrats de location* et les interprétations connexes. Le principal changement de méthodes comptables découlant de l'application d'IFRS 16 est expliqué ci-après. Ce changement a été apporté conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

Définition d'un contrat de location

Auparavant, la Société déterminait lors de la passation d'un contrat si celui-ci constituait ou contenait un contrat de location en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. Aux termes d'IFRS 16, la Société évalue si le contrat constitue ou contient un contrat de location en se fondant sur la définition d'un contrat de location, comme il est expliqué dans la méthode comptable à la note 3.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

La Société a choisi d'utiliser la mesure de simplification transitoire permettant d'appliquer la norme uniquement aux contrats auparavant identifiés comme des contrats de location en vertu d'IAS 17 et d'IFRIC 4 à la date de première application. Par conséquent, la définition d'un contrat de location aux termes d'IFRS 16 a été appliquée uniquement aux contrats conclus ou modifiés à compter du 1^{er} avril 2019.

En tant que preneur, la Société classait auparavant tous ses contrats de location comme des contrats de location simple en fonction de son évaluation déterminant si le contrat de location transférait la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent à la Société. En vertu d'IFRS 16, la Société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives pour la plupart des contrats de location auparavant classés comme des contrats de location simple aux termes d'IAS 17.

La Société loue des locaux à bureaux aux termes de contrats de location simple non résiliables. La durée résiduelle prévue des contrats de location est de un an à dix ans.

À l'heure actuelle, la Société n'agit pas à titre de bailleur.

Lors de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements locatifs restants, calculée selon le taux d'emprunt marginal du preneur au 1^{er} avril 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués à la valeur des obligations locatives, déduction faite des avantages incitatifs à la location différés toujours impayés à la date de transition.

La Société a utilisé les mesures de simplification suivantes lors de l'application d'IFRS 16 à des contrats de location précédemment classés en tant que contrats de location simple selon IAS 17 :

- Appliquer l'exemption permettant de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives découlant de contrats de location d'une durée de moins de 12 mois et de contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des engagements découlant de contrats de location à la date de comptabilisation compte tenu de l'emploi de la méthode rétrospective modifiée pour l'application d'IFRS.

	31 mars 2019
	\$
Total des engagements découlant de contrats de location au 31 mars 2019	14 798
Options de renouvellement des contrats de location actualisées	4 302
Paiements de loyers variables	(3 666)
Incidence de l'actualisation des paiements de loyers restants	(1 634)
Exemption liée à la comptabilisation pour les contrats de location à court terme	(534)
Engagements futurs débutant après le 1 ^{er} avril 2019	(153)
Change	55
Total des obligations locatives prises en compte dans l'état consolidé intermédiaire de la situation financière au 1^{er} avril 2019	13 168

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

À la date de première application, le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué aux obligations locatives comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière était de 5,64 %. La charge d'intérêts s'est élevée à 852 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

L'évolution des actifs au titre de droits d'utilisation se présentait comme suit :

	\$
Coût	
Au 1^{er} avril 2019	11 971
Ajouts	4 158
Acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	3 027
Modifications aux contrats de location	(626)
Écarts de change	(127)
Au 31 mars 2020	<u>18 403</u>
Cumul des amortissements	
Au 1^{er} avril 2019	—
Dotation aux amortissements	2 492
Modifications aux contrats de location	(46)
Au 31 mars 2020	<u>2 446</u>
Coût, déduction faite du cumul des amortissements	
Au 1^{er} avril 2019	<u>11 971</u>
Au 31 mars 2020	<u>15 957</u>
Bureaux	<u>15 183</u>
Matériel roulant	<u>774</u>

Les charges liées aux contrats de location à court terme, y compris ceux exclus de la transition à IFRS 16 en raison du choix des mesures de simplification, et les paiements de loyers variables non inclus dans l'évaluation des obligations locatives, ont avoisiné 1 770 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020. Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, les charges locatives aux termes de contrats de location simple calculées conformément à IAS 17 *Contrats de location* se chiffraient à 2 996 \$.

Au 31 mars 2020, l'analyse des échéances des obligations locatives s'établissait comme suit :

Exercice	\$
2021	3 301
2022	2 837
2023	2 312
2024	1 822
2025	1 437
2026 et par la suite	<u>5 138</u>
Total des paiements minimaux	<u>16 847</u>

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

16. Immobilisations corporelles

2020

	Mobilier	Matériel	Équipement informatique	Améliorations locatives	Améliorations locatives en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Au 31 mars 2019	1 150	1 540	3 546	4 318	208	10 762
Ajouts et mouvements entre catégories d'actifs	522	188	869	2 306	(128)	3 757
Acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	386	26	152	45	—	609
Sorties	—	—	(113)	—	—	(113)
Au 31 mars 2020	2 058	1 754	4 454	6 669	80	15 015
Cumul des amortissements						
Au 31 mars 2019	509	854	2 593	1 434	—	5 390
Ajouts	254	177	875	443	—	1 749
Sorties	—	—	(113)	—	—	(113)
Au 31 mars 2020	763	1 031	3 355	1 877	—	7 026
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	1 295	723	1 099	4 792	80	7 989

2019

	Mobilier	Matériel	Équipement informatique	Améliorations locatives	Améliorations locatives en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Au 31 mars 2018	955	1 378	2 556	3 722	121	8 732
Ajouts	195	162	990	596	87	2 030
Au 31 mars 2019	1 150	1 540	3 546	4 318	208	10 762
Cumul des amortissements						
Au 31 mars 2018	367	699	2 001	934	—	4 001
Ajouts	142	155	592	500	—	1 389
Au 31 mars 2019	509	854	2 593	1 434	—	5 390
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	641	686	953	2 884	208	5 372

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

17. Immobilisations incorporelles

2020

	Technologies logicielles acquises \$	Relations clients \$	Total \$
Coût			
Au 31 mars 2019	17 971	2 663	20 634
Ajouts	22 265	49 314	71 579
Écarts de change	(645)	(1 507)	(2 152)
Au 31 mars 2020	39 591	50 470	90 061
Cumul des amortissements			
Au 31 mars 2019	15 353	2 663	18 016
Ajouts	4 621	4 605	9 226
Au 31 mars 2020	19 974	7 268	27 242
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	19 617	43 202	62 819

2019

	Technologies logicielles acquises \$	Relations clients \$	Total \$
Coût			
Au 31 mars 2018	16 292	2 663	18 955
Ajouts	1 679	—	1 679
Au 31 mars 2019	17 971	2 663	20 634
Cumul des amortissements			
Au 31 mars 2018	12 552	2 316	14 868
Ajouts	2 801	347	3 148
Au 31 mars 2019	15 353	2 663	18 016
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	2 618	—	2 618

18. Goodwill

Au 31 mars 2019, le solde du goodwill s'établissait à 22 536 \$. Il est passé à 146 598 \$ au 31 mars 2020 en raison d'augmentations de 5 859 \$ liée à l'acquisition de Chronogolf, de 16 471 \$ liée à l'acquisition d'iKentoo, de 29 989 \$ liée à l'acquisition de Kounta et de 76 013 \$ liée à l'acquisition de Gastrofix, déduction faite d'une perte de change de 4 270 \$.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Analyse de dépréciation

Les principales hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors des tests de dépréciation effectués au 31 mars 2020 :

	Taux d'actualisation avant impôt	Multiple de valeur finale	Taux de croissance perpétuel
Hypothèses	28%	4	30%

La juste valeur se fonde sur le modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui repose sur plusieurs hypothèses clés utilisées dans le test de dépréciation visant le goodwill. Aux fins de l'évaluation, le BAIIA ajusté a été établi à l'aide d'une projection quinquennale en fonction de données de fin d'exercice réelles et des meilleures estimations de la direction. Une valeur finale a été calculée en fonction des produits, avec un coût du capital moyen pondéré tenant compte de l'évaluation de marché courante utilisée. Le coût des ventes hypothétique a été établi à 2,5 % de la juste valeur. La valeur d'entreprise (valeur comptable) a été comparée à la juste valeur diminuée des coûts de vente dans le cadre du test de dépréciation. Les tests effectués à l'égard du secteur ont démontré que le goodwill n'a subi aucune dépréciation pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019.

Les facteurs utilisés dans le cadre de l'analyse de dépréciation sont assujettis à une incertitude inhérente. La direction estime s'être basée sur des estimations et hypothèses raisonnables pour déterminer la juste valeur du secteur. Si les résultats réels ne concordent pas avec ces estimations et hypothèses, le goodwill pourrait être surévalué, facteur qui pourrait donner lieu à l'inscription d'une charge de dépréciation aux états financiers consolidés.

Sensibilité des hypothèses

Le tableau suivant présente la variation du taux d'actualisation ou du taux de croissance perpétuel utilisé dans les tests les plus récents qui aurait entraîné une diminution de la valeur comptable du secteur au 31 mars 2020 :

	Hausse progressive du taux d'actualisation avant impôt	Baisse du multiple de valeur finale	Baisse progressive du taux de croissance perpétuel
Hypothèses	22%	55%	30%

19. Liquidités soumises à restrictions et autres actifs non courants

	2020	2019
	\$	\$
Liquidités soumises à restrictions	7 703	—
Actif au titre des commissions	2 898	2 993
Autres	1 148	506
Total des autres actifs non courants	11 749	3 499

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

20. Créiteurs et charges à payer

	2020	2019
	\$	\$
Dettes fournisseurs	12 325	7 706
Rémunération et avantages à payer	9 528	6 883
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	1 170	1 361
Charges à payer liées à des acquisitions	7 787	233
Total des créiteurs et charges à payer	30 810	16 183

21. Facilité de crédit

En avril 2019, la Société a contracté de nouvelles facilités de crédit auprès de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC »), à savoir une facilité de crédit d'exploitation renouvelable (la « facilité renouvelable ») de 25 000 \$, remboursable à vue, et un emprunt à terme d'acquisition de soutien de 30 000 \$ (la « facilité d'acquisition ») et, avec la facilité renouvelable, « les nouvelles facilités de crédit ». Les nouvelles facilités de crédit remplacent la ligne de crédit de fonds de roulement de 15 000 \$ précédemment consentie par Silicon Valley Bank.

La Société pourra effectuer des prélèvements sur la facilité renouvelable pendant toute la durée des nouvelles facilités de crédit.

La Société a prélevé la totalité du montant disponible sur la facilité d'acquisition en janvier 2020 pour l'acquisition de Gastrofix; cette facilité arrivera à échéance 60 mois après. Le taux d'intérêt sur la facilité d'acquisition en cours correspond au taux LIBOR majoré de 3,0 %.

Les coûts de financement liés aux facilités de crédit sont portés en diminution du principal et sont amortis sur la période de 60 mois.

Les facilités de crédit sont soumises à certaines restrictions générales et financières, notamment la présentation d'états financiers consolidés annuels audités aux porteurs.

22. Autres passifs non courants

	2020	2019
	\$	\$
Charges à payer liées à des acquisitions	7 982	—
Incitatifs à la location différés	—	1 197
Charges sociales à payer se rapportant à la rémunération à base d'actions	198	353
Autres	18	229
Total des autres passifs non courants	8 198	1 779

23. Capital-actions

Au 31 mars 2020, la Société avait 92 206 817 actions ordinaires émises et en circulation, avec un capital-actions autorisé illimité (83 752 210 actions en 2019).

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Le capital-actions autorisé de la Société se compose i) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne, ii) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple et iii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont composées d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple.

Les actions à droit de vote subalterne et les actions à droit de vote multiple sont assorties des mêmes droits, n'ont aucune valeur nominale, sont égales à tous égards et sont considérées par la Société comme une même catégorie d'actions.

Les actions à droit de vote subalterne et les actions à droit de vote multiple sont de rang égal en ce qui a trait au versement des dividendes, aux remboursements de capital et à la distribution des actifs dans l'éventualité de la liquidation ou de la dissolution de la Société.

Les porteurs des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple en circulation ont le droit de recevoir des dividendes selon le calendrier, les montants et la forme définis à l'occasion par le Conseil, sous réserve des droits des porteurs d'actions privilégiées, le cas échéant, sans préférence ni distinction entre les actions à droit de vote subalterne et les actions à droit de vote multiple ou parmi ces deux catégories d'actions.

Les porteurs des actions à droit de vote subalterne en circulation ont droit à un vote par action, et les porteurs des actions à droit de vote multiple en circulation ont droit à quatre votes par action.

Les actions à droit de vote subalterne ne sont convertibles en aucune autre catégorie d'actions. Chacune des actions à droit de vote multiple en circulation peut en tout temps, au gré du porteur, être convertie en une action à droit de vote subalterne.

En outre, toutes les actions à droit de vote multiple détenues par des porteurs autorisés seront automatiquement converties en actions à droit de vote subalterne à la première des éventualités suivantes : i) les porteurs autorisés détenant les actions à droit de vote multiple ne sont plus, en tant que groupe, directement ou indirectement, les propriétaires véritables d'au moins 12,5 % du total des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple émises et en circulation (avant dilution) et ii) Dax Dasilva n'est plus membre du Conseil ni de la haute direction de la Société.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent être émises en tout temps et à l'occasion en une ou plusieurs séries. Le Conseil a l'autorisation de fixer, avant l'émission, le nombre d'actions privilégiées de chaque série à émettre, la contrepartie par action, la désignation des actions et les clauses s'y rattachant, y compris les droits de vote, le cas échéant; le tout sous réserve de l'émission d'un certificat de modification précisant la désignation et les clauses se rattachant aux actions privilégiées ou aux actions de la série.

Exercice 2020

Le 26 juin 2019, 31 647 actions à droit de vote subalterne ont été émises à un porteur de bons de souscription après l'exercice net de 37 500 bons de souscription à un prix d'exercice de 4,00 \$ l'action à droit de vote subalterne.

Le 12 août 2019, 54 604 actions à droit de vote subalterne ont été émises à un autre porteur de bons de souscription après l'exercice net de 61 403 bons de souscription à un prix d'exercice de 4,07 \$ l'action à droit de vote subalterne.

Le 27 février 2020, la Société a réalisé une nouvelle émission dans le cadre d'un placement secondaire par prise ferme (le « placement par prise ferme ») d'actions à droit de vote subalterne, avec l'émission de nouvelles actions et le reclassement

(en milliers de dollars US)

d'actions par certains actionnaires. Le placement par prise ferme visait au total 7 717 650 actions à droit de vote subalterne, y compris l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option de surallocation pour l'achat de 1 006 650 actions à droit de vote subalterne supplémentaires. En tout, 4 695 000 actions à droit de vote subalterne ont été émises sur le capital autorisé pour une contrepartie brute de 130 933 \$ versée à la Société, et les frais d'émission d'actions de la Société se sont élevés à 5 595 \$. Au total, 3 022 650 actions à droit de vote subalterne ont été vendues par des actionnaires vendeurs pour une contrepartie brute de 84 295 \$, et les commissions de prise ferme relatives à la vente des actions ont été réglées par ceux-ci.

Exercice 2019

Rachat et annulation d'actions

Des ententes distinctes ont été conclues en 2014 et en 2016 entre la Société, son chef de la direction, et la société de placement de ce dernier, DHIDASILVA Holdings Inc. (« DHI »), en faveur des autres actionnaires de la Société. Dans la première entente, le chef de la direction de la Société a convenu d'absorber à même sa participation 60 % de l'effet dilutif qu'aurait l'augmentation du nombre d'actions pouvant être émises dans le cadre du régime d'options sur actions de la Société. Dans la seconde, il a convenu d'absorber la totalité de l'effet dilutif des options attribuées à certains cadres. Dans le cas de la première entente, l'effet dilutif de l'augmentation était absorbé après l'exercice d'un certain nombre d'options par des participants au régime d'options sur actions au moyen d'un rachat par la Société d'options et d'actions dont le chef de la direction de la Société est le propriétaire véritable pour une contrepartie symbolique. Dans le cas de la seconde, l'effet dilutif de l'augmentation était absorbé après l'exercice de certaines options attribuées aux principaux cadres au moyen d'un rachat par la Société d'actions dont le chef de la direction de la Société est le propriétaire véritable pour une contrepartie égale au prix d'exercice total de ces options une fois exercées.

Ces ententes ont été résiliées le 7 mars 2019 après que la Société a racheté 966 651 actions ordinaires et 10 928 options afin d'être en mesure d'acquérir des actions ordinaires détenues par DHI pour un produit en trésorerie totalisant 792 \$. La Société a également convenu de rembourser à DHI certains coûts liés à la transaction, notamment les taxes. Les actions ordinaires rachetées à DHI ont été annulées le jour même dans le but de respecter les objectifs des ententes résiliées.

Premier appel public à l'épargne

La Société a clôturé son premier appel public à l'épargne (« PAPE ») le 15 mars 2019.

Le 15 mars 2019, immédiatement avant la clôture du PAPE, la Société a effectué une restructuration de son capital-actions, aux termes de laquelle la totalité des catégories d'actions privilégiées rachetables émises et en circulation de la Société ont été converties en actions ordinaires, à raison de une pour une, et les statuts de la Société ont été modifiés pour que soient annulées la totalité des actions privilégiées rachetables de toutes les catégories autorisées mais non émises par suite du regroupement d'actions, à raison de quatre pour une, décrit au paragraphe suivant. La conversion des catégories d'actions privilégiées rachetables en circulation en actions ordinaires, à raison de une pour une, et le regroupement des actions ordinaires, à raison de quatre pour une, ont donné lieu à l'émission de 37 131 198 actions ordinaires.

Comme les actionnaires l'avaient approuvé lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 5 mars 2019, immédiatement avant le PAPE, la Société i) a publié des statuts de modification dans le but notamment a) de reclasser ses actions ordinaires en tant qu'actions à droit de vote subalterne, b) de modifier les droits, privilèges et modalités des actions à droit de vote subalterne, c) d'annuler toutes les actions privilégiées de catégories B, C, D et E autorisées mais non émises, d) de créer un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple et un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries et e) de regrouper les actions à droit de vote subalterne émises et en circulation à raison de quatre actions pour une et ii) a conclu avec DHI un accord d'échange d'actions aux termes duquel 16 052 445 actions à droit de vote multiple ont été émises en faveur de DHI en échange d'un nombre équivalent d'actions à droit de vote subalterne détenues par DHI. La restructuration du capital a été effectuée en date du 15 mars 2019.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Le 15 mars 2019, la Société a mené à bien un PAPE et émis 17 250 000 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie brute totale de 207 547 \$. De ce nombre, 2 250 000 actions à droit de vote subalterne ont été émises dans le cadre de l'exercice du droit de surattribution des preneurs fermes, pour une contrepartie brute totale de 27 071 \$. Les frais d'émission de ces actions ont totalisé 13 773 \$.

24. Impôts sur le résultat

La charge (le produit) d'impôt comprend les composantes suivantes :

	2020	2019
	\$	\$
Exigible		
États-Unis	44	14
Autres	5	45
	<u>49</u>	<u>59</u>
Différé		
Canada	(957)	(30 122)
États-Unis	77	43
Europe	(1 678)	(701)
Australie	(632)	—
Autres	31	(8)
	<u>(3 159)</u>	<u>(30 788)</u>
Total de la charge (du produit) d'impôt	<u>(3 110)</u>	<u>(30 729)</u>

La charge (le produit) d'impôt présenté(e), qui comprend les impôts étrangers, diffère du montant de la charge (du produit) d'impôt calculé(e) par application des taux prévus par la loi au Canada de la façon suivante :

	2020	2019
	\$	\$
Produit d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi	(15 004)	(57 050)
Incidence de l'écart de taux des administrations étrangères	386	(169)
Rémunération à base d'actions non déductible	2 049	447
Charge de rémunération et coûts de transaction liés à des acquisitions	3 222	—
Impôt différé lié à l'impôt de la Partie VI.1	—	(29 944)
Autres charges (crédits) non déductibles et montants non imposables	431	(173)
Variation des avantages fiscaux non comptabilisés des actifs d'impôt différé	3 797	5 361
Ajustement au titre des actions privilégiées	—	50 917
Incidence des variations des taux d'impôt différés et autres	<u>2 009</u>	<u>(118)</u>
Total de la charge (du produit) d'impôt	<u>(3 110)</u>	<u>(30 729)</u>

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

L'impôt différé traduit l'incidence fiscale nette des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de présentation de l'information financière et les montants utilisés aux fins fiscales. Les principales composantes de l'actif et du passif d'impôt différé de la Société s'établissent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Actif d'impôt différé		
Immobilisations corporelles	1 712	952
Immobilisations incorporelles	44	110
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	8 159	11
Obligations locatives	3 557	—
Autres	939	1 176
Total de l'actif d'impôt différé	14 411	2 249
Passif d'impôt différé		
Immobilisations corporelles	(16)	(26)
Immobilisations incorporelles	(15 447)	(656)
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	(3 226)	—
Autres	(2 191)	(2 087)
Total du passif d'impôt différé	(20 880)	(2 769)
Passif d'impôt différé, montant net	(6 469)	(520)
Comme présenté à l'état consolidé de la situation financière :		
Actif d'impôt différé	109	186
Passif d'impôt différé	(6 578)	(706)
Passif d'impôt différé, montant net	(6 469)	(520)

2020

	Solde au 31 mars 2019	Imputé (crédité) à l'état consolidé du résultat net	Acquisition d'entreprise et autres	Solde au 31 mars 2020
	\$	\$	\$	\$
Évolution de l'actif (du passif) d'impôt différé				
Immobilisations corporelles	926	778	(8)	1 696
Immobilisations incorporelles	(546)	2 461	(17 318)	(15 403)
Obligations locatives	—	2 901	656	3 557
Actifs au titre de droits d'utilisation liés à un contrat de location	—	(2 587)	(639)	(3 226)
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	11	1 280	6 868	8 159
Autres	(911)	(1 674)	1 333	(1 252)
Passif d'impôt différé, montant net	(520)	3 159	(9 108)	(6 469)

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

2019

	Solde au 31 mars 2018	Imputé (crédité) à l'état consolidé du résultat net	Acquisition d'entreprise et autres	Solde au 31 mars 2019
	\$	\$	\$	\$
Évolution de l'actif (du passif) d'impôt différé				
Immobilisations corporelles	92	834	—	926
Immobilisations incorporelles	(1 014)	1 139	(671)	(546)
Impôt de la Partie VI.1	(29 944)	29 944	—	—
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	97	(86)	—	11
Autres	152	(1 043)	(20)	(911)
Passif d'impôt différé, montant net	(30 617)	30 788	(691)	(520)

La Société a accumulé des différences temporaires déductibles de 2 960 \$ (2 029 \$ en 2018) aux fins de l'impôt canadien pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté.

La Société a accumulé des frais de recherche et développement de 12 167 \$ (11 826 \$ en 2019) aux fins de l'impôt sur le résultat fédéral au Canada. Ces frais sont disponibles en vue de réduire le bénéfice imposable futur, et la période de report en avant connexe est illimitée.

	2020	2019	Exercice au cours duquel les pertes commencent à arriver à échéance
	\$	\$	
Reports en avant de pertes autres qu'en capital			
Canada	62 810	50 596	2034
			Aucune échéance
Belgique	31 100	23 708	
Pays-Bas	20 410	12 145	2024
États-Unis	120	350	2035
			Aucune échéance
Allemagne	15 814	—	
Suisse	8 085	—	2021
			Aucune échéance
Australie	1 901	—	
Total des reports en avant de pertes autres qu'en capital	140 240	86 799	

Les avantages fiscaux des pertes autres qu'en capital au Canada (à l'exception des pertes autres qu'en capital de 5 139 \$ de Chronogolf, qui ont été comptabilisées), en Belgique et aux Pays-Bas n'ont pas été comptabilisés.

La variation du taux d'impôt prévu par la loi est principalement attribuable à la baisse annuelle de 0,1 % du taux d'impôt du Québec sur une période de cinq ans, lequel passe de 11,9 % à 11,5 %.

(en milliers de dollars US)

Aide publique

La Société a engagé des frais de recherche et développement et des frais de développement de commerce électronique qui sont admissibles à des crédits d'impôt. Les crédits d'impôt comptabilisés se fondent sur l'estimation que fait la direction des montants qui devraient être recouvrés et sont assujettis à la vérification de l'administration fiscale. Par conséquent, ces montants pourraient varier. Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a comptabilisé une provision au titre des crédits d'impôt remboursables au Canada de 2 961 \$ (2 343 \$ en 2019). Ce montant a été comptabilisé en réduction des frais de recherche et développement et des frais de développement de commerce électronique pour l'exercice.

Au 31 mars 2020, la Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement non remboursables au palier fédéral au Canada de 1 924 \$ (2 016 \$ en 2019) relativement à des frais de recherche et développement qui peuvent être affectés à la réduction du passif d'impôt exigible fédéral et provincial au Canada au cours d'exercices futurs. Ces crédits d'impôt à l'investissement non remboursables commencent à expirer en 2033. La Société dispose également d'un crédit d'impôt lié au commerce électronique non remboursable de 1 844 \$ (1 266 \$ en 2019) qui expire à diverses dates à compter de 2035.

Les avantages de ces crédits d'impôt à l'investissement non remboursables n'ont pas été comptabilisés aux états financiers consolidés.

25. Engagements

Le 1^{er} avril 2019, la Société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation pour les contrats de location simple non résiliables, sauf pour les contrats de location à court terme exclus de la transition à IFRS 16 en raison des mesures de simplification choisies. Se reporter à la note 15.

La Société n'avait aucun autre engagement que ceux décrits plus haut.

Le tableau suivant présente les paiements de loyers minimaux futurs dans le cadre de contrats de location simple non résiliables au 31 mars 2019 avant l'adoption d'IFRS 16 :

	\$
2020	2 995
2021	2 328
2022	2 172
2023	2 199
2024	2 174
2025 et par la suite	2 930
Total des paiements minimaux	14 798

26. Éventualités

La Société a reçu une plainte pour violation présumée de droits de propriété intellectuelle. La Société estime que la plainte est non fondée et aucune provision n'a été comptabilisée.

La Société est partie à d'autres litiges et à des réclamations dans le cours normal des activités. La direction est d'avis que toute provision et tout règlement ultime connexe n'auraient aucune incidence significative sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

(en milliers de dollars US)

27. Rémunération à base d'actions (les nombres d'actions et d'attributions sont présentés en montants par action et par attribution)

En 2012, la Société a mis en place son régime d'options sur actions de 2012 (qui a été modifié en 2015 et en 2019) (le « régime d'options de 2012 »). En 2016, dans le cadre de l'attribution d'options à deux de ses hauts dirigeants, la Société a mis en place le régime d'options de 2016 (qui a été modifié en 2019) (le « régime d'options de 2016 » et, avec le régime d'options de 2012, les « anciens régimes d'options »). Les attributions d'options sur actions aux employés dans le cadre des anciens régimes d'options s'acquerraient généralement à raison de 25 % par année pendant quatre ans et ont une durée de sept ans. Parallèlement au PAPE, les anciens régimes d'options ont été modifiés de sorte que les options en cours attribuées aux termes de ces régimes puissent être exercées contre des actions à droit de vote subalterne et qu'aucune autre attribution ne puisse être faite aux termes de ces régimes.

À l'occasion du PAPE, un régime incitatif général (le « régime incitatif général ») a été adopté et il a été modifié par la suite en novembre 2019. Le régime incitatif général permet au Conseil d'octroyer des attributions fondées sur des titres de capitaux propres à long terme aux participants admissibles sous forme d'options sur actions, d'UAR, d'UAD et d'UAFR. Toutes les options attribuées dans le cadre du régime incitatif général ont un prix d'exercice déterminé et approuvé par le Conseil au moment de l'attribution, lequel ne peut être inférieur au cours d'une action ordinaire à la date d'attribution. Les options sur actions attribuées aux employés dans le cadre du régime incitatif général s'acquerraient généralement à raison de 25 % au premier anniversaire d'attribution et ensuite mensuellement, pendant 36 mois, jusqu'à leur acquisition complète. Elles ont une durée de sept ans et sont réglées par l'émission de nouvelles actions à leur exercice. Une partie des options sur actions attribuées dans le cadre du régime incitatif général s'acquiert à raison de 20 % au premier anniversaire, de 25 % au deuxième et au troisième anniversaires et de 30 % au quatrième anniversaire d'attribution.

Chaque UAR, UAD et UAFR donne le droit de recevoir une action à droit de vote subalterne (émise sur le capital autorisé ou acquise sur le marché libre), un montant en trésorerie établi en fonction de la valeur d'une action ordinaire ou une combinaison des deux à une date ultérieure. Les UAR du régime incitatif général s'acquerraient généralement à raison de 30 % au premier anniversaire d'attribution et par la suite chaque trimestre, en huit tranches égales, jusqu'à leur acquisition complète. L'acquisition des UAFR est conditionnelle à l'atteinte de certains rendements cibles établis par le Conseil. Les UAR et les UAFR doivent être réglées au plus tard trois ans après le dernier jour de l'année civile au cours de laquelle la prestation de services pour laquelle l'UAR ou l'UAFR est attribuée a eu lieu. Les UAD sont généralement acquises à la date d'attribution et doivent être réglées après la date d'échéance du porteur, mais avant le dernier jour de l'année civile suivant la date d'échéance. Chaque UAR, UAD et UAFR peut être réglée au moyen d'actions, d'un montant en trésorerie ou d'une combinaison des deux, au gré du Conseil.

La Société a également attribué des options sur actions et des UAR sans obtenir l'approbation des actionnaires, comme il est permis par les règles de la Bourse de Toronto, pour inciter des hauts dirigeants à signer un contrat d'embauche à temps plein avec la Société. Les modalités de ces attributions sont généralement semblables à celles des attributions réalisées dans le cadre du régime incitatif général.

Le nombre d'actions à droit de vote subalterne réservées pour émission aux termes du régime incitatif général et des anciens régimes d'options était, au total, de 8 700 251.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

L'évolution des options sur actions et le prix d'exercice moyen pondéré se résument comme suit :

	2020		2019	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours à l'ouverture de l'exercice	5 986 234	4,402	4 871 275	2,910
Attribuées	3 476 465	25,128	2 876 153	5,990
Exercées	(1 469 127)	2,410	(434 774)	1,201
Déchues	(429 266)	10,487	(1 196 046)	3,764
Expirées	(6 732)	18,761	(130 374)	0,192
En cours à la clôture de l'exercice	7 557 574	13,964	5 986 234	4,402
Susceptibles d'exercice à la clôture de l'exercice	1 651 692	4,000	2 069 994	2,345

L'évolution des UAR, des UAD et des UAFR et les justes valeurs moyennes pondérées à la date d'attribution se résument comme suit :

	2020		2020		2020	
	UAR		UAD		UAFR	
	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$
En cours à l'ouverture de l'exercice	—	—	—	—	—	—
Attribuées	124 162	24,640	7 109	25,660	84 326	24,750
Libérées	(1 176)	24,110	—	—	—	—
Déchues	(5 217)	24,110	—	—	—	—
En cours à la clôture de l'exercice	117 769	24,668	7 109	25,660	84 326	24,750

La juste valeur des options sur actions attribuées aux employés a été estimée aux dates d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes à l'aide des données hypothétiques moyennes pondérées suivantes :

	2020	2019
Volatilité attendue	40,81%	42,79%
Taux d'intérêt sans risque	1,27%	2,18%
Durée de vie prévue de l'option	4,57 ans	4,90 ans
Rendement en dividende prévu	0%	0%
Taux de déchéance	25,46%	17,38%

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

La juste valeur des options sur actions, des UAR, des UAD et des UAFR attribuées en 2020 s'élevait à 37 689 \$ (6 687 \$ en 2019). La juste valeur globale initiale des options et des UAR déchuées en 2020 s'élevait à 1 901 \$ (1 870 \$ en 2019). Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, une charge de rémunération à base d'actions de 8 870 \$ (1 693 \$ en 2019) a été inscrite à l'état consolidé du résultat net et du résultat global avec un crédit correspondant imputé au capital apporté supplémentaire.

Au 31 mars 2020, le reliquat total de la charge de rémunération à base d'actions non comptabilisée liée aux options sur actions, aux UAR et aux UAFR non acquises se chiffrait à 16 956 \$ (3 735 \$ en 2019). Ce reliquat sera amorti sur la période de service résiduelle moyenne pondérée de 1,728 an (2,04 ans en 2019).

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options sur actions en cours et susceptibles d'exercice au 31 mars 2020 :

Prix d'exercice \$	Attributions en cours			Attributions susceptibles d'exercice		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
De 0,26 à 4,36	975 676	2,873	2,538	846 113	2,723	2,430
De 4,37 à 4,86	1 879 975	4,984	4,720	483 930	4,901	4,720
De 4,87 à 16,45	1 328 382	5,583	6,849	321 649	5,595	7,049
De 16,46 à 23,73	1 261 995	6,413	21,962	—	—	—
De 23,74 à 30,71	2 111 546	6,706	27,170	—	—	—
Total	7 557 574	5,536	13,964	1 651 692	3,920	4,000

Le tableau qui suit résume l'information relative aux options sur actions en cours et susceptibles d'exercice au 31 mars 2019 :

Prix d'exercice \$	Options en cours			Options susceptibles d'exercice		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
De 0,00 à 2,86	1 398 812	4,844	1,628	1 308 657	4,897	1,581
De 2,87 à 4,36	838 931	4,328	3,200	498 952	4,192	3,098
De 4,37 à 4,86	2 068 309	5,981	4,720	258 157	5,860	4,720
De 4,87 à 5,50	556 842	6,353	5,000	4 228	6,344	5,000
De 5,51 à 11,99	1 123 340	6,718	7,869	—	—	—
Total	5 986 234	5,657	4,402	2 069 994	4,850	2,345

28. Transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les hauts dirigeants et les autres vice-présidents. Les autres parties liées comprennent les membres de la famille immédiate des principaux dirigeants et les entités que ceux-ci contrôlent.

(en milliers de dollars US)

La charge de rémunération des cinq principaux dirigeants s'établit comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Avantages sociaux à court terme et autres	1 389	1 892
Palements fondés sur des actions	2 812	1 288
Rémunération totale versée aux principaux dirigeants	4 201	3 180

29. Instruments financiers**Juste valeur**

La Société évalue la juste valeur de ses actifs et passifs financiers à l'aide d'une hiérarchie des justes valeurs. Un instrument financier est classé dans la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Trois niveaux de données d'entrée sont utilisés pour évaluer la juste valeur. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis comme suit :

Niveau 1 : les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données d'entrée pour l'actif ou le passif autres que les cours inclus au niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : les données d'entrée pour l'actif ou le passif qui sont non observables.

La Société a estimé la juste valeur de ses instruments financiers comme il est expliqué ci-après.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à restrictions, des créances clients, des dettes fournisseurs, de la charge accumulée au titre de la rémunération et des avantages, de la contrepartie éventuelle et des autres charges est considérée comme étant égale à la valeur comptable respective de ces instruments en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la contrepartie éventuelle et des autres passifs non courants se rapprochait de leur valeur comptable aux 31 mars 2020 et 2019.

La juste valeur des actions privilégiées rachetables avait été établie à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (et d'un taux d'actualisation de 23,0 % à 25,0 %) en vue de déterminer la juste valeur de marché de la valeur d'entreprise de la Société. Cette méthode est jugée pertinente pour l'évaluation d'une entreprise lorsque d'importantes fluctuations des résultats futurs ou des flux de trésorerie discrétionnaires sont attendues ou lorsque les résultats d'exploitation antérieurs ou actuels de la Société ne sont pas jugés représentatifs de la capacité de la Société de dégager des résultats. La valeur de marché des actions privilégiées rachetables a servi à établir leur juste valeur au moment du PAPE.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Aux 31 mars 2020 et 2019, les instruments financiers évalués à la juste valeur comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière se présentaient comme suit :

2020				2019		
	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Hiérarchie des justes valeurs	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	210 969	210 969	Niveau 1	207 703	207 703
Liquidités soumises à restrictions	Niveau 1	9 532	9 532	—	—	—
Contrepartie éventuelle	Niveau 3	—	—	—	—	—

Évaluation récurrente de la juste valeur

Contrepartie éventuelle

Le 7 janvier 2020, la Société a acquis Gastrofix, société allemande qui fournit des logiciels d'hôtellerie infonuagiques de PDV. Le montant inclus dans le prix d'acquisition au titre de la juste valeur estimée de la contrepartie éventuelle était de néant. La contrepartie éventuelle avait été évaluée par la Société au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie basé sur l'approche par le résultat. La contrepartie éventuelle maximale pouvant potentiellement être versée se chiffre à 10 030 \$ pour les deux prochaines années. Si sa juste valeur est supérieure à néant, la contrepartie éventuelle est comptabilisée comme une composante des charges à payer et des autres passifs non courants à l'état consolidé de la situation financière. Toute variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, s'il y a lieu, est comptabilisée dans les frais généraux et administratifs à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Au 31 mars 2020, aucune variation de la contrepartie éventuelle estimée n'avait été constatée depuis la date d'acquisition.

Risque de crédit et risque de concentration

De manière générale, la valeur comptable des actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit inscrite à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de toute provision pour pertes applicable, représente le montant maximal exposé au risque de crédit.

Le risque de crédit de la Société est imputable principalement à sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi qu'à ses créances clients. La Société n'exige aucune garantie de la part de ses clients. Le risque de crédit visant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est géré en confiant les fonds uniquement à des institutions financières ayant une cote de crédit élevée.

Du fait du bassin de clients diversifiés de la Société, il n'existe aucune concentration particulière du risque de crédit relativement aux créances clients de la Société. Par ailleurs, les soldes de créances clients sont gérés et analysés régulièrement afin de s'assurer que des comptes de réduction de valeur au titre de créances douteuses d'un montant approprié sont établis et maintenus.

La Société maintient un compte de correction de valeur pour pertes à l'égard d'une partie des créances clients lorsque le recouvrement devient douteux, selon la méthode décrite à la note 3. Comme il est décrit à cette note, la perte de crédit attendue prend en compte de manière prospective des facteurs propres à la contrepartie et l'état général de l'économie.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture correspond à la valeur comptable de chaque catégorie de créances susmentionnées. La Société ne détient aucun bien donné en garantie.

La Société a évalué les répercussions possibles de la pandémie de COVID-19 sur son risque de crédit et a, par conséquent, augmenté sa correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Elle poursuit son évaluation, compte tenu de l'évolution de l'incidence de la pandémie à l'échelle mondiale.

Au 31 mars 2020, le compte de correction de valeur pour pertes se présente comme suit :

	En règle	0 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	90 à 180 jours	Plus de 180 jours
Taux des pertes attendues	4%	17%	45%	63%	74%	83%
Valeur comptable brute	2 147	2 264	494	476	591	1 749
Correction de valeur	86	385	222	300	437	1 448

Les variations du compte de correction de valeur pour pertes s'établissent comme suit :

	2020 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 703
Augmentation	2 234
Radiations	(1 059)
Solde à la clôture de l'exercice	<u>2 878</u>

Les renseignements détaillés portant sur les créances clients de la Société s'établissent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
En règle	2 147	1 893
En souffrance depuis moins de 90 jours	3 234	1 693
En souffrance depuis plus de 90 jours	2 340	2 949
Total	<u>7 721</u>	<u>6 535</u>
Correction de valeur pour pertes	(2 878)	(1 703)
Solde à la clôture de l'exercice	<u>4 843</u>	<u>4 832</u>

Risque de liquidité

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure d'honorer ses engagements financiers à la date d'échéance établie, conformément aux modalités de ces engagements et à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en établissant des prévisions relatives à ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi qu'aux activités d'investissement et de financement prévues.

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Au 31 mars 2020, l'analyse des échéances des passifs financiers s'établissait comme suit :

	< 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	30 810	—	—	—	30 810
Autres passifs non courants	—	8 198	—	—	8 198
Dette à long terme	—	—	30 000	—	30 000

Se reporter à la note 15 pour obtenir une analyse des échéances des obligations locatives.

Au 31 mars 2020, la Société disposait d'un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie s'établissant à 210 969 \$ ainsi que d'un montant de 25 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable, ce qui atteste sa liquidité et sa capacité de régler les passifs financiers à venir.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison des instruments financiers libellés en devises. Le tableau qui suit présente en dollars US le résumé de l'exposition de la Société au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au dollar australien et au franc suisse.

2020	CAD	EUR	GBP	AUD	CHF	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie, équivalents de trésorerie et liquidités soumises à restrictions	16 992	14 073	379	569	685	32 698
Créances clients et autres débiteurs	323	3 020	246	441	77	4 107
Créditeurs et charges à payer	(10 583)	(10 230)	(490)	(3 785)	(481)	(25 569)
Autres passifs non courants	—	(7 408)	—	(702)	—	(8 110)
Obligations locatives	(10 523)	(4 399)	(347)	(781)	(721)	(16 771)
Exposition financière nette	(3 791)	(4 944)	(212)	(4 258)	(440)	(13 645)

Le tableau qui suit montre l'augmentation (la diminution) immédiate du résultat net avant impôt par suite d'un raffermissement de 1 % du taux de change de clôture des principales devises auxquelles la Société est exposée au 31 mars 2020. La sensibilité associée à la dépréciation de 1 % d'une devise donnée produirait le résultat inverse. Il est présumé que chaque devise varie isolément.

	CAD	EUR	GBP	AUD	CHF
	\$	\$	\$	\$	\$
2020	(533)	(53)	(2)	(23)	(8)

La Société ne conclut pas d'entente visant à couvrir son exposition au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la fluctuation des taux d'intérêt ait une incidence négative sur les bénéfices et les flux de trésorerie. Certaines positions en trésorerie de la Société portent intérêt. Les créances clients, les

(en milliers de dollars US)

créditeurs et charges à payer et les obligations locatives de la Société ne portent pas intérêt. Notre exposition au risque de taux d'intérêt est liée à notre facilité d'acquisition. La Société n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt significatif.

Risque lié au cours de l'action

La charge de rémunération à base d'actions (les « charges sociales ») représente les obligations de la Société dans les divers pays où elle exerce ses activités. Les charges sociales comptabilisées à chaque période de communication de l'information financière sont fonction du nombre d'options sur actions sur lesquelles les droits sont acquis et des attributions d'options en cours, de leur prix d'exercice et du cours de l'action de la Société. Toute variation du montant à payer est comptabilisée dans le coût direct des produits et dans les charges d'exploitation. Toute augmentation du cours de l'action a pour effet d'accroître les charges sociales à payer; lorsque le cours de l'action baisse, la Société comptabilise plutôt une réduction des charges sociales à payer, toutes choses étant égales par ailleurs, y compris le nombre d'options sur actions sur lesquelles les droits sont acquis et le prix d'exercice. Une augmentation ou une diminution de 10 % du cours de l'action ordinaire de la Société se traduirait par une variation de 160 \$ au 31 mars 2020 des charges sociales à payer sur les attributions à base d'actions en cours.

30. Gestion du risque de capital

Les objectifs généraux de la Société pour la gestion de son capital visent la préservation de la capacité de la Société de continuer ses activités d'exploitation, de procurer des avantages à ses parties intéressées et d'offrir un rendement de l'investissement suffisant à ses actionnaires en vendant ses services à un prix concordant avec le degré de risque opérationnel qu'elle prend.

La Société détermine donc le montant total du capital requis en fonction du degré de risque. Cette structure du capital est ajustée en temps opportun en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des risques que présentent les actifs sous-jacents.

Se reporter à la note 21 pour un complément d'information sur les facilités de crédit de la Société.

31. Information géographique

La segmentation géographique des actifs de la Société s'établit comme suit :

	2020				2019		
	Immobi- lisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Immobi- lisations incorporelles	Goodwill	Immobi- lisations corporelles	Immobi- lisations incorporelles	Goodwill
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Allemagne	215	735	31 614	74 888	—	—	—
Australie	192	751	12 488	26 844	—	—	—
Suisse	153	680	12 250	16 471	—	—	—
Canada	5 634	10 084	6 138	7 905	3 360	1 319	2 046
Ailleurs dans le monde	1 795	3 707	329	20 490	2 012	1 299	20 490

Lightspeed POS Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 31 mars 2020 et 2019

(en milliers de dollars US)

Le tableau suivant présente la segmentation géographique des ventes en fonction de l'emplacement des clients :

	2020	2019
	\$	\$
États-Unis	67 814	42 885
Pays-Bas	12 716	10 972
Canada	12 685	8 840
Belgique	7 651	6 416
Ailleurs dans le monde	19 771	8 338

Renseignements pour les investisseurs

Actions de Lightspeed

Les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « LSPD ».

Relations avec les investisseurs

Les rapports trimestriels et annuels et les autres publications sont disponibles sur notre site Web:

www.investors.lightspeedhq.com

Vous pouvez aussi obtenir ces publications auprès de :

The Blueshirt Group

666 Third Avenue, 7eme étage

New York, NY 10017

Téléphone: 212 871.3927

Courriel: info@blueshirtgroup.com

<https://blueshirtgroup.com/>

Agent de transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie AST (Canada)

1600-2001 Robert-Bourassa

Montréal, QC, H3A 2A6

<https://www.astfinancial.com>

Assemblée annuelle 2020

L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra le jeudi 6 août, à 11h (heure de l'est)

Conseiller juridique

Stikeman Elliott SENCRL

Montréal, QC

Gouvernance corporative

Les documents suivants portant sur les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de Lightspeed sont disponibles sur son site Web :

(www.investors.lightspeedhq.com) ou sur demande auprès du secrétariat corporatif:

- Chartes du conseil d'administration et des comités
- Description des postes du président du conseil d'administration, des comités et du chef de la direction.
- Le Code d'éthique et de conduite
- La Politique de dénonciation

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., Comptables professionnels agréés Montréal (Québec)

Composition du conseil d'administration et des comités

	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de rémunération, de mise en candidature et de gouvernance
Patrick Pichette <i>Président du conseil d'administration</i> <i>Associé general d'Inovia Capital</i>			
Dax Dasilva <i>Chef de la direction</i>			
Jean Paul Chauvet <i>Président</i>			
Marie-Josée Lamothe <i>Administratrice</i> <i>Fondatrice et présidente de Tandem International</i>			
Paul McFeeters <i>Administrateur</i>			
Rob Williams <i>Administrateur</i>			



Membre du conseil/comité



Président du conseil/comité

